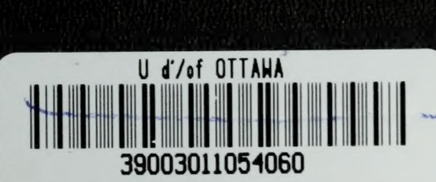

U d'/of OTTAWA
39003011054060

J. Rebeau, ptre
Archevêché d'Ottawa
1922.

CLAUDE BERNARD

NIHIL OBSTAT.

Imprimatur.

Divione, Kalend. Octobris 1913.

GEOFFROY, *Vic. gen.*

Imprimatur.

Parisiis, die 23ª Decembris 1913.

H. ODELIN, *Vic. gen.*

Cet ouvrage a été déposé, conformément aux lois, en février 1914.



LE VRAY PORTRAIT DV R.P. BERNARD AGÉ DE 52. ANS DECEDÉ LE 23. MARS 1641.

ORAISON DV R.P. BERNARD À LA VIERGE.

Souvenez-vous, tres pieuse Vierge Marie, mere de consolation, qu'il ne fut jamais dit, ny ouy personne avoir esté refusée ou delaissée laquelle parmy ses afflictions et necessitez à eu recours à vostre ayde et demandé l'assistance de vos prieres et credit envers vostre cher fils Iesus. en cette grande confiance, pauure ame pecheresse que je suis je viens à vous mere des Vierges, je m'y adresse de tout mon coeur et en larmes et souspirs je vous prie et reclame humblement vostre secours. Octroiez-moy doncques cette grace, de voir mes pleurs et ouyr mes prieres, afin que par vos faveurs du Ciel il vous plaise les faire exaucer. Ainsi soit il.

Mariette excu. avec Privilege — *Aegid. Rousselet sculpsit.*

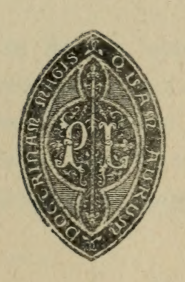
Commandeur DE BROQUA
Camérier secret de cape et d'épée de S. S. Pie X
Membre et lauréat de plusieurs Sociétés savantes
Postulateur de la cause de Claude Bernard.

Claude Bernard

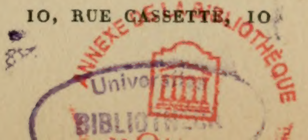
DIT

le Pauvre Prêtre

(1588-1641)



PARIS
P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
10, RUE CASSETTE, 10



A SA SAINTETÉ PIE X

GLORIEUSEMENT RÉGNANT

Je dédie ce livre,

en hommage de très profonde vénération,

de filiale gratitude,

d'absolue obéissance et d'indéfectible fidélité.

Dilecto filio Comm. de Broqua, cubiculario nostro, a sanctis Deum adprecantes, ut ejus studia in beatificationis et canonisationis Ven. Servi Dei Claudii Bernard causa ad finem peroptatum tuto procedant, Apostolicam Benedictionem ex animo impertimus.

Die 3 februarii 1913.

PIUS PP. X.

ÉVÊCHÉ DE DIJON

Dijon, le 18 janvier 1914.

Cher Monsieur le Commandeur,

Combien elle est opportune l'évocation que vous faites de Claude Bernard, dit le pauvre prêtre! C'est le titre du livre que vous lui consacrez, et je ne saurais trop vous remercier de l'avoir écrit. Encore qu'il s'agisse de mieux faire connaître, ou de révéler à beaucoup, la vie et le rôle de ce Bourguignon au XVIIe siècle, vous donnez, en même temps, je n'ose pas dire sans l'avoir voulu, de graves leçons au siècle présent.

Par lui-même, Claude Bernard, émule et ami de « Monsieur Vincent », nous captive par la beauté de son âme toute rayonnante de foi profonde et de bonté sincère. Il a subi un instant les aberrations du siècle, comme François d'Assise le jeune mondain de l'Ombrie, mais bientôt, ainsi que lui, il se donne à Dieu sans retour. Il se donne entièrement et l'on peut dire avec

toutes ses dépendances. Son esprit est désormais soumis à la règle de la Foi, sa volonté au joug du devoir, son cœur au renoncement sévère. Il épouse aussi la pauvreté. Dans ce dépouillement total, dont vous narrez le progrès et les effets, il trouve une liberté sans égale et une paix profonde. Je songeais, en vous lisant, aux réflexions d'Albert Hestch, ce protestant converti ancien professeur à l'université de Tubingue, qui écrivait après son abjuration et au seuil du sacerdoce : « Je pressens la vérité de cette parole : l'abîme du bonheur terrestre dans l'abîme de la charité. L'amour de Dieu et des hommes doit être désormais la note fondamentale de mon existence (1). »

Ainsi avait dit et fait votre héros. Sa vie, à cet égard, demeure d'un puissant intérêt, d'une instruction très pratique pour tous et bien spécialement pour les prêtres de cette heure. Ils apprendront du « pauvre prêtre » la véritable méthode d'apostolat.

Dans l'encombrement des plans d'action sacerdotale, en présence de tant de directions qui leur sont données et d'appels qui leur viennent trop souvent de voix qui n'ont aucun droit, ni aucune autorité pour les conduire, — c'est le singulier spectacle de cette époque, — ils considéreront l'orientation normale et féconde de Claude

(1) *Vie de l'abbé Hestch*, p. 233.

Bernard. Celle-ci s'inspirait uniquement des préceptes de l'Évangile expliqué par l'Eglise, et sans en demander la transposition aux théologiens du Parlement, de la Sorbonne, des gazettes du temps. Son action pastorale fut toute d'amour surnaturel des âmes. Par là il acquit un prestige extraordinaire aux yeux du peuple et de la cour. Là il trouva, jusqu'à la fin de sa vie, l'inlassable courage de monter dans la charrette des condamnés à mort pour les conduire à Dieu, après les avoir saintement préparés, comme aussi celui d'aborder les princes, les ministres, les grands magistrats, afin de protester contre les injustices ou plaider la cause des coupables. Le « pauvre prêtre » rayonnait, aux yeux de tous, d'un éclat surnaturel, soit qu'il gravît l'escalier des échafauds, soit qu'il montât celui des rois.

Dépouillé de tout, il ne manqua jamais de rien. Grand aumônier, comme l'étaient les catholiques de son époque, qui ne connaissaient pas la ridicule formule de « l'indemnité de vie », il eût pu dire avec une âme généreuse : « Plus je donne, plus Dieu me donne. » Vous démontrez comment le ciel prit à sa charge, même par des faits extraordinaires, de subvenir à ses besoins. En ce temps de confiscations et de souscriptions laborieuses pour contribuer à la subsistance des prêtres, ceux-ci tireront de votre livre des leçons de généreux sacrifice et de confiant abandon à la Providence.

Ils le feront d'autant mieux que leur formation est plus sérieuse que celle des prêtres auxquels vous attribuez, avec une particulière insistance, une part trop grande peut-être de responsabilité dans les abus qui caractérisèrent la période déterminée dans laquelle s'encadre la physionomie des ancêtres de Claude Bernard et quelque peu la sienne. Ne faut-il pas, en ces occurrences, marquer de quelque façon que ce clergé, encore qu'un bon nombre de ses membres eussent reçu les saints ordres, n'était pas un clergé de vocation, qu'il résidait peu, ne vaquait pas ou vaquait mal aux fonctions ecclésiastiques, était ordinairement suppléé par des prêtres à la portion congrue mais honorables, et qu'un pareil état se doit surtout attribuer à l'ingérence civile dans l'Église, ingérence qui, à d'autres titres et sous d'autres noms, produirait encore les mêmes effets si l'Eglise, mieux défendue par l'extension dogmatique et morale du magistère pontifical, n'opérait elle-même les réformes nécessaires?

Votre vie de Claude Bernard est encore une opportune leçon d'action sociale. Tout est appelé social aujourd'hui. Mais la chose est vieille comme l'Eglise, la dénomination seule a changé. Au milieu de tant de systèmes contradictoires, de thèses abstraites, d'organisations merveilleuses en théorie et cruelles dans la pratique, de syndicats sans entrailles et de raisons sociales sans

aucun respect pour l'homme, l'Église demeure avec ses doctrines charitables, tant de fois rappelées par Léon XIII et Pie X, avec son passé d'éducatrice bienfaisante et de protectrice populaire, avec les admirables institutions dont elle avait couvert notre sol. Sa merveilleuse puissance d'adaptation lui faciliterait, à notre époque, la même influence féconde si l'esprit révolutionnaire n'avait pris soin, avec une persévérance jalouse comme celle de Satan, de jeter sur elle et ses ministres le doute, la suspicion, le discrédit. Mais les crises de tout genre la vengent. L'ouvrier de nos jours, toutes choses considérées, n'est pas plus heureux que celui d'autrefois. Il l'est même moins. C'est l'aveu d'observateurs incroyants mais sincères qui justifient, par leurs études savamment documentées, cette observation du célèbre démocrate Louis Blanc : « une passion qui n'est plus aujourd'hui ni dans les mœurs, ni dans les choses publiques, rapprochait alors les conditions et les hommes : la charité. »

Le pauvre prêtre incarna à Paris, dans le plus actif ministère, cette « passion » apportée sur la terre par Jésus-Christ et que, seul, son Évangile y pourra maintenir ou ramener. Vous avez rappelé ces choses dans les dernières pages de votre livre, car leur suggestion était inéluctable. Tous les congrès catholiques, si louables soient-ils, les discours sans fin, les rapports multiples,

les organisations interminables ne laisseront après eux qu'une agitation factice et des paroles stériles, s'ils ne vont pas à exciter cette « passion » voulue de Dieu, dans l'évangélisation du monde, et d'une force irrésistible sur son cœur et celui des hommes. Tous les efforts contemporains dans ce qu'on est convenu d'appeler l'action sociale, et nous en connaissons de parfaits, sont certainement louables; mais des exemples, comme ceux que donna Claude Bernard, multipliés parmi les prêtres et les laïcs, auraient d'inappréciables effets.

Puisse votre biographie contribuer à leur saine orientation. Vous avez écrit avec une plume sobre, distinguée, souvent savoureuse, encore que l'on devine votre impatience de dévoiler les traits trop cachés du pauvre prêtre.

Je souhaite que vous suscitiez à sa cause d'efficaces sympathies. Plus que personne je souhaite voir reprendre le procès de béatification de cet homme de Dieu qui, malgré son éloignement définitif de la Bourgogne, n'en demeure pas moins dijonnais par sa naissance et sa parenté. Les faits surnaturels abondent dans sa vie et la voix populaire, vous en avez recueilli de nombreux échos, lui attribua de fréquents prodiges. Il est encore aujourd'hui très vénéré chez les Frères de Saint-Jean-de-Dieu, ses émules dans le dévouement aux maux du prochain.

Que, grâce à vos pages, la cause de Claude Bernard marche parallèlement à celles des vénérables Bénigne Joly, Marguerite du Saint-Sacrement, Catherine Labouré, et peut-être un jour à celles de Just de Bretenières et sœur Elisabeth de la Trinité! C'est mon vœu le plus ardent.

† JACQUES-LOUIS,
Évêque de Dijon.

CLAUDE BERNARD

DIT « LE PAUVRE PRÊTRE »

(1588-1641)

> « Il n'y a lieu de la terre qui ne me soit pas un paradis à ses côtés..... Je serai toujours aussi passionné de l'honneur de mon maître dans le Louvre que dans les hôpitaux..... » (Lettre du P. Bernard.)

CHAPITRE PREMIER

Ce serait peut-être une présomption trop grande que d'essayer aujourd'hui de retirer de l'indifférence où elle est tombée, après plus de deux siècles, la sainte mémoire du P. Claude Bernard, s'il n'y avait pour son pays natal, pour cette Bourgogne, « *magna parens virum* », une ingratitude à réparer.

Cet oubli, malgré le temps, est chose inexplicable lorsqu'on se reporte aux nombreuses pages qui ont été écrites sur l'admirable vie du pauvre prêtre. Six auteurs nous ont laissé sa légende dorée, et cinq d'entre eux ont été ses contemporains et ses amis.

Jean Pujet de La Serre, né à Toulouse en 1600 et mort en 1665, bibliothécaire du Duc d'Orléans et historiographe de France, fécond écrivain qui n'a survécu que dans les sarcasmes de Boileau, a écrit, non sans mérite, « la vie du P. Bernard ou la charité dans son trône », dédiée au Cardinal de Richelieu.

Thomas Le Gauffre, magistrat, maître des comptes, qui devint prêtre à l'instigation de son ami le P. Bernard et fut son successeur, nous a laissé un récit fidèle de la vie de son père spirituel. Le P. Lempereur écrivait en 1708 que le livre de M. Le Gauffre, paru en mars 1642, fut vendu en moins de quinze jours. A la fin d'avril de la même année, on imprima un second tirage qui s'écoula aussi rapidement. La dernière édition de 1680 fut épuisée avec le même succès.

François Gerson, docteur en théologie, conseiller et prédicateur ordinaire du roi, chanoine théologal de l'église de Saint-Quentin, puis vicaire général de l'archevêque de Rouen, a écrit une biographie du pauvre prêtre : « Histoire de la vie, naissance et heureux trépas de M. Bernard. »

François Giry, religieux provincial des Minimes, savant hagiographe, né à Paris en 1635, a répandu par son œuvre la sainte réputation de Claude Bernard. L'archevêque d'Avignon disait

de cet écrivain qu'il n'avait jamais vu autant de mérite uni à plus de modestie.

Jean-Pierre Camus, évêque de Belley, né à Paris en 1582, contribua plus activement à la gloire de Bernard. Camus était allié à la famille de Mademoiselle Legras, et fut le premier directeur de la mère des pauvres. Sa grande réputation d'orateur lui valut la faveur d'Henri IV, qui saisit l'occasion de la vacance du siège de Belley pour y nommer ce brillant prédicateur de vingt-six ans. En 1609, Camus fut sacré, dans la cathédrale de Belley, par saint François de Sales. Sa liaison avec l'évêque de Genève, les traits charmants qu'il nous en a conservés, ont sauvé ses œuvres de l'oubli. Il publia près de deux cents ouvrages, qui sont pour la plupart des romans ou des diatribes contre les moines, tous entachés de mauvais goût. Parmi ses meilleurs écrits, figure « l'esprit de saint François de Sales », souvent réimprimé, et enfin « l'éloge de piété à la mémoire de M. Claude Bernard, appelé le pauvre prêtre », dont les éditions successives furent épuisées dès leur apparition.

Le dernier en date des principaux biographes du P. Bernard, fut le P. Lempereur, jésuite, qui fit imprimer en 1708 la première édition de son livre, devenu aussi introuvable aujourd'hui que

ceux de ses prédécesseurs. Une seconde édition, publiée en 1834, est presque aussi rare que la première. Le P. Lempereur dédia la vie du pauvre prêtre à la princesse de Vaudemont, souveraine de Commercy, petite-fille de Marguerite de Chabot duchesse d'Elbeuf, « une des princesses de la cour qui profita davantage des exemples et du ministère du P. Bernard ».

Toutes ces biographies devinrent si rares dix ans après leur apparition, qu'on n'en trouvait déjà plus au temps du P. Lempereur. La bibliothèque nationale possède aujourd'hui ces rares et précieux volumes.

Nous devons noter enfin quelques traits biographiques sur le P. Bernard, cités par Denis Amelotte, dans la vie du P. de Condren.

Ces hagiographes sont des religieux connus par leur probité d'âme, et sont dignes de toute créance. Les faits qu'ils nous rapportent ont été vérifiés minutieusement par les commissions qui se réunirent, au lendemain de la mort du pauvre prêtre, en vue de préparer l'introduction de sa cause. La vie de Claude Bernard, puisée en partie à ces sources, se présente donc dans les conditions les meilleures de bonne foi et de certitude.

En outre de ces documents imprimés, nous avons compulsé les archives de la maison de

Sassenay, où les écrits autographes du P. Bernard et les pièces qui le concernent forment un dossier spécial, pieusement conservé par les descendants collatéraux du pauvre prêtre. Nous ne saurions exprimer assez de respectueuse gratitude à Madame la baronne de Laumont, née de Sassenay, qui a bien voulu nous confier ce précieux dépôt.

Pour terminer cet avant-propos, nous croyons utile de déclarer qu'en donnant au P. Bernard, ou à d'autres personnages dont il est parlé dans ce livre, le titre de saint, c'est uniquement pour nous conformer à l'usage reçu parmi les fidèles, qui donnent quelquefois cette qualification aux personnes d'une piété universellement reconnue. Nous n'avons pas dessein de prévenir le jugement sans appel du Souverain Pontife, notre très auguste Maître, à qui nous soumettons toujours nos sentiments, nos écrits et nos pensées.

CHAPITRE II

L'Église à la naissance de Claude Bernard

Lorsque naquit le pauvre prêtre en 1588, l'Église et la royauté traversaient un âge lugubre et plein d'épouvante : elles se débattaient, épuisées toutes les deux par les luttes sanglantes de la Réforme. Mais la monarchie allait revivre sous l'autorité du « lionceau de Navarre », tandis que l'Église, plus sensiblement atteinte, voyait à peine luire les premières clartés d'une aurore pâle et sans éclat. Elle apportait sans doute une activité réelle, un zèle plus pur et plus ardent à relever ses ruines, mais ses pieux ouvriers naissaient à peine et les meilleurs manquaient encore. Elle opposait sa charité féconde et son éternelle douceur à l'ascétisme farouche, au culte sans tendresse, à la religion sans paradis des sectateurs de Calvin, mais ses efforts restaient stériles contre les trois causes princi-

pales qui avaient fait le succès du protestantisme : la mauvaise vie du clergé, le désordre du cloître, l'ignorance complète des populations.

Le concile de Trente n'avait pas encore porté ses fruits : En vain l'ensemble de ses prescriptions, qui fut le véritable réformateur du XVIe siècle, avait-il rétabli les règles de la vie sacerdotale, décrété le retour des moines à leurs constitutions primitives et ordonné une distribution exacte de l'enseignement catholique à toutes les classes. Tous ses efforts n'avaient abouti encore qu'à la fondation de la congrégation de l'Oratoire par saint Philippe de Néri, et à l'établissement de quelques séminaires par saint Charles Borromée.

Dans le clergé régulier, à côté de l'ordre de Saint-Ignace, voué à la prédication et à l'enseignement, les Carmélites d'Espagne, réformées par sainte Thérèse d'Avila, ranimaient la ferveur des anciennes austérités, tandis que la Visitation de sainte Jeanne de Chantal proposait la vie monastique aux âmes douces, aux santés débiles, aux femmes du monde avides de calme et de prière.

A ce déclin du XVIe siècle, la France était encore, dit Louis Abelly, « un théâtre d'horreurs où la violence et l'impiété firent jouer d'étranges tragédies ... Ce qui était le plus grand et le plus funeste de tous ces maux, ajoute-t-il, c'était

un renversement presque universel de tout ordre et de toute discipline ecclésiastique, d'où provenait qu'en la plupart des provinces de ce royaume, les peuples étaient comme de pauvres brebis dispersées, sans pâture spirituelle, sans Sacrements, sans instruction, et presque sans aucun secours extérieur pour leur salut. »

Au début du XVII[e] siècle, la France entrait à peine dans le mouvement de renaissance religieuse de l'Italie et de l'Espagne : les guerres de religion, avec leurs passions et leurs violences, avaient retardé pour elle l'application de ces précieuses réformes. Elle était anéantie de tout le sang catholique qu'elle avait perdu depuis tant d'années, et ne pouvait se remettre de sa stupeur à la vue des grandes ruines, morales et matérielles, amoncelées par le glaive protestant. Comme au temps des persécutions de l'Église naissante, la chaîne qui retient Satan au fond des puits de l'abîme semblait de nouveau brisée.

A côté des temples détruits ou profanés, les défauts et l'ignorance du clergé ôtaient tout honneur au sacerdoce, et le transformaient en une condition humiliante et dédaignée. « Le sacerdoce, dit encore Abelly, était sans honneur et même dans un tel mépris en quelques lieux, qu'on tenait pour une sorte d'avilissement aux

personnes de condition, tant soit peu honnêtes selon le monde, de se mettre dans les saints ordres, à moins d'avoir quelque bénéfice considérable pour en couvrir la honte. Et selon la commune opinion du monde, c'était alors une espèce de contumélie et d'injure que de dire à quelque ecclésiastique de qualité qu'il était un prêtre. »

Pire encore était l'ignorance des populations rurales : le paysan ne connaissait ni les vérités de la foi, ni les mystères essentiels de la religion, ni peut-être l'existence d'un Dieu qu'il ne savait plus ni servir ni prier. Quant aux habitants des villes, mieux assistés dans leurs besoins spirituels, ils recevaient encore quelque clarté des prédications que commençaient à répandre les jésuites, mais « cette connaissance était stérile et cette lumière sans chaleur. On n'y voyait presqu'aucune marque, dit encore l'évêque de Rodez, de cette véritable charité qui se fait connaître par les œuvres. Les exercices de miséricorde spirituelle envers le prochain n'étaient point en usage parmi les personnes laïques, et pour les aumônes et les assistances corporelles, on ne s'y adonnait que fort petitement ». Oublié ainsi par la charité chrétienne, le pauvre peuple qui vécut dans l'horreur de ces années d'épouvante, crut sans doute que tout allait s'effondrer. Les mal-

heureux appelaient en vain la justice, imploraient une consolation à tant de misère et de désespoir, et tout se taisait !

Mais Dieu semblait garder le silence, comme pour démontrer une fois de plus l'origine divine de son Église par le désordre et l'indignité des siens : A une heure où tout paraissait s'écrouler, il voulait prouver qu'aucune institution humaine, en dehors de l'Église, n'était capable de résister à de tels chocs. La monarchie et la société semblaient à bout de ressources : De Charles IX à Louis XIII, l'histoire du protestantisme français n'est qu'une suite d'attaques contre les chefs, la constitution, la sûreté de l'État. Les Calvinistes livrent à leur souverain quatre batailles rangées, essayent de remplacer la monarchie par une république en démembrant la France avec la complicité de l'étranger, et trahissent leur pays. Le traité d'Hamptoncourt, entre Coligny et l'Angleterre, est le monument le plus étonnant et le plus mémorable de toutes les histoires de félonie.

La réforme sert de prétexte à la perversité protestante : la passion de l'Église est complète, rien n'y manque, ni les clameurs, ni les blasphèmes, ni les trahisons, ni le sang des justes. La terre appartient à l'esprit du mal, il bloque l'Église et l'assaille sans répit. Il semble que

les enfers soient vides et que Satan ait mobilisé ses légions pour envahir le royaume chrétien. Mais l'Église attend patiemment l'heure où Dieu lui enverra des saints pour la dégager. Et bientôt, en France, Dieu fera germer d'admirables semences mystiques : les Bérulle, les Olier, les Claude Bernard, les Condren, ces doux apôtres d'une religion idéale, qui allaient rendre aux souffrants, aux misérables et aux opprimés un Dieu de guérison, de consolation et d'espérance, et prêcher aux puissants et aux riches le Jésus pauvre et nu de Bethléem.

Notre patrie traversait une époque fameuse dans son histoire : elle entrait dans le grand siècle, pour descendre plus tard à des siècles moins favorisés. Malgré les germes d'avenir mauvais qui vivaient au sein de la nation, la patience de Dieu n'était pas encore excédée ; Il prenait pitié de la vérité catholique luttant seule, au prix des plus grandes peines, contre le mal, et il consentait enfin à tirer de ce chaos ces prodiges de génie et de vertu que nous honorons aujourd'hui d'un culte attendri ; Il suscitait des saints, prêts à payer, par la douleur et par le sacrifice, la rançon des péchés et des fautes. A ne considérer que la liste déjà longue des réformateurs, depuis César de Bus jusqu'à Vincent de Paul, et la série d'œuvres excellentes de

ces bienfaiteurs de l'humanité chrétienne, il faut reconnaître qu'un esprit de renaissance religieuse soufflait enfin sur les premières années du XVII[e] siècle, et pénétrait profondément les masses populaires.

Louis XIII, guidé par le génie de Richelieu, eut la gloire de briser tous les efforts de l'impiété, de rendre le calme aux provinces, de venger la Majesté royale, de sauver la France chrétienne, et de reculer de cent soixante-dix ans l'avènement de la république et de l'athéisme d'État. Ce mouvement politique et religieux, qui s'étendit encore après la mort du P. Bernard, justifie par ses bienfaits, par ses institutions qui régissent encore notre charité et forment toujours la source féconde du sacerdoce, ce renom d'âge chrétien que cette époque mérite, surtout quand on la compare aux hérésies du XVI[e] siècle et au scepticisme du XVIII[e].

CHAPITRE III

La famille de Claude Bernard. Naissance de Claude. — Son éducation. Ses rapports avec le monde.

Claude Bernard, une des plus douces et poétiques figures de la sainte pléiade de l'Église de France sous Louis XIII, rappelle à la fois saint Vincent de Paul par sa charité héroïque et son esprit de sacrifice, et François d'Assise par son humilité et son mépris de la richesse. Comme le moine de l'Ombrie, le pauvre prêtre, par un ascendant inoui sur ses contemporains, remit en honneur la sainte pauvreté volontaire, pour faire équilibre aux crimes des riches et à l'orgueil des puissants.

Dieu cependant lui avait prodigué tous les biens qui font le succès du monde, et en premier lieu la naissance, la fortune et la considération.

Essentiellement bourguignonne, la famille de Claude était de fort ancienne origine : les ducs

avaient fait sa noblesse et sa notoriété, et après eux, depuis l'établissement du Parlement de Dijon par Louis XI, les Bernard n'avaient cessé de se transmettre avec honneur les premières charges de la magistrature. Par une louable fidélité à leur province d'origine, ils avaient conservé la touchante tradition de donner à leurs enfants, comme noms de baptême, ceux des patrons de la Bourgogne : Etienne, Claude, Bénigne, Bernard, Jean.

L'ancêtre le plus anciennement connu, dans l'ascendance du P. Bernard, fut Jean Bernard, clerc et auditeur des causes d'appeaux en Bourgogne, en 1437. Les enfants et petits-enfants de ce magistrat occupèrent tour à tour les fonctions de secrétaire du duc de Bourgogne, puis de Charles VIII, et enfin l'importante charge de contrôleur général de l'artillerie et munitions pour le roi.

Etienne Bernard, seigneur de Sainte-Hélène et du Tartre, père du pauvre prêtre, avocat au parlement de Bourgogne, naquit à Dijon en 1553. Il fut gagné à la Ligue par le maréchal Jean de Saulx-Tavannes, gouverneur de Bourgogne, et ne tarda pas à acquérir dans ce parti une notoriété incontestable, en rapport avec sa dignité de vie, son exacte probité et son esprit profondément religieux.

En 1588 il fut élu par le tiers-état de sa province député aux Etats-généraux de Blois qui s'ouvrirent le 2 octobre. Le tiers s'assembla à la maison de ville, sous la présidence de La Chapelle-Marteau, prévôt des marchands de Paris. Le 16 octobre, eut lieu la première assemblée générale, où le tiers comptait cent quatre-vingt-onze membres. Etienne Bernard s'y fit remarquer dès le début et se joignit au duc de Guise pour défendre le peuple « détroussé, nud et mis en chemise », et depuis si longtemps accablé d'impôts destinés à satisfaire le luxe des mignons. Il ne craignit pas d'évoquer l'image de « la rapine marchant par le royaume à enseignes déployées » et de dire au roi : « Sire, l'amour du peuple est le fondement de votre royaume et la sûreté de votre sceptre. »

Avec Guise, l'orateur montra son zèle pour l'Église Romaine en demandant l'application des décrets du Concile de Trente, malgré l'opposition de l'avocat général d'Espesses, qui défendait obstinément les libertés de l'Église Gallicane, en affirmant que les Papes n'avaient aucun droit de commander dans les pays soumis à la couronne de France. Il répondit par un éloquent discours qui le plaça au premier rang des hommes politiques de ce temps. A propos de la Réforme, il rappela à Henri III ses devoirs de protecteur du

Catholicisme : « Anciennement, Sire, votre France était la maison de Dieu et la famille de son Église, en laquelle habitait cette sage et chaste maîtresse la religion Catholique, Apostolique et Romaine, espouse unique sans rides et sans taches, laquelle partant ne pouvait être bravée par l'affront, impudence et paillardise d'une opinion nouvelle. »

La harangue d'Etienne Bernard, qui nous a été conservée (1), fut universellement approuvée. Son éloquence et sa prudence méritèrent non seulement les louanges de l'assemblée, qui lui en fit témoigner sa reconnaissance par les présidents des douze gouvernements, mais encore l'éloge du Roi : « Jamais homme, dit Henri III, ne m'a exprimé de plus belles vérités sans m'offenser. Il a conservé le respect qu'il me devait, il a soutenu la cause pour laquelle il parlait, et sans rien déroger à ma couronne, il a demandé tout ce que les plus intéressés pouvaient attendre de l'ardeur de son zèle (2). »

La mort dramatique du duc de Guise mit fin à ces grandes assises nationales, et Etienne Ber-

(1) Harangue prononcée devant le Roi, séant en ses Etats généraux tenus à Blois, le lundi seizième de janvier 1589. — Blois, L'Huillier, 1589.

(2) P. D. Guérin, minime. — Oraison funèbre de M. Etienne Bernard.

nard, qui avait témoigné tant d'ardeur pour le triomphe de la religion et le bien des peuples, quitta Blois, comblé par la faveur royale qui le nomma maire de Dijon et conseiller au parlement de Bourgogne.

Délégué de nouveau aux états de la Ligue, qui s'ouvrirent à Paris le 26 janvier 1593, il fut de ceux qui s'élevèrent avec le plus de force contre la proposition d'appeler à la couronne de France un prince étranger (1). Ligueur ardent, mais sans fanatisme et sans rien d'Espagnol, Bernard se réservait de retourner loyalement à son roi légitime, le jour où Henri de Navarre se rendrait au vœu national. Il se trouvait ainsi tout désigné pour prendre part avec l'archevêque de Lyon, Villars gouverneur de Rouen, Jean Le Maître premier président, Villeroy et Jeannin, aux conférences de Suresnes, qui devaient préparer l'abjuration d'Henri IV (2). Dans cette nouvelle assemblée, sa harangue persuasive fit accorder une trêve de deux ans. Nommé à son retour garde des sceaux au parlement de Dijon, Etienne Bernard prit part aux négociations qui suivirent la bataille de Fontaine-Française, et

(1) Pierre de l'Estoile — Mémoires.

(2) Parmi les délégués envoyés par Henri IV à la conférence de Suresnes, se trouvait Godefroy Camus de Pontcarré, grand-oncle de J.-P. Camus, évêque de Belley.

dressa lui-même les articles du traité conclu entre Henri IV et le duc de Mayenne, et qui réconciliait la Ligue avec le roi converti.

Peut-être s'étonnera-t-on qu'un homme de la valeur d'Etienne Bernard ait pu se laisser entraîner dans un mouvement que nous sommes portés à considérer aujourd'hui comme une vaste intrigue, où des chefs ambitieux ne cherchèrent souvent que la satisfaction de leur avidité. Mais il ne faut pas oublier que nos ancêtres admettaient comme un principe absolu qu'un monarque, hors du giron de l'Église, n'avait pour régner sur la France qu'un titre incomplet et un droit invalide. Pour les Français du XVIe siècle, ce qui donnait au prince la souveraine autorité et la légitimité véritable, c'était le lien qui l'unissait à l'Église Catholique, lien dont l'onction et le serment du sacre étaient la solennelle consécration. Cette conviction, dont le droit divin est le corollaire, resta le fond des idées politiques du pauvre prêtre, qui regarda toujours la souveraineté royale comme l'image terrestre de l'autorité de Dieu, et son prince comme un maître unique, divinement chargé de la défense de la foi et de la patrie.

La France, lassée de tant de troubles, désirait ardemment la paix dont elle saluait le présage dans la conversion d'Henri IV. Cependant quel-

ques villes résistaient encore au vœu de la majorité des Français : Marseille était de ce nombre. Aidés d'une milice nombreuse et bien disciplinée, le viguier Louis d'Aix et le premier consul Charles de Cazaux, maîtres de la cité, exerçaient depuis cinq ans une véritable dictature. Ils s'étaient donné des compagnies de gardes, levaient des soldats et refusaient de reconnaître l'autorité royale. Ils avaient appelé les Espagnols à leur secours, tandis que des troupes gênoises, conduites par Carlo Doria, leur avaient été envoyées par le prince de Melfe. Un capitaine corse, Pierre de Libertat (1), gagné par le duc de Guise, gouverneur de la Provence, jura de tenter l'entreprise qui devait délivrer Marseille et l'empêcher de passer sous la domination étrangère. Etienne Bernard prit une part active à cette action, bien qu'il n'eût, comme il le dit lui-même dans sa harangue de Blois, « jamais ouï son de trompette, ni jamais vu escadrons en campagne, siège de ville, ni brèche faite ». Devenu le plus dévoué sujet d'Henri IV, qui venait de le nommer président de la cour souveraine de justice qui siégeait à Marseille, il avait été menacé de mort par les duumvirs. Il venait de recevoir d'eux l'or-

(1) Pierre de Bayon de Libertat était né à Calvi d'une des plus nobles famille de l'ile.

dre de quitter la ville, lorsqu'il apprit la tentative de Libertat. C'était le 17 février 1596. Le duc de Guise faisait marcher ses troupes sur Marseille, tandis que Louis d'Aix sortait aussitôt avec un détachement pour s'avancer à sa rencontre. Pendant ce temps Libertat s'emparait d'une des portes de la ville, la fermait et tuait de sa main le consul Cazaux qui tentait de s'y opposer. A cette nouvelle, Etienne Bernard, quoique malade, appelle de Cabre, de Ruffi, de Boyer, de Saint-Jacques, se met à leur tête et entraîne le peuple vers la porte royale aux cris de : Vive le Roi ! Vive la France ! Il s'adjoint un corps de troupes, commandé par d'Alamanon, s'empare du corps de garde de la Loge, où Louis d'Aix s'était retiré et où il essayait de se défendre, et le contraint de se réfugier au monastère de Saint-Victor. Grâce à ce coup d'audace, le duc de Guise entrait victorieusement à Marseille au moment où les secours étrangers allaient pénétrer dans le port (1).

Etienne Bernard méritait bien de nouvelles faveurs royales : Henri IV l'appela à Rouen, et fit en présence de sa cour le juste éloge des vertus et du courage de l'ancien ligueur, qu'il nomma son conseiller, et auquel il donna la

(1) De Ruffi, *Histoire de la ville de Marseille*.

lieutenance générale du bailliage de Chalon-sur-Saône (1).

Après ces événements, auxquels il avait pris une part si honorable, Etienne Bernard se retira en Bourgogne et partagea son temps entre ses occupations de conseiller au parlement de Dijon et sa charge de lieutenant général à Chalon. C'est dans ces doubles fonctions qu'il se montra le modèle des magistrats et l'exemple des chrétiens. Il mourut subitement, à la fin du Jubilé qu'il venait de gagner, le 23 mars 1609, jour anniversaire de sa naissance.

Les fils conservèrent pieusement la mémoire de leur noble père et lui firent élever un mausolée en l'église des Pères minimes de Chalon. Claude Bernard, qui lui garda un culte attendri, se flattait souvent de « l'honneur d'être sorti d'une source si pure ». Sa piété filiale lui inspira de faire graver le portrait de son père, au-dessous duquel il écrivit son éloge et le résumé de

(1) Libertat fut aussi récompensé : Guise lui donna le bâton de viguier, le roi le combla d'honneurs, et sa statue fut élevée dans une des salles de l'Hôtel de ville de Marseille, peu après sa mort, survenue l'année suivante. « Henri IV, dit de Thou, après la réduction de Marseille ajouta à son nom de Bayon celui de Libertat ; une lettre authentique en fait foi ; et le monarque levant les bras au ciel s'écriait : « Maintenant je suis roi de France ! »

sa vie (1) ; il fit aussi imprimer l'oraison funèbre que le P. Guérin, provincial des Minimes de Franche-Comté, prononça à ses obsèques. Il publia en outre le testament paternel que Camus comparait à « ces exhalaisons de Paradis dont il est parlé dans le cantique ».

Etienne Bernard avait épousé Marguerite Paradin, petite-nièce de l'historiographe lyonnais, et fille unique de Jean-Guillaume Paradin de Cuiseaux, médecin de François I[er]. Elle mourut avant son mari, puisque Etienne Bernard ordonna dans son testament que son corps soit inhumé à Chalon, et que son cœur soit enseveli « auprès des cendres de sa femme qui reposaient en l'église Saint-Michel de Dijon, dans la sépulture des Paradin (2) ».

Etienne Bernard laissa treize enfants, dont cinq seulement survécurent et continuèrent noblement dans l'Église et dans la magistrature les saintes traditions de leur aïeux. L'aîné, Jean, seigneur de Sainte-Hélène et de Baudrière, naquit à Dijon en 1576, et fit ses études de droit à Toulouse, sous la direction du docteur Moran. Il

(1) La bibliothèque nationale possède une magnifique épreuve de ce portrait d'Etienne Bernard, avec ses armes et sa devise : « *fama, non forma* ».

(2) Il fut remarié en secondes noces à Judith Quenot, dont il n'eut pas d'enfants.

séjourna longtemps à Rome et à Naples, pour compléter ses études d'humanités, et succéda à son père comme lieutenant-général au bailliage de Chalon, jusqu'en 1651. Le roi l'honora du titre de conseiller d'État, et le nomma vicomte-mayeur de Chalon. Il épousa Jeanne de Pontoux, fille de Robert de Pontoux, seigneur de La Tour de Lux, et continua la descendance collatérale du pauvre prêtre, dignement représentée aujourd'hui par la marquise douairière Bernard de Sassenay et sa fille la baronne de Laumont.

Judith Bernard, sœur de Jean, épousa le marquis de Messignac, capitaine des gardes du duc d'Anjou et lieutenant général des armées du roi. Les deux autres filles d'Etienne embrassèrent la vie religieuse.

Alliés au XVIIe siècle aux Dumay, aux Fyot de Mineure, aux de Vienne de Comarin, les Bernard déclarèrent leurs anciennes armes à l'armorial général de France, conformément à l'édit de 1696. Elles se blasonnent ainsi : d'azur à une fasce d'or, chargée d'une molette d'azur, accompagnée en chef de deux épées d'argent, les gardes et poignées d'or, et en pointe d'un étendard d'argent, attaché à une lance d'or, posé en bande.

Claude Bernard, si connu depuis sous le nom de « pauvre prêtre », naquit à Dijon le 26 décem-

bre 1588. Il ne peut y avoir aucun doute sur la date et le lieu de sa naissance, car Etienne Bernard a rédigé de sa main le livre de raison de sa famille, sur les premiers feuillets du splendide missel dont il faisait usage, et que la famille de Sassenay conserve aujourd'hui avec un filial respect. Il écrit en effet, à propos de la naissance de son dixième enfant :

« Mon fils Claude Bernard nasquit le lundy, jour de Saint-Estienne, 26e Décembre mil cinq cent quatre vingt et huit, sur les deux heures du matin. Ses parrain et marraine furent Monsieur Peschart (1), maistre des comptes, mon plus grand et fidèle amy, et Mademoiselle Bégat, femme de Monsieur le conseiller Fyot, l'esné (2) ; ayant esté baptisé sur les fonts de Saint-Michel. Dieu luy face la grâce de vivre et de mourir en sa crainte. J'estais pour lors à Bloys. »

(1) Claude Peschard, maître ordinaire des comptes, fut pourvu de sa charge le 31 décembre 1579. Il s'attacha au duc d'Anjou et mourut en 1590. Il était fils de noble Michel Peschart seigneur de La Roche, trésorier des fortifications en Bourgogne, et de Jeanne Brocard dame de Trouhans. Il avait épousé Bénigne Pouffier, fille du seigneur de Tasniot.

(2) Jean Fyot, seigneur de Chevanay, conseiller au parlement, fils de Jacques Fyot, greffier en chef au parlement de Dijon, et de Marie de Macheco, épousa en 1571 Anne, fille de Jean-Agneau Bégat, président au parlement de Bourgogne.

Nous savons peu de choses de son enfance, qui dut ressembler sans doute à toutes les autres, jusqu'au moment où sa famille l'envoya aux Pères Jésuites de Dôle. Il avait à peine neuf ans. L'ardent ligueur qu'était le père de Claude ne pouvait faire un meilleur choix pour la formation chrétienne de son fils, car le collège de Dôle était alors une véritable citadelle d'orthodoxie, gouvernée par la Compagnie de Jésus. Chassés de Dijon par Henri IV, les Jésuites se réfugièrent à Dôle, dans le collège fondé en 1582 par le Père Edmond Auger (1), en vertu d'un bref de Grégoire XIII et de lettres patentes de Philippe II. La part prépondérante prise par la Compagnie de Jésus dans le mouvement scolaire, dès la fin du XVIe siècle, ne saurait être mise en doute. Aussi, par suite de leur méthode d'éducation, à peine les Jésuites furent-ils établis à Dôle que leur collège, appelé depuis le collège de l'Arc, se développa rapidement. Trois

(1) Le P. Auger, né en 1515, fut admis au noviciat de Rome par saint Ignace. Lainez l'envoya en 1559 en France pour travailler à la conversion des Huguenots. Il fut arrêté à Valence par le baron des Adrets, et condamné à être pendu haut et court. Il était déjà sur l'échelle fatale, lorsque son éloquence, que l'appareil du supplice n'intimidait pas, attendrit le ministre qui l'assistait. Il dut sa grâce à son courage. Les huguenots espéraient aussi qu'en lui laissant la vie, ils arriveraient à l'entraîner dans leur secte. Il devint dans la suite le prédicateur d'Henri III.

ans après sa fondation, il comptait plus de cinq cents élèves et de soixante maîtres.

Au moment de l'entrée de Claude, l'institution était donc dans tout son éclat, et l'enseignement y atteignait son développement le plus complet. Claude devint un des meilleurs élèves du collège, et dans ce milieu distingué il n'eut pas de peine à développer ses heureuses dispositions pour les mathématiques, les lettres, la philosophie, la musique et la peinture. Fort habile aux arts, il saisissait les ressemblances avec une étonnante facilité. Dans les lettres, à l'exemple de son grand-père Paradin, qui a laissé quelques pièces aujourd'hui oubliées, Claude cultiva la poésie, et composa des cantiques, des stances à l'Eucharistie et à la Sainte Vierge. Lorsqu'il fut dans les ordres, il abandonna ses inspirations lyriques, se trouvant « trop pauvre prêtre pour avoir une muse riche et une veine d'or ».

Servi par une intelligence des plus vives et par une merveilleuse facilité, l'étude était pour lui sans aridité et le travail n'était qu'un jeu : « Si à l'heureuse mémoire que le ciel lui avait donnée, dit son panégyriste Mgr Camus, il eût ajouté de l'assiduité et un peu plus d'attention, il fût sans doute devenu un grand homme de lettres, mais c'est le défaut ordinaire de tous les

vifs entendements d'avoir plus de Mercure que de Saturne, et aux esprits prompts d'avoir la chair infirme, je veux dire impatiente d'un labeur assidu et de ce travail tendu et opiniâtre duquel le poète dit : « *Labor omnia vincit improbus.* »

Grâce à ces heureuses dispositions et à l'originalité de son esprit, Claude fut bientôt un des plus habiles acteurs dans la pléiade des grands, qui interprétaient brillamment, sur le théâtre du collège, des scènes de l'antiquité ou de l'Ancien Testament. Il acquit une telle habileté dans l'art dramatique, qu'il devint capable d'improviser à l'instant une comédie et d'y jouer tous les personnages. La Providence semblait le préparer ainsi, dit P. Camus, « à ces théâtres sanglants des exécutions publiques où la justice de Dieu se fait paraître terrible sur les enfants des hommes. Si aux jours de son adolescence il a ravi de joie les yeux des spectateurs en des spectacles feints, combien en son âge mûr a-t-il donné d'édification à ceux qui ont vu de si prodigieux effets de son zèle en la conversion des plus désespérés et des âmes les plus obstinées et déplorées. »

Son séjour aux jésuites de Dôle lui valut l'affection des Pères. Pierre Camus nous apprend que le jeune Claude, « sous la sainte et judi-

cieuse discipline de cette sainte compagnie qui fait profession de graver le nom de Jésus sur le cœur des petits et des grands par tout l'univers, s'avança également dans les lettres et dans la piété. » Nous savons en effet, par le nécrologe de la Compagnie de Jésus, que plusieurs Pères de la communauté de Dôle, à cette époque, moururent en odeur de sainteté.

A sa sortie du collège, Claude, qui se destinait à la magistrature, rejoignit son frère aîné Jean pour étudier le droit à Toulouse, dans la célèbre université qui jouissait alors de la plus haute réputation.

S'il faut en croire l'évêque de Belley, dans son exubérance ordinaire d'images et de bel esprit, Claude était dans tout l'éclat de la plus charmante jeunesse : « La taille de son corps était, dit-il, au dessus de la moyenne... Son port était haut et droit et sa disposition si adroite et si souple, que s'il se fût adonné à la profession des armes, peu l'eussent surpassé en l'adresse des exercices du corps, tant il y avait de facilité et d'adresse... Il possédait ce « *prepon* » des Grecs, cette vénusté des Latins, ce « *non so che* », cette « *vaghezza* » des Italiens, cette décence, cet agrément, cette bonne mine, qui sont autant d'attraits pour gagner la bienveillance des âmes les plus rebelles à la donner. »

Après la mort de son père, survenue en 1609, Claude revint à Dijon et bientôt la vie mondaine l'absorba complètement. Ses avantages physiques, les grâces de son esprit, la haute situation de sa famille, lui valurent de brillants succès. Il fit alors la connaissance de l'ami de saint François de Sales, Jean-Pierre Camus, évêque de Belley, venu à Dijon en 1615, auprès du parlement, pour les affaires du clergé de son diocèse. La vive intelligence et l'amabilité de Claude lui concilièrent le cœur du prélat dont l'influence allait devenir décisive sur l'avenir du jeune homme. Un simple badinage détermina cette liaison. Claude Bernard fréquentait les prédications de l'évêque de Belley, orateur très réputé à cette époque, et il réussissait à imiter avec une telle ressemblance la voix et le geste de l'orateur, qu'un jour le prélat voulut l'entendre et déclara fort plaisamment : « Je me suis vu en lui comme dans un miroir, avec tant de naïveté que j'avais de la complaisance à me considérer en son action, et à reconnaître que l'original ne valait pas une si excellente et artificieuse copie. De sorte qu'il me semblait que je valais mieux entre ses mains qu'entre les miennes propres. » Dès lors, pendant les deux mois que Pierre Camus passa à Dijon, chez les Frères prêcheurs, une intimité des plus

étroites s'établit entre l'évêque et son jeune sosie.

Le prélat, qui devait lui transmettre le premier appel à une vocation sublime, l'engagea fréquemment à faire retour aux pratiques religieuses qu'il négligeait dans le monde, et lui fit lire saint Augustin en marquant « les endroits qui semblaient le devoir toucher davantage..... Qui m'eût pu faire croire, ajoute Camus, que le prêt d'un livre et la marque de quelques passages eût dû enfanter un tel homme à Jésus-Christ et que Dieu eût caché dans ces feuilles mortes, comme le feu dans le caillou, une semence de vie et d'immortalité ! »

Quelle lecture en effet pouvait produire sur l'esprit de Claude une impression plus profonde et plus salutaire ? Il y avait déjà dans son âme de secrètes ardeurs pour le bien, d'impérieux besoins de sacrifices, combattus sans cesse par des irrésolutions, par de chimériques espérances. La diversité des sentiments qui l'animaient le rendait plus apte qu'un autre à sentir les beautés de ce livre sublime. Il trouvait dans l'histoire du grand évêque d'Hippone des réflexions profondes sur les égarements de la jeunesse, des considérations admirables sur l'infinie bonté de Dieu et sur les abîmes de l'homme, d'ardentes prières

pour obtenir du ciel l'intelligence des choses surnaturelles.

Mais l'effet progressif des sentiments religieux que les confessions faisaient naître en l'âme de Bernard, la laissait encore faible quoique persuadée; aussi, lorsque l'évêque de Belley proposait à Claude d'entrer dans l'état ecclésiastique, le jeune homme résistait-il « à l'éperon de la grâce ». Il répondait aux exhortations de son ami : « Eh quoi! Ne saurait-on se sauver sans être moine? je n'ai aucune vocation pour le cloître. Si je suis vos conseils, qu'adviendra-t-il de moi ? Je suis un cadet qui n'ai rien, et il n'y a presque point de bénéfices en notre province qui ne soient à la nomination du roi. Les bénéfices sont difficiles à attraper ces temps-ci : les chevaux les courent et les ânes les emportent! Décidément j'aime mieux être pauvre gentilhomme ou officier que pauvre prêtre. » Ce terme de pauvre prêtre lui faisait horreur et il affirmait que rien ne déshonore tant la prêtrise que la pauvreté.

La détermination de Claude n'altéra pas l'amitié que lui portait l'évêque de Belley, puisque Camus, en quittant Dijon, ne put se séparer de son jeune ami. Il décida de l'amener avec lui à Lyon, où ils furent tous deux les hôtes de l'archevêque Denis-Simon de Marquemont. Il y montra, dit son apologiste, « des grâces qui

eussent enchanté des rochers ». Mais ce séjour fut de courte durée, et Claude, rappelé à Chalon par sa famille, dut se séparer de son ami.

Cependant l'évêque de Belley n'abandonnait pas ses projets sprituels et ne se décourageait pas, malgré la direction toute opposée à ses conseils que venait de prendre Claude en s'attachant au duc de Bellegarde (1). Etienne Bernard avait connu aux États de Blois le futur gouverneur de la Bourgogne, alors que le duc, dans tout l'éclat de sa jeunesse, occupait la charge de premier gentilhomme de la chambre du roi.

Peu de temps après le passage de Mgr Camus à Dijon, Bellegarde fut rappelé auprès de Louis XIII par les fonctions de sa charge de grand écuyer. Avant son départ il fut salué par les cours souveraines et les notabilités de Dijon, et leur dit, en désignant son jeune ami : « Messieurs, ne me sachez pas mauvais gré de ce que je vous enlève M. Bernard ; j'espère le mettre en

(1) Roger de Saint-Lary et de Termes, duc de Bellegarde, ami et compatriote d'Henri IV, fut l'héritier des grâces royales qui valurent à son père le surnom de « torrent de la faveur » ; il figura avec honneur à Arques, à Fontaine-Française, au siège de La Rochelle. Grand écuyer sous Henri III, il devint gouverneur de la Bourgogne sous Henri IV ; Louis XIII, en 1620, donna le nom de Bellegarde à la ville de Seurre, et l'érigea en duché-pairie pour son favori.

état de vous faire honneur, et qu'un jour on parlera de lui dans le monde. »

On conçoit quelles espérances durent faire naître dans l'esprit de Claude ces bienveillantes paroles du premier personnage de la Bourgogne, et combien cette amitié si marquée et si publique devait servir à contrebalancer les sollicitations de l'évêque de Belley.

CHAPITRE IV

Sa conversion. — Ses premiers rapports avec les saints personnages ses contemporains.

Cet éclat de la fortune que le gouverneur de Bourgogne se plaisait à prophétiser à son protégé, n'était par celui que Dieu destinait à son élu. Claude Bernard touchait à la première étape de sa conversion, qui eût été peut-être définitive, s'il eût trouvé tout d'abord une influence plus ferme et plus constante. L'évêque de Belley, emporté trop souvent hors des limites de la prudence par une imagination ardente, dépourvu de mesure et souvent de jugement, n'était pas le sage directeur qui convenait au jeune Bernard. Cette première impulsion de vie religieuse, cette direction trop superficielle, furent la principale cause des longues hésitations de Claude. Aussi, pour s'élever au-dessus des choses humaines, jusqu'à ce sommet de vie surnaturelle où règne

Dieu, Bernard allait-il gravir avec lenteur, et non sans effort, l'âpre montée de ce sentier étroit et rude qui conduit à ce « mont sublime » qu'est le sainteté.

Son premier pas date de 1617. Claude vivait encore dans la dissipation, et son talent d'imitateur lui valait toujours de nouveaux succès dans la bande de jeunes étourdis qu'il fréquentait à Paris. Ses joyeux compagnons, à son insu, concertèrent un jour une supercherie et l'invitèrent à venir entendre un prédicateur extraordinaire au couvent des Ursulines, nouvellement établies à Paris. Il s'y rendit sans se douter de la triste comédie qu'on allait lui faire jouer. A son arrivée le sermon était sonné, l'église regorgeait de fidèles. Ses amis lui apprirent alors que le fameux prédicateur annoncé n'était autre que lui-même et qu'il n'y avait plus moyen de se dérober. Bernard résista un instant, se résolut enfin à revêtir la soutane et le surplis et à prendre à contre-cœur le chemin de la chapelle. Il montait les premiers degrés de la chaire, lorsqu'Etienne Bernard, son père, lui apparut avec un visage sévère, en lui reprochant la profanation de la parole divine. Mais Claude n'écouta pas cette voix à laquelle il avait si longtemps obéi, et développa les paroles de l'Évangile du jour : *Sic Deus dilexit mundum ut filium suum uni-*

genitum daret. Entraîné par l'ardeur de son imagination, il toucha si vivement son auditoire que ses jeunes amis, accourus pour rire de cette supercherie sacrilège, furent eux-mêmes émus jusqu'aux larmes.

Cependant Claude ne parvenait pas à imposer silence à son repentir : les paroles de son père, son air grave et attristé, restaient gravés dans son esprit. Une sorte de frayeur religieuse hanta quelque temps sa solitude, mais les sollicitations du monde le tirèrent encore de sa retraite, et le relancèrent impitoyablement dans le tourbillon des fêtes, des bals, des mascarades, et de tous ces plaisirs bruyants qu'il appelait plus tard « les délits de sa jeunesse ». Le duc de Bellegarde n'entendait pas laisser loin de lui le gentilhomme qui était l'âme des réunions joyeuses de son hôtel, et, pour mettre un terme aux scrupules de Bernard, il l'engagea à briguer, dans ses salons, le championnat de la danse. Cet art élégant et frivole était alors chose fort noble, puisque le roi dansait devant sa cour, et que Louis XIV déclara plus tard, en instituant en 1661 l'académie de danse, que ce divertissement était des plus utiles à sa noblesse.

Bernard était un danseur émérite, et cette réputation lui attira le défi que Bellegarde accepta pour lui. Au jour fixé, les concurrents

font leur entrée dans les salons du duc, avec vingt-quatre violons, et l'on admire leur grâce et leur adresse. Le tour de Claude est venu, on l'attend avec impatience, lorsqu'on vient annoncer qu'il envoie ses excuses au duc de Bellegarde et renonce au défi accepté. Que s'était-il passé pour déterminer l'abstention de Claude? Au moment d'entrer en lice, Etienne Bernard comme la première fois avait apparu à son fils et lui avait ordonné sévèrement de se retirer.

La piété filiale venait de vaincre enfin les hésitations de Claude : saisi de remords et de frayeur, il se rappela, au milieu des graves résolutions qui l'occupaient, les exhortations si pressantes de l'évêque de Belley et de l'archevêque de Lyon, auxquelles il avait été si longtemps rebelle, et par une décision irrévocable, il alla se loger au quartier de l'Université pour étudier la théologie, et prit l'habit ecclésiastique. Ainsi la Providence le détachait des vanités du monde et le préparait graduellement à la vie de renoncement à laquelle il était appelé. Le duc de Bellegarde, qui avait tant encouragé ses succès mondains, fut des premiers à lui donner des conseils de retraite. Le titre d'abbé de Saint-Sulpice en Bresse, dont il avait été pourvu, justifiait son nouvel extérieur, bien qu'il eût remis aux religieux le gouvernement de l'abbaye en faveur

d'un titulaire, et qu'il ne se fût réservé qu'une pension. Fondée par le moine Humbert en 1115, au diocèse de Belley, cette abbaye de Saint-Sulpice, régie d'abord par la règle de saint Benoît, puis par celle de saint Bruno, appartenait alors à l'ordre de Cîteaux.

Mais le changement de vie n'avait pas encore modifié le cœur de Bernard. Cette humilité, qu'il allait pratiquer plus tard sous sa forme la plus héroïque, était entravée pas des aspirations brillantes, par des ambitions qui visaient l'épiscopat. Un jour de décembre 1619, Claude était dans une réunion mondaine où chacun s'empressait de le complimenter sur le bénéfice que le roi venait de lui accorder. On lui fit même entendre qu'ayant obtenu l'abbaye de Saint-Sulpice, que l'évêque de Mâcon possédait en commende, il lui serait facile d'obtenir l'évêché de Gaspard Dinet. Bernard résista faiblement, se laissa gagner, et se décida à briguer le siège vacant (1). Pour réaliser ses désirs, il comptait sur la fidèle protection du duc de Bellegarde, encore en faveur, et sur l'influence du P. Jean Arnoux (2),

(1) Louis Dinet succéda à son oncle Gaspard comme évêque de Mâcon et abbé de Saint-Sulpice.

(2) Prédicateur très apprécié de la cour, Arnoux fit de louables efforts pour réconcilier Louis XIII avec Marie de Médicis. Au moment même où leur division était dans tout

confesseur de Louis XIII depuis la mort du P. Cotton.

L'ambition de Bernard était si ardente qu'il n'hésita pas à prendre de suite la route de Compiègne pour solliciter le roi. Il partit à cheval. Au milieu de la forêt de Compiègne, en pleine nuit, il fut surpris par une pluie si violente que son cheval refusa tout effort et s'arrêta soudain. L'obscurité profonde, les éléments déchaînés, l'orage plus ténébreux encore qui grondait dans son âme, l'importance de la démarche qu'il entreprenait, l'amenèrent à de sages réflexions : « Quoi ! se disait-il, tu sors d'une mascarade pour aller demander un évêché ? Ignores-tu donc ce qu'est cette charge, aussi laborieuse qu'éclatante pour un homme qui veut faire son devoir ? Penses-tu qu'on s'y dispose par les jeux et par les plaisirs ? *Non est episcopatus ars transigendæ vitæ fallacis !* » Absorbé par ces justes reproches, il arriva à Compiègne sans s'en douter, et s'arrêta près de l'église Sainte-Catherine pour demander l'adresse d'un logis. Une femme sortait de l'église. Touchée sans doute de l'état

son éclat, il eut le courage en chaire de rappeler au roi que le trône ne le dispensait pas d'honorer sa mère. Eloigné de la faveur en 1621, il se retira à Toulouse. Le 30 octobre 1632, il eut l'honneur d'être choisi par le duc de Montmorency pour le préparer à la mort.

pitoyable du voyageur, elle lui offrit de venir loger chez elle. Le lendemain, les fatigues du voyage, les premiers sentiments d'une humilité naissante, avaient porté leurs fruits, et le prétendant évêque était guéri de ses ambitions.

Résolu de rentrer de suite à Paris pour y mener une vie de pénitence, l'abbé Bernard ne voulut pas quitter Compiègne sans révéler au P. Arnoux le changement survenu dans son âme : « Certes, dit aussitôt l'éloquent Jésuite, vous êtes le premier qui soit venu ici avec le dessein de renoncer aux bénéfices. Ce dessein ne peut venir que de Dieu. Mais pour le soutenir, il faut être fidèle à ses grâces et exécuter le changement de vie qu'il vous a inspiré. »

A peine de retour à Paris, divers événements vinrent fortifier Claude dans ses résolutions de conversion et de retraite.

Un de ses amis, témoin dans un de ces nombreux duels qui affligeaient fréquemment la société de cette époque, fut pris à parti dans la querelle et mortellement blessé. Bernard accourut aussitôt auprès de la victime, la consola, lui inspira le regret de sa vie passée, l'exhorta au repentir et lui parla avec tant d'éloquence des miséricordes de Dieu, que le malheureux duelliste expira entre ses bras, dans les dispositions d'un chrétien sincèrement pénitent. Mais les

consolations qu'il venait de prodiguer à son ami, Claude ne cessait de se les redire à lui-même. Son âme si tendre et si aimante était profondément troublée, et cette mort si soudaine lui inspirait de sévères réflexions : « Pourquoi, se disait-il, pourquoi ne pas faire pour moi-même ce que je viens de faire pour mon ami ? N'ai-je pas mené une vie aussi déréglée que la sienne? Ne puis-je pas mourir demain comme il est mort aujourd'hui ? Ce que je remets à l'année prochaine, quand elle sera venue, je le remettrai à la suivante, et je roulerai ainsi jusqu'à la mort sans rien exécuter de ce que je me propose tous les jours. »

Le dernier lien qui le rattachait encore au monde allait se briser. Dans la solitude où il se plongeait tous les jours davantage, le comte d'Estrades, qu'il avait connu pendant son séjour à Toulouse, était resté son plus fidèle ami. Le maréchal de camp François d'Estrades, seigneur de Bonneuilh et de Savignac, père du maréchal de France, était conseiller et maître d'hôtel du roi et gentilhomme de sa chambre. Il avait été gouverneur des ducs de Guise, de Nemours et d'Aumale, et le P. Anselme l'appelle « l'un des plus sages et valeureux hommes de son temps ». Il était chargé à cette époque de l'éducation du jeune Antoine de Bourbon comte de Moret, fils

naturel d'Henri IV et de Jacqueline de Breuil, et la haute faveur dont il jouissait à la cour l'autorisait à parler en toute liberté à Claude Bernard. « Si vous ne vous sentez pas les dispositions que l'Église exige de ses ministres, lui disait-il, que ne remettez-vous votre bénéfice pour prendre une charge chez le roi ? Si vous êtes appelé au service des autels, tâchez de vous en rendre digne par une plus grande étude de la piété et des devoirs de cet état. » Bernard répondit plaisamment à ce conseil d'ami : « Ah ! Monsieur l'abbé, repartit vivement le comte de Moret qui connaissait les Jésuites dont il avait été l'élève, si vous aviez affaire au P. Marnat, vous ne parleriez pas de la sorte ! »

Un nouvel incident fortifia bientôt les résolutions de Claude et triompha de ses dernières hésitations. La peste régnait dans quelques quartiers de Paris. Chassée par la contagion, une grande dame, jadis fort éprise de Bernard, vint lui déclarer son projet de se fixer pour quelque temps dans sa maison. Fort alarmé, Claude décida aussitôt de se dérober au danger de cette proposition importune, et dans sa première émotion il se réfugia aux pieds de Marie, dans l'église la plus voisine. C'est alors qu'il éprouva pour la première fois l'effet merveilleux du *Memorare*, que son père lui avait appris dans

son enfance, en lui assurant que la Sainte Vierge écoutait toujours cette pieuse invocation. Cette confiance fut justifiée, car à peine Bernard était-il retourné chez lui qu'il apprenait que la dame avait changé ses dispositions de vie commune et venait de choisir un autre logis. Ce danger fut le dernier. Celle qu'il appela si tendrement depuis « sa bonne mère » bénit ce suprême effort, fortifia ses résolutions encore mal assurées, et les dirigea définitivement dans les voies de la piété et de la pénitence, loin des passions du monde pour lesquelles il n'éprouvait plus qu'amertume et dégoût.

C'est dans l'église Saint-Etienne des Grès, aux pieds de Notre-Dame de Délivrance (1), que Bernard venait de brûler la dernière étape de sa conversion. Cette chapelle privilégiée avait été le théâtre de bien des prodiges, et saint François de Sales en avait lui-même éprouvé tout le pouvoir le jour où, jeune étudiant à Paris, il

(1) La statue de N.-D. de Délivrance est conservée à la chapelle des dames de Saint-Thomas-de-Villeneuve, rue de Sèvres. C'est une sculpture de pierre naïvement modelée. La tête, les mains et les pieds de l'Enfant Jésus et de sa mère sont peints de couleur noire. — Le 16 mai 1791, la comtesse de Carignan-Saint-Maurice l'acquit de la commune de Paris qui vendait le mobilier des églises, et en fit don à la communauté des dames de Saint-Thomas-de-Villeneuve. Un procès-verbal, dressé selon les formes canoniques et signé de témoins dignes de foi, atteste le fait.

était venu y faire le vœu de chasteté perpétuelle.

Malheureusement les souvenirs de la vie passée, les jours de plaisirs et de fêtes, les flatteries et les espoirs que le monde prodigue, avaient fortifié chez Claude, par une suite naturelle, ce que les saintes Écritures appellent le vieil homme. Son âme trop longtemps s'était laissée leurrer aux rêves dorés des frivoles joies d'ici-bas pour que la rupture se fît tout à coup, absolue, complète, sans quelques retours inattendus de l'ennemi. Il fallait qu'une sage direction, par d'encourageantes paroles et par une affectueuse autorité, empêchât Bernard de regarder en arrière. Il se décida immédiatement à se confier à un directeur pour effacer à jamais le vieil homme et devenir véritablement l'homme nouveau. Fut-il auprès du P. Marnat ou du P. de Condren ?

Marnat était un jésuite de grand renom qui, malgré son âge déjà avancé, dirigeait beaucoup de gens du monde et aiguillait sur les voies mystiques bien des âmes d'une sainteté reconnue. C'était un de ces nombreux directeurs de conscience que Bossuet appelle « des laboureurs spirituels ».

Charles de Condren était aussi un habile stratégiste des combats divins et parvenait lui-même au sommet de la vie unitive. Il semble qu'il lui appartenait mieux qu'à tout autre de toucher et

de pénétrer à fond le cœur de Bernard, et de lui faire sentir l'étrangeté de sa vie moitié profane et moitié sacrée. Le futur général de l'Oratoire était un saint. Bérulle, en passant devant sa chambre, baisait la trace de ses pas et écrivait à genoux les paroles qu'il lui avait entendu dire. Sainte Chantal l'honorait au point de le placer au-dessus de son père saint François de Sales, lorsqu'elle disait : « Si Dieu a donné à l'Église notre bienheureux fondateur pour instruire les hommes, il semble qu'il a rendu le P. de Condren capable d'instruire les anges. »

Les biographes du P. Bernard sont en désaccord sur celui des deux auquel appartint l'honneur d'être le premier directeur de Claude. M. Le Gauffre nous apprend que Bernard alla tout d'abord se confier au P. Marnat, qui lui fit faire les Exercices spirituels de saint Ignace et reçut sa confession générale. Il autorise son assertion du témoignage de Bernard lui-même. L'évêque de Belley fait le même récit et ajoute que la lecture de saint Ignace confirma Claude dans la résolution de servir les misérables et d'être comme Job « l'œil de l'aveugle et le pied du boiteux ».

Le P. Amelotte, dans la vie du P. de Condren, s'exprime en termes différents : « La seconde personne que convertit le P. de Condren, écrit-il, fut M. Bernard, lequel, bien qu'il n'ait pas été

toute sa vie sous la conduite de ce bon père, cela a été pourtant par son ministère qu'il a été converti. Voici comme cette conversion s'est faite ; M. Bernard nous l'a conté lui-même plusieurs fois, et entre autres il en fit un solennel récit un jour que j'eus le bonheur de dîner chez lui avec une douzaine d'ecclésiastiques à qui il portait grande affection. « Je me rencontrai un jour, dit le P. Bernard, tout auprès d'un huguenot, à la table de M. le duc de Bellegarde. Ce duc était alors grand écuyer de France et chérissait tendrement M. Bernard. Il surgit en dînant une question de controverse sur laquelle je voulus parler ; j'avançai, selon la promptitude de mon esprit, diverses propositions, mais qui ne procédaient pas d'une grande science. Mon voisin, qui était un homme froid, en releva une avec tant d'adresse, qu'encore qu'il ne dît rien de considérable, ainsi que je le lui fis voir trois jours après, si est-ce qu'en ma conscience je me sentis court ; et je fusse demeuré confus si je n'avais eu recours à la raillerie qui m'était alors familière. Mais bien que par ce moyen je fisse rougir mon adversaire, je ne laissai pas de porter en mon cœur la plaie que son objection m'avait faite, et j'étais piqué de n'avoir pas poussé ma dispute autant que je l'eusse voulu. Je couvris sur l'heure mon déplaisir de mille rencontres

qui me venaient à la bouche, mais ma douleur était si empreinte qu'il y avait sans doute de la Providence divine dans mon sentiment. Je vas, je viens, mais mon inquiétude me suit partout. Enfin je résolus de chercher du soulagement à mon esprit et de trouver de quoi me revancher de mon hérétique qui devait revenir quelques jours après.

« Dans cette ferveur, je m'en vais brusquement à l'Oratoire et je demandai au portier le plus habile homme de la maison. Ce bon frère, qui ne savait pas le discernement des esprits, fut bien empêché, mais après avoir consulté son supérieur, il m'amena le P. de Condren. D'abord je me fâchai contre le portier de m'avoir fait descendre un homme si jeune, car alors il n'avait pas quarante ans (1) ; et m'adressant à ce bon père : C'est, lui dis-je, le plus capable de céans que je cherche. Lui, qui était humble, pria le bon frère d'appeler quelqu'autre. Mais en attendant il m'entretint avec tant d'honnêteté qu'il entra tout d'un coup dans mon esprit, et je sentis bien à son discours qu'il était celui que je cherchais. Je lui contai donc ma peine et lui demandai l'éclaircissement de ma difficulté.

(1) Condren était du même âge que le P. Bernard. Il était né comme lui en 1588.

Après qu'il m'eut donné de quoi fournir de l'exercice à mon homme, il me parla de Dieu avec tant de lumière et tant de force que tout le zèle que j'avais eu contre l'hérétique se tourna contre moi-même. Voilà ma conscience ébranlée, me voilà dans la connaissance de ma vie, je me sens pressé de quitter les désordres où j'étais ; en un mot il se fait une grande révolution dans mon esprit. Le P. de Condren, qui était accoutumé de voir de pareils effets, s'en aperçut bien. Il me prescrivit certaines dispositions et prières et me donna congé. Je ne l'eus pas plus tôt quitté, qu'il me tardait que je revinsse le voir. Je remportai bien de sa conversation un autre souci que celui que m'avait donné l'entretien de l'hérétique. Toutes mes railleries se changeaient en une profonde méditation. Je repassai la vue sur la vie que j'avais menée, et ne me pouvant plus souffrir moi-même, je revins prier ce bon père d'entendre ma confession générale. Il le fit avec grande charité, et après m'avoir conduit quelque temps, il me conseilla de prendre un père Jésuite pour directeur. »

« Il lui donna ce conseil pour deux raisons, ajoute Amelotte, l'une parce que M. Bernard s'étant logé à la porte St-Michel n'eût pu, sans une grande incommodité, voir aussi souvent qu'il l'eût désiré le bon père qui demeurait dans

la maison St-Honoré ; et l'autre, qui était la principale, c'est qu'ayant connu que M. Bernard était appelé à une vie qui serait condamnée de folie et que les emplois les plus vils et les plus méprisés devaient être son occupation ordinaire, le P. de Condren, qui avait fort mauvaise opinion de lui-même, crut que s'il avait pour directeur un homme de cette compagnie, qui est dans la réputation d'une grande prudence, cela le soutiendrait un peu dans sa vocation ; et qu'aussi son zèle, qui était sans bornes, serait fort bien régi par leur sagesse. Ce bon père tâchait toujours à déférer l'honneur à autrui et à ne chérir que la confusion et le mépris pour lui. Je lui ai ouï dire que, voyant l'ardeur des affections de M. Bernard, il lui avait recommandé de s'adonner, le plus qu'il pourrait, à la considération des vérités et des mystères, et que, tout ainsi qu'il y a des âmes qui excèdent à occuper leur entendement, il y en a d'autres qui donnent trop à la volonté. Il prévoyait bien, dès les commencements, que la passion d'amour de M. Bernard irait à ces extases que nous lui avons vues si fréquentes. Mais qui est l'âme, vivement touchée de Dieu, qui puisse retenir les flammes de son amour ? »

Condren initia tout d'abord son ami à la vie mystique en lui apprenant cette formule de

prière qu'il laissa au P. Olier et que le fondateur de Saint-Sulpice transmit ensuite à sa communauté : « Venez, Seigneur Jésus, et vivez en votre serviteur dans la plénitude de votre force, dans la perfection de vos voies, dans la sainteté de votre esprit, et dominez sur toute puissance ennemie dans la vertu de votre esprit, à la gloire de votre Père. »

Une intimité des plus étroites s'était établie entre Condren et Bernard, mais cette sainte liaison n'empêcha pas Claude d'avoir recours aux directions du P. Marnat, qui devint son confesseur, d'après les nombreux témoignages de ses biographes. Peu à peu le P. Marnat détacha son dirigé de l'amour du monde en lui montrant les pièges et les périls dissimulés derrière ce cortège de grâces, de séductions, de fêtes, de vaine gloire et de faux honneurs. Dès lors une existence nouvelle commença pour Claude : la prière et les bonnes œuvres sanctifièrent sa solitude, les austérités les plus dures succédèrent à sa vie molle et sensuelle, et il sembla n'avoir d'autre volonté que celle de son pieux directeur. Son enjouement mondain fit place à une joie inconnue qui le pénétrait profondément : son âme rayonnait, embrasée d'amour, car Jésus déjà l'inondait de ses effusions, la dorait de ses lueurs. Il observait la loi de la plus exacte obéis-

sance avec une humilité des plus touchantes.

Claude, en exhortant les pauvres, préludait déjà au genre de vie apostolique qu'il allait embrasser, mais il ne le faisait que sous la direction du P. Marnat, qui lui recommandait souvent de prêcher avec plus de calme la parole divine. Un jour Marnat lui reprocha d'apporter trop d'animation dans ses exhortations et pria le comte d'Andelot de faire un signe à Bernard chaque fois qu'il serait nécessaire de le rappeler au calme. Le signal se produisit plusieurs fois, et Claude garda aussitôt le silence au milieu de son discours, poussant l'humilité et l'obéissance jusqu'à laisser croire, par une interruption si subite, qu'un manque de mémoire ne lui permettait pas de continuer.

Cette nouvelle existence de pénitence, de sanctification et d'obéissance le préparait à son entrée au sacerdoce. Il pensait de plus en plus à l'ordination, avec l'ardeur d'une âme qui veut se fondre en Dieu. Mais un combat se livrait en son cœur entre l'amour et l'humilité : il se sentait aussi embrasé par le désir de recevoir l'onction sacerdotale, qu'effrayé par la crainte d'être au dessous du divin caractère. Il était devenu si humble qu'il se croyait vraiment indigne de remplir les devoirs du ministère sacré : « Père Marnat, disait-il, comment pourrais-je tenir le

corps de mon Dieu avec des mains sacrilèges et abominables ? Siéger sur les tribunaux de la pénitence pour juger les pécheurs, moi qui suis encore chargé d'une infinité de dettes que j'ai contractées par mes péchés ? Ou paraître en chaire pour y débiter la parole de Dieu après avoir paru tant de fois sur le théâtre, au grand scandale de tout le monde ? »

L'autorité de P. Camus se joignit aux exhortations du P. Marnat pour lever les derniers scrupules de Claude. C'était en 1622. L'évêque de Belley était alors à Paris, où pendant plus de dix années il prêcha des avents et des carêmes, et il voulut conférer lui-même les ordres sacrés à celui qu'il appelait avec emphase, mais avec sincérité, « le bien-aimé de mes vœux, le désiré de mes affections, l'aimable enfant de mes prières, de mes soupirs et de mes larmes ».

Bernard reçut l'ordination à l'église du noviciat des jésuites, et célébra le lendemain sa première messe à le chapelle de l'Hôtel-Dieu, assisté par le P. de Condren, et entouré des pauvres qu'il y avait invités. Il se lia alors par un double vœu à ce Dieu de l'Évangile qui se définit Charité : il lui fit la promesse de dire la messe tous les jours et de se consacrer entièrement au service des malheureux, de ceux qu'il allait appeler, avec la plus touchante tendresse, « ces miens

enfants ». Pour eux, il avait déjà vendu tout son bien, et n'avait conservé qu'une modique pension de six cents livres tournois sur son abbaye de Saint-Sulpice-en-Bresse, qu'il avait remise à Dom Pierre Nivelle, devenu plus tard évêque de Luçon (1). Pour ses pauvres aussi, il était revenu à Chalon, dans sa famille, au lendemain de sa conversion, afin de disposer de son patrimoine en faveur des malheureux. C'est à l'hôpital de Chalon qu'il commença sa vie nouvelle, jusqu'au moment où il crut qu'il était plus juste d'aller répandre sa ferveur dans la ville où il avait causé des scandales, et de retourner à Paris sous l'humble nom de pauvre prêtre.

Dès ce moment il eut un tel désir de se rendre semblable aux pauvres, qu'il sollicita de son directeur la permission de demander l'aumône dans les rues, pour goûter plus complètement les joies de la pauvreté volontaire.

Le P. Marnat s'y opposa en lui remontrant que le respect dû à la dignité sacerdotale le lui interdisait. Il lui permit cependant de demander un morceau de pain pour l'amour de Dieu, tous les vendredis, à la porte du collège de Cluny, où il disait souvent la messe, et le soir, malgré les fatigues de

(1) Dom Pierre Nivelle, docteur en théologie, religieux de l'ordre de Cîteaux, fut le trente-cinquième abbé de Saint-Sulpice en Bresse.

son ministère, il ne mangeait qu'un pain de deux liards. Souvent aussi, confondu avec les indigents, on le vit achever par humilité l'écuelle de soupe à moitié consommée par quelque vieux pauvre.

Dans son premier testament, écrit deux années avant sa mort, il résume lui-même cette période de sa vie. Cette page est trop belle, dans son expressive sincérité, pour n'avoir pas ici sa place : « Au commencement de ma conversion, dans l'église Saint-Etienne des Grès, écrit-il, plongé dans les larmes, je vous promis, ô mon Dieu, que si vous daigniez avoir commisération de mes offenses et me libérer de l'esclavage de mes vieilles habitudes, je ne servirais que vous, je n'aurais que les pauvres pour mes alliés pendant la vie, et pour mes héritiers après ma mort. Lorsque j'eus achevé ma prière, et discouru des promesses que je vous avais faites avec le R. P. Marnat, religieux de votre compagnie et le directeur de ma conscience depuis vingt-un ans, je devins si consolé que je ne doutai plus de ce que j'avais à faire à l'avenir, et je confesse ingénument que je reçus ce jour-là, par les intercessions de votre sainte mère, des forces si puissantes qu'elles me donnèrent la victoire avant le combat et me firent triompher d'une passion qu'il m'était impossible de vaincre sans miracle. Je songeai alors à me retirer dans la solitude, ne

pensant pas qu'il pût y avoir ailleurs de sûreté pour moi. Mais votre Providence me fit connaître, par les conseils de ceux qui étaient plus éclairés que moi, que vous vouliez vous servir de ma bassesse pour votre gloire et le salut du prochain. L'Hôtel-Dieu fut donc le berceau de ma nouvelle vie et le témoin des plus grandes faveurs que j'ai reçues de vous... »

Dès qu'il fut fixé à Paris, le pauvre prêtre choisit, parmi les mendiants, son valet Jean Blondeau (1), connu depuis sous le nom de Jean de la croix, et tous deux se logèrent au quartier de la porte Saint-Michel, rue de la Harpe, paroisse de Saints-Côme-et-Damien. La maison habitée par le pauvre prêtre fut rachetée un peu plus tard par M. d'Herville, son ami. Elle était composée de deux corps de logis ; Bernard en occupait un et avait établi son oratoire dans une ancienne tour construite sur le fossé qui régnait entre la porte Saint-Michel et la porte Saint-Germain.

Dans cet humble logis, Claude passait tout son temps dans la prière et dans la méditation, et il fallait que son fidèle serviteur prît soin de l'avertir de l'heure de ses autres obligations, pour que la journée entière ne s'écoulât pas au pied du Crucifix. Il s'attachait à ce pieux sym-

(1) Il était né dans le Perche le 8 septembre 1595 ; il avait donc sept ans de moins que son maitre.

bole avec l'amour et l'élan de saint André : « *O bona crux, diu desiderata!* » Il était rapidement parvenu à une telle puissance d'oraison, à une telle tendresse pour celui qu'il appelait son bon maître, que sa vie était une prière continuelle, un entretien ininterrompu avec son Sauveur. Après quelques mois de prêtrise, à force de méditer les mystères de la religion, il en était arrivé à pouvoir dire comme saint Ignace de Loyola : « Je suis si certain des vérités de l'Évangile, que je donnerais pour elles jusqu'à la dernière goutte de mon sang. » Il disait souvent aux saints personnages qui formaient son cercle habituel : « Je pense que je n'ai plus de foi, car il n'y a plus pour moi rien d'obscur ni de difficile. »

Transporté par l'amour du nom de Jésus, il écrivait cette hymne d'adoration dont l'enthousiasme mystique est une absolution de tous les blasphèmes du siècle : « O bon Jésus, ô doux et miséricordieux Jésus, que vous êtes bon, que vous êtes beau, que vous êtes aimable, que votre présence m'est chère, que votre entretien m'est délicieux, que votre nom est doux à mes lèvres et à mon cœur ! Nom que je veux continuellement prononcer avec plus de suavité que si tous les rayons de miel arrosaient ma bouche, que si tous les parfums de Lebée halenaient autour de moi, et que si en un mot tout ce qu'il y a de

plus ravissant au monde pénétrait le plus intérieur de mes sens.... Vous le savez, miséricordieux Jésus, que toutes choses me déplaisent hors de vous, et qu'en votre seule compagnie gît mon souverain bien, mon unique entretien et mes plus chères délices... Allez, sottises mondaines, je vous hais maintenant comme la peste et n'aime plus que le doux nom de mon maître. Nom inénarrable, nom de miséricorde, nom de salut, nom d'allégresse, nom d'innocence, nom de sainteté, nom d'amour, nom d'union, nom d'embrasement !... O doux nom, que n'es-tu gravé en tous les cœurs du monde, et jusques à quand ne seras-tu point reçu dans la poitrine des hommes ? O mortels, quelle félonie vous possède ? Pourquoi refusez-vous les saintes impressions de ce nom salutaire ? Pourquoi lui fermez-vous la porte puisqu'il est si doux, si bénin et si aimable ?... Nom le plus glorieux, le plus auguste et le plus adorable de tous les noms, au seul accent duquel le ciel, l'enfer et les éléments fléchissent, pleins de révérence et de soumission. O malheureux ingrats ! êtes-vous ou plus insensibles ou moins reconnaissants que tout l'univers qui le chante, l'adore et le magnifie continuellement...O Jésus, quand sera-ce que, tout consumé aux flammes de tes non pareilles ardeurs, je sortirai de cette prison qui m'envi-

ronne, pour jouir, en ces plages délicieuses du Ciel, de la bénignité de tes regards? Nom de ravissement, nom de transport, mon cœur te suit avec ma plume, ma langue te chante, mes yeux s'envolent après toi, mes paupières se fondent, mes pensées s'abîment, mes affections m'entraînent à la suavité de tes parfums? Nom le plus attrayant, nom le plus désirable, que puis-je faire à l'avenir que de mourir pour toi?... O nom que je chéris de toute ma puissance, pourquoi me juges-tu indigne d'expirer pour ta gloire, puisque j'en ai tant d'impatience et depuis si longtemps! »

Le saint qui vit de la vie mystique suit une voie ascendante et subit des transformations qui l'amènent à une entière consommation en Dieu. Ce merveilleux travail est l'œuvre de l'amour divin. C'est de lui que procède l'extase à laquelle l'âme parvient par des mouvements successifs et par une progression graduelle : c'est d'abord la contemplation, puis le saisissement, enfin l'admiration ardente qui devient assez intense pour soustraire l'esprit aux impressions physiques et qui produit l'extase, l'enivrement de la joie, la jouissance surhumaine du bien céleste convoité, la plus haute faveur de Dieu à son privilégié. Bientôt l'ardeur de sa contemplation devint si vive, que le pauvre prêtre commença à éprouver

ces ravissements dont son humilité eut grandement à souffrir, à cause de la réputation de sainteté que ces effets visibles de la grâce répandaient partout.

Il célébrait un jour la messe, pour la fête de sainte Thérèse, dans l'église des Carmes déchaussés, lorsqu'après avoir consommé les saintes espèces, il fut saisi d'une extase si longue qu'on fut obligé de l'emporter pour le dérober à l'admiration populaire. Il resta plusieurs heures dans cet état de bonheur céleste qui n'appartient qu'aux élus, souriant, perdu d'ivresse divine, noyé dans la béatitude suressentielle, roulé comme hors du monde dans des ondes de joie. Une autre fois, après sa messe dans la même église, il fut surpris dans une telle extase aux pieds de la Vierge, que l'évêque de Saint-Pol-de-Léon le fit transporter à l'infirmerie des PP. Carmes, où il demeura plusieurs heures, enivré, comme sainte Thérèse, des faveurs de Dieu. Il se croyait seul lorsqu'il s'écria en reprenant ses sens : « C'est le temps de souffrir, ô mon cher amour, réservez vos caresses pour une autre saison ! » Saisi d'un nouveau ravissement dans l'église des Carmélites, on l'entendit s'écrier en revenant à lui-même : « O mon Jésus ! Est-il possible que vous fassiez tant de grâce à un misérable pécheur? »

La chapelle des Jésuites de la rue Saint-Jacques

a vu souvent ses transports et ses prodiges d'amour : le pauvre prêtre ne pouvait s'agenouiller longtemps devant la sainte Eucharistie sans se sentir jeté hors du monde par ses mouvements d'amour surnaturel, et le grand prieur de Cluny, dom Lemperière, affirma l'avoir vu souvent élevé au-dessus de terre, lorsqu'il adorait le divin symbole de Jésus-Christ, ce Dieu caché qui n'avait plus de mystère pour lui. Son extase la plus connue arriva un jour au couvent des Feuillants, en présence d'une foule nombreuse. On le vit défaillir de bonheur, vivre hors de lui-même, au-dessus des images et loin des formes et comme absorbé dans l'océan de la divine essence. Sa seule respiration prouvait sa vie, et l'archevêque d'Embrun, après quelques heures, dut lui donner l'ordre de revenir à lui. A la voix de son supérieur, il reprit soudain l'usage de ses sens : l'obéissance fait de ces prodiges. Dans sa confusion, il ne trouva que des paroles d'humilité pour s'être laissé surprendre dans ses entretiens célestes.

Ces événements déterminèrent l'archevêque de Paris à permettre au P. Bernard d'avoir une chapelle dans sa maison, afin de dérober à la curiosité publique les ivresses d'âme dont il était si souvent visité. Son seul luxe fut son petit autel domestique : il l'orna avec amour et,

grâce à ses connaissances de la peinture, il le décora entièrement de ses mains. « C'est là, disait Pierre Camus, que se rencontraient, souvent, *simul in unum dives et pauper.* » Cependant l'assistance était réduite à un très petit nombre d'amis intimes, parmi lesquels M. Boutard, qui lui servit la messe tous les jours, jusqu'à son entrée au noviciat des Jésuites, après 1641 (1). Un autre de ses amis, le bon pauvre, qui s'était placé sous la direction de Bernard, était un assidu de sa chapelle. Leur commun amour pour la pauvreté les avait étroitement unis (2). Il recevait aussi dans son intimité M. Currel, prêtre séculier qui se consacra aux pauvres et employa toute sa fortune au soulagement de la Champagne et de la Lorraine, ravagées et ruinées par la

(1) Il fut pendant plusieurs années procureur au collège des Jésuites de Bourges, où il laissa le souvenir d'une grande dévotion à la Sainte Vierge.

(2) Né dans le Forez, le bon pauvre avait servi dans les camps et assisté au siège de La Rochelle, comme enseigne d'une compagnie de gens de pieds. Après un pèlerinage à Notre-Dame de Montserrat, il vint se fixer à Paris pour y pratiquer la pénitence et la pauvreté. Il passait ses journées à genoux devant l'autel de Notre-Dame. « Il ne demandait jamais l'aumône, dit du Ferrier dans ses mémoires manuscrits, mais l'exemple qu'il donnait lui en attirait une si grande quantité qu'il n'y avait point de tronc dans Paris qui valût ses pochettes. » Il distribuait journellement aux pauvres tout ce qu'il recevait et ne se réservait que deux sols pour payer son gîte et acheter un pain pour sa nourriture.

guerre. Le duc de Ventadour (1), fondateur de la compagnie du Saint-Sacrement, et l'abbé de Mémac son frère, le comte d'Andelot de Coligny, M. d'Herville, M. de Lespine, valet de chambre du Roi, le président de Lamoignon et sa femme, M. du Ferrier, le P. de Caulet, abbé de Saint-Volusien de Foix, fils du président du parlement de Toulouse, se retrouvèrent souvent à la messe quotidienne du P. Bernard.

Malgré la sage intervention de l'autorité ecclésiastique, le doute et la malveillance du monde ne tardèrent pas à se manifester. On traita le pauvre prêtre de visionnaire, et l'on taxa d'hallucinations ces instants de vie surnaturelle, où la nature humaine vaincue fléchissait sous l'action de la grâce divine. Un membre de la famille Bernard écrivit à Rome à un Père feuillant, et sur la description qu'il lui fit des transports célestes de son parent, le trop zélé religieux s'empressa de conclure que le pauvre prêtre était la victime de ses illusions. Claude eut connaissance de cette singulière appréciation et

(1) Henri de Lévis, duc de Ventadour, prince de Maubuisson, lieutenant du roi en Languedoc, né en 1596, mort en 1680, épousa Marie-Liesse de Luxembourg. Privés d'enfants, ils se séparèrent d'un commun accord : Ventadour embrassa l'état ecclésiastique et devint chanoine de Notre-Dame; la duchesse entra au carmel de Chambéry, qu'elle avait fondé.

répondit par ces lignes, où il parle de lui-même comme d'une tierce personne : « Vous me demandez de mes nouvelles ? Hélas ! je suis toujours ce que j'étais : pauvre, indigne de la vie, et le plus invétéré de tous les pécheurs. Mais je vous dirai des nouvelles d'un homme de votre connaissance, c'est un prêtre de ce diocèse à qui il arrive des choses fort extraordinaires. Il est bien digne de compassion s'il ne correspond pas à l'abondance des grâces que Dieu lui fait, et le Ciel est digne d'admiration de se répandre ainsi en bénédictions dans l'âme d'un misérable pécheur. Je le connais fort particulièrement et il a en moi une très grande confiance, de manière qu'il ne me cache rien de tout ce qui se passe en son âme. Mais comme je ne suis pas capable de le conseiller, je lui ai persuadé de conférer avec un homme plus habile et plus spirituel qui puisse éclaircir ses doutes et lui faire discerner la vérité du mensonge. Il a suivi mon avis, et s'est mis sous la direction d'un Père de la Compagnie de Jésus, homme solide et fort éclairé dans la conduite des âmes. Ce bon prêtre le regarde comme l'organe du Saint-Esprit à son égard, et quand il a son approbation, il marche hardiment, laisse parler le monde, s'emploie avec ferveur à tout ce qui peut avancer la gloire de Dieu, met son unique espérance en lui, méprise

la terre, n'aspire qu'aux biens éternels et cherche sans cesse les moyens de les acquérir... Malgré ces bonnes dispositions, je ne laisse pas de craindre pour lui, quand je le vois si favorisé du Ciel, car on peut dire qu'il converse beaucoup plus avec les anges qu'avec les hommes, et qu'il est si inondé des consolations divines qu'il succomberait sous le poids des faveurs dont il est accablé, si la main qui les répand dans son âme ne le soutenait d'une manière qu'on ne peut comprendre. Ce qui augmente ma crainte, c'est que ces grâces de Dieu, si extraordinaires, sont devenues publiques. Mais Notre-Seigneur n'a pas encore permis que ce bon homme fût ébloui de cet éclat. Il en est au contraire véritablement affligé, et s'il était le maître de sa conduite il se bannirait tout à fait du commerce des hommes. Il ne comprend pas lui-même quels peuvent être les desseins de Dieu sur lui, ni comment le maître du monde s'abaisse jusqu'à caresser une chétive créature qui a mérité mille fois l'enfer. Il faut vous dire néanmoins qu'il ne jouit pas toujours de ces divines consolations : c'est une vicissitude continuelle de faveurs et d'épreuves de la part de Dieu, où il a sans cesse à combattre la vanité et le découragement. Mais Notre-Seigneur, en quelque état qu'il le mette, le soutient si sensiblement qu'il peut s'écrier avec le

psalmiste : *Dominus regit me*, c'est le Seigneur qui me conduit. Je vois bien, Seigneur, dit-il quelquefois, que le monde, en s'apercevant des excès de mon amour pour vous, me regarde comme un fou. Mais n'importe, pourvu que mes folies ne vous soient pas désagréables. *Nos stulti propter Christum.* On me regarde comme un ignorant, mais j'en apprends plus au pied de votre croix qu'ils ne sauraient m'en apprendre avec tous leurs livres. Le premier des prêtres de votre Église vous demandait, comme une grande faveur, de demeurer avec vous sur le Mont-Thabor ; et moi, qui suis le dernier de vos ministres, je vous conjure de me laisser au pied de votre croix, souffrant et mourant si vous le voulez, pourvu que je souffre et que je meure auprès de vous. Voilà comme il parle.....

« Cependant les choses extraordinaires qui lui arrivent jettent les personnes les plus spirituelles et les plus expérimentées dans l'étonnement. Les uns disent que c'est un pur effet de l'imagination, les autres disent que c'est une opération du Saint-Esprit. Pour moi je pense que Notre-Seigneur veut proposer ce pécheur si favorisé de ses grâces, comme un motif capable de toucher tous ceux qui sont dans le désordre, car ce n'est pas pour la perfection particulière de ce bon prêtre que Dieu lui a fait tant de grâces, puisqu'il n'y a

point d'autre part que celle de les recevoir. Il est même persuadé que l'acte de vertu le moins fervent est plus méritoire auprès de Dieu que toutes ses extases et tous ses ravissements ; que ses faveurs même sont très dangereuses à celui qui les reçoit, s'il n'est bien fondé en humilité. Mais il pense, et je pense comme lui, qu'elles peuvent servir à manifester la miséricorde de Dieu afin d'attirer les plus grands pécheurs à la pénitence, par la vue des délices ineffables que Dieu fait goûter à ceux qui renoncent aux plaisirs du monde pour l'amour de lui. C'est le centuple qu'il a promis. Qu'il soit donc béni à jamais ! »

Quelques jours plus tard, le Père feuillant, qui s'était prononcé si légèrement sur les faveurs célestes dont Claude était l'objet, vint à Paris. Il eut maintes occasions d'examiner à loisir ce pauvre prêtre dont il avait méconnu les grâces, et déclara que, « depuis les premiers siècles de l'Église, il n'y avait jamais eu d'homme plus favorisé de Dieu que l'était le P. Bernard ».

D'ailleurs, si le pauvre prêtre eût eu quelque illusion, il avait autour de lui des surveillants sévères dont la rudesse lui était un rappel constant à la réalité et une continuelle prédication d'humilité et d'obéissance. Son valet Jean Blondeau était un homme de grande dévotion, mais

dont l'humeur se conciliait fort mal avec celle de son maître : Jean de la Croix était « la croix domestique » du P. Bernard. Les longues extases dans lesquelles le serviteur de Dieu tombait si souvent lui valaient de durs reproches. « Mon maître veut que je lui serve la messe, disait Blondeau au P. Marnat, je le fais de tout mon cœur. Mais il lui arrive quelquefois, lorsqu'il est à l'autel, de demeurer ravi, en extase, une, deux, ou trois heures de suite ; cela m'embarrasse fort, car je n'oserais l'abandonner en cet état, et cependant je suis nécessaire ailleurs puisqu'il n'y a point d'autre domestique. Quand je lui ai préparé à manger, et que je vais l'avertir de se mettre à table, je le trouve extasié sur son oratoire, sans que je puisse trouver le moyen de le faire revenir. Cela n'est-il pas insupportable ? Il veut que je lui fasse la lecture lorsqu'il est à table, et que je l'entretienne de propos de dévotion, et dès que je viens à prononcer le nom de Dieu, le voilà tout aussitôt en extase..... Mon révérend Père, dites-lui donc, s'il vous plaît, qu'il ne se laisse point aller à ces extases, ou qu'il les range si bien qu'elles ne l'empêchent pas de s'acquitter des devoirs de la vie civile et de ce qu'il doit à lui-même....... »

Le P. Marnat s'interposait souvent dans ce pieux intérieur : il calmait l'amertume des plain-

tes de frère Jean, lui exposait la faveur que lui faisait la Providence en le préposant au service d'un homme comblé du ciel, et assurait à l'impitoyable valet qu'il conseillerait à son pénitent une plus forte résistance à ses élans d'amour. Lorsque le pauvre prêtre se plaignait à son tour de la rudesse du valet, de la lourdeur de la croix domestique qu'il lui imposait, le P. Marnat soutenait Blondeau, vivante mortification de son dirigé. Marnat traitait plus durement encore l'humble serviteur de Dieu et ne craignait pas de lui faire dire publiquement, lorsqu'il était surpris par quelque extase dans une église : « Au nom de l'obéissance, allez lui ordonner de ma part qu'il s'en retourne chez lui et qu'il ne trouble point par ses manières extraordinaires la dévotion des autres ! »

Cependant comme il fallait établir quelque harmonie dans la vie intime de ces deux saints personnages, le P. Marnat, qui était rarement à bout de ressources, imagina un ingénieux règlement pour concilier à la fois le maître et le valet. D'abord le P. Bernard reçut l'ordre de modérer les transports de son ardeur mystique : Marnat lui exposa qu'il ne convenait pas d'interrompre le saint sacrifice de la messe et prit soin de lui assurer comme servant un homme de grande dévotion chargé de le surveiller et de

contenir par l'obéissance l'excès de ses élans. Restait la question des repas, dont les longues interruptions justifiaient si souvent les plaintes amères de frère Jean. Le P. Marnat trouva une heureuse combinaison : il décida qu'à l'avenir Claude recevrait tous les jours à sa table des convives dont la présence le détournerait de ses mouvements habituels. Mais il arriva bientôt que le nombre des invités dépassa les prévisions économiques de frère Jean et de son maître, et que la part des pauvres se trouva fort diminuée. La pénitence était coûteuse, malgré la frugalité des repas et malgré le soin des convives d'apporter chacun ses provisions.

De grands seigneurs, des évêques, des princes, prirent part à ces agapes. L'ambassadeur d'Angleterre y vint souvent en compagnie du prince de Guemenée, du duc de Chevreuse, du duc de Ventadour et du comte d'Andelot. Bernard les charmait par sa belle humeur et les édifiait à la fois par l'élévation de ses pensées. Il accepta quelque temps ce nouvel ordinaire, car ces réunions journalières, transformées en prédications par l'ardeur de son zèle, produisaient d'abondantes conversions, et nul ne recevait cette hospitalité chrétienne sans devenir meilleur.

C'est dans ce milieu tout apostolique que naquit la première idée de constituer à l'usage

des gens du monde la Compagnie du Saint-Sacrement. Dans le courant de l'année 1627 le duc de Ventadour communiqua au P. Philippe d'Angoumois, capucin du couvent de Saint-Honoré à Paris, le dessein qu'il avait formé de travailler à la gloire de Jésus-Christ dans la condition de laïque, et d'engager les gens du monde à consacrer leur vie, leur activité et leur fortune aux œuvres de piété.

Le P. Philippe accueillit cette ouverture avec la plus grande joie et rédigea même un premier projet de règlement qui fut communiqué à l'abbé de Grignan, plus tard évêque d'Uzès. Mais ce ne fut qu'en 1630 que l'association, qui prit le nom de Compagnie du Saint-Sacrement, se constitua définitivement. Les principaux membres furent tout d'abord le P. de Suffren, le P. de Condren, le comte d'Andelot et Coligny son fils, enfin Mgr de Barraut, évêque de Bazas, plus tard archevêque d'Arles, qui fut désigné comme supérieur de la société naissante.

Cette association était toute apostolique. Elle se donnait pour mission d'inspirer à ses membres, avec une piété forte et généreuse, un dévouement absolu à l'Église et au Souverain Pontife, « un zèle aussi prudent qu'énergique pour défendre l'honneur de la religion, rétablir les pratiques du culte, propager l'Évangile parmi

les hérétiques et les infidèles, et soutenir les intérêts des pauvres ».

On comprend facilement combien le but poursuivi par la Compagnie du Saint-Sacrement séduisit le pauvre prêtre : la conformité d'idéal des membres de la pieuse société avec l'idée maîtresse de sa vie l'engageait, par une attraction naturelle, à entrer des premiers dans cette association. Le comte d'Andelot son ami, et l'un des membres les plus zélés de la Compagnie, l'invita à se rendre aux premières réunions, auxquelles il assista avec enthousiasme, à côté du P. de Condren, qui fut un des propagateurs les plus ardents de cette pieuse institution.

C'est à un homme du monde, qui hésitait encore à s'engager dans cette union, que le P. Bernard écrivait un jour : « Aimez Dieu pour Dieu, et toutes vos œuvres se changeront en bien. Détachez-vous de la créature, et vous ferez des merveilles ; renoncez à vous-même pour Dieu, et il fera des miracles en vous et par vous. Vous avez pris plusieurs résolutions, mais il y avait toujours quelque glu qui arrêtait les ailes de votre âme et la fixait à la terre. Brisez une bonne fois avec le monde pour Dieu, si vous voulez qu'il vous sauve. »

CHAPITRE V

L'apostolat. — Les hôpitaux. — La prédication. — Les prisonniers. — Le *Memorare*. — Les pauvres.

Suivons maintenant le P. Bernard dans ses œuvres de charité, où il est particulièrement admirable par son dévouement surnaturel, par son renoncement, par ce changement absolu qui lui fit mépriser les délicatesses de la vie, et qui est assurément un des plus grands miracles de la grâce en cette âme privilégiée.

Les hôpitaux qui devinrent tout l'objet de son zèle, étaient alors sous la direction du clergé : des religieux ou des religieuses s'occupaient du service intérieur. Les malades pauvres trouvaient dans ces asiles, dus à la généreuse charité des chrétiens, la nourriture et le repos. Quant au traitement médical, à peine en était-il question encore. On n'offrait aux malheureux que l'hospitalité, mais une hospitalité

réelle et généreuse, et ceux qui étaient admis dans ces établissements, y étaient accueillis quelle que soit leur confession : bien des protestants, et même des Turcs, s'y sont convertis. Tous y étaient regardés comme les maîtres, et les religieux se faisaient humblement leurs serviteurs. Seule l'abondance des pauvres, à l'Hôtel-Dieu surtout, nuisait au bien-être, et l'on voyait souvent les malades réduits à coucher jusqu'à six ou sept dans une couchette à deux étages. Ce fut l'honneur du bienfaisant Louis XVI, de ce roi dont on ne connaît pas assez toute la grandeur d'âme et l'ardente charité, d'assurer un lit à chaque malade.

Non seulement les hospitalisés étaient entassés les uns sur les autres, mais encore ils manquaient souvent du nécessaire, car les revenus de l'Hôtel-Dieu ne pouvaient suffire à l'entretien de tous les services. Dans une délibération des administrateurs, nous lisons : « La Compagnie voyant le grand nombre des malades qui arrivent journellement à l'Hôtel-Dieu, qui est tel qu'en un seul jour il en est entré plus de deux cents (ce qui fait qu'ils sont couchés jusqu'à cinq et six dans un seul lit, et cause la mort à plusieurs), la Compagnie arrête d'ouvrir l'hôpital Saint-Louis pour recevoir les blessés... : et attendu la grande nécessité qui est à l'Hôtel-

Dieu, il a été arrêté qu'on empruntera soixante mille livres. » Un arrêt du parlement autorisa cet emprunt. « L'état au vrai du bien et du revenu de l'Hôtel-Dieu » (1) établit la moyenne des recettes à 197.758 livres onze sols et quatre deniers, et la dépense 229.376 livres huit sols, soit un peu plus de trente mille livres qu'il fallait chaque année demander à la charité publique.

On peut facilement se figurer la juste et insurmontable horreur qu'inspiraient au P. Bernard ces asiles de la misère. Il raconte lui-même qu'avant sa conversion, il entra à l'Hôtel-Dieu et se retira précipitamment, vaincu par la mauvaise odeur des salles, pour ne pas donner le spectacle de sa faiblesse et de son dégoût. « Obligé de m'y rendre un jour, dit-il, avec une mienne alliée qui y avait un sien domestique, désireuse de le soulager par sa recommandation, et m'ayant invité de lui tenir compagnie pour un peu de temps, à mesure que je traversais ces jonchées de corruption, le cœur me bondit tellement, que j'en pris la fuite avec épouvante... Les pauvres de cette sainte maison, par une saillie et un mouvement divin, se levèrent sur leur chevet et me firent de telles huées que la

(1) Bibliothèque Mazarine, 10676 et 17009.

honte m'en chassa aussi vite que la puanteur. Eh quoi! s'écriaient-ils, tu ne peux sentir nos saletés? Un jour viendra que les tiennes seront insupportables et que les morts que tu fuis dans l'hôpital, vivants dans le Ciel, s'éloigneront de ta vue, comme du fumier le plus infect! »

Dès qu'il eut reçu les ordres, le pauvre prêtre ne chercha plus que les occasions de vaincre cette aversion naturelle et d'expier, comme il le disait, l'excès de sa lâcheté. La chapelle de l'Hôtel-Dieu devint le lieu de prédilection où il célébrait la messe, où il distribuait les aumônes, et où il donnait les marques les plus surprenantes et les plus admirables de cet amour des pauvres et des souffrants, qu'il appelait « les temples vivants de Jésus-Christ ». Cette conversion fut pour lui la plus pénible, mais elle fut aussi la victoire la plus décisive qu'il remporta sur sa délicatesse. Pour triompher des répugnances de la nature, on le vit un jour s'approcher d'un lit où gisait quelque chose d'informe, d'où dégouttaient du sang et des larmes et d'où sortaient des cris. C'était un malheureux couvert d'ulcères. Malgré la répulsion que cette vue inspirait à tous, malgré l'odeur fétide qui se dégageait de ces plaies horribles, l'homme de Dieu lui parla avec cette onction qui attire et console et, se sentant faiblir, il l'embrassa. Mais comme si

cet effort surnaturel n'eût pas suffisamment établi sa victoire, à l'exemple de saint Jean de Dieu, il appliqua ses lèvres sur l'ulcère le plus hideux du moribond, jusqu'à sentir dans sa bouche couler la purulence infecte. Jésus-Christ, qui peut seul inspirer et payer cet héroïsme, lui donna une telle joie, que son odorat (le pauvre prêtre l'affirma lui-même) fut pénétré d'une odeur délicieuse dont pendant plusieurs jours il se sentit tout embaumé. Par un constant miracle, ces hideuses blessures devinrent pour lui des cassolettes de parfums. Les tristes exigences de la nature, qui rendent les pauvres malades si honteux et si répugnants, exhalaient à ses sens de délicats aromes, où il retrouvait une senteur bien mystique de nard et d'encens. Il semblait même puiser à ces effluves une force sans défaillance, comme ces hommes de l'Arabie heureuse qui transportaient la cinnamome et ne sentaient jamais la fatigue parce que la suavité de cet aromate leur rendait, dit-on, une vigueur toujours nouvelle.

Le pauvre prêtre écrivait dans son premier testament : « Ma dextre soit en oubli et mon nom effacé du livre des élus, si je ne chante ici les obligations que je vous ai, ô mon cher Hôtel-Dieu, et si je n'avoue que les plaies de vos malades ont mille et mille fois guéri les

miennes et autant de fois embaumé mon âme des plus douces haleines du Ciel... Mon Dieu! que je vous adore sous ces voiles poudreux et que vous êtes ravissant sous leurs difformités! Que je vous aime en ces haillons où logent toutes vos richesses, et que je pâme en ces pourritures dont la sanie et l'aposthume effacent toutes les suavités! »

Son amour des souffrants était aussi courageux que tendre : lorsqu'il recouchait sur leurs grabats les malades les plus dégoûtants, il les prenait dans ses bras avec autant de respect et d'affection que s'il eût porté le corps du Christ contre son cœur. Il respirait leur haleine fétide comme il aurait aspiré une fleur; il touchait ces ulcères béants dont personne ne pouvait supporter la vue, il les lavait et les pansait d'une main délicate et sûre et sans laisser paraître aucune faiblesse. Dès ce moment l'Hôtel-Dieu devint pour le pauvre prêtre « le vestibule visible du paradis ». Il y passait ses jours à consoler les malades, à assister les abandonnés, à prêcher la résignation, à confesser les malheureux. Il ne se retirait jamais sans embrasser ceux qu'il venait d'assister et sans leur laisser quelque aumône, avec un sourire et une parole gracieuse, car il pensait, comme saint François d'Assise, que « lorsqu'on est au service de Dieu,

il ne convient pas de montrer un visage maussade et renfrogné ». Dans les rapports du pauvre prêtre avec les malades on retrouve toujours les traits distinctifs du patriarche franciscain : la liberté d'esprit, la familiarité, la pitié, l'amour, l'enthousiasme débordant, et surtout cette sérénité joyeuse et cette sainte gaîté qui furent une des forces de l'apostolat de Claude Bernard.

Comme il avait beaucoup d'esprit, il contait avec charme, il distrayait les malades par ses saillies et leur faisait un instant oublier leurs souffrances. Ils ne pouvaient se lasser de le voir, et lorsqu'il traversait une salle, on entendait ce cri de toutes parts : « A moi, mon bon père, à moi ! » Tous les bras se tendaient vers lui, la douleur semblait vaincue et l'espérance ravivée. Mais ce n'était pas seulement pour distraire et égayer les malades qu'il s'approchait de chacun d'eux, la sérénité au front et le sourire aux lèvres. Il avait une idée plus haute de sa mission sacerdotale : il était prêtre, c'était pour établir la souveraineté de Jésus-Christ. Aussi, malgré le caractère original, le tour enjoué de sa conversation, cherchait-il avant tout à pénétrer les âmes et à leur inspirer la résignation : « Consolez-vous, leur disait-il souvent, votre maladie sert à l'expiation de vos péchés. N'êtes-vous pas heureux de pouvoir éviter l'enfer à ce prix ? »

La tendresse de Bernard pour les souffrants, qui rappelle celle de Jean pour Jésus, était toute surnaturelle, car il aimait ses malades plus qu'une mère aime humainement ses enfants. Avant tout il cherchait leur âme ; il la découvrait sur ces grabats pourris, il l'isolait de sa prison de chair verdâtre striée de sang et il se plaisait à l'emplir jusqu'aux bords des grâces de Jésus-Christ. Quand il voyait les secours humains rester sans effet, quand il jugeait que l'heure était venue pour le corps flétri de prendre le chemin de toute chair et d'aller à Dieu, « *omnis caro ad te veniet* », sans attendre les derniers vertiges de la mort, il avertissait le mourant du moment suprême et ne l'abandonnait qu'après avoir remis son âme aux mains du Créateur. Pendant ces minutes terribles, il redoublait de tendresse et de douceur, il réchauffait sur sa poitrine le visage glacé de l'agonisant, il pressait dans les siennes les pauvres mains livides et égarées qui, dans l'épouvante de la destruction charnelle, cherchaient un appui aux bords du gouffre. Puis quand le grand calme de la fin paraissait venu, quand le regard s'éteignait à jamais dans la nuit suprême, il fermait de ses doigts amis ces pauvres yeux qu'il venait d'ouvrir à une éternelle aurore.

Depuis sa victoire sur ses sens, jamais l'hor-

reur et la puanteur des plaies n'amenèrent la moindre hésitation dans ses élans, ni la moindre altération sur son visage. Rien ne restait en lui du sensualisme et des délicatesses de l'homme du monde. Il semblait qu'il éprouvât, dans ces asiles de douleur, des jouissances inconnues au reste des humains ; et ces jouissances étaient réelles, car elles provenaient de ce désir inassouvi d'immolation qui a survécu chez les saints au trépas divin de Jésus-Christ et qui est infini comme l'amour d'où il découle. Il fit de ses malades, ainsi touchés par le repentir et la résignation, des âmes réparatrices qui continuèrent les affres du Calvaire, qui se clouèrent à la place laissée vide sur la croix du Christ. Elles reproduisirent, en une image ensanglantée, la face mourante de Jésus. Elles firent plus encore : par lui, elles complétèrent ce Dieu tout-puissant en lui donnant ce quelque chose qui lui manque aujourd'hui : la possibilité de souffrir encore pour nous.

L'hôpital devint aussi pour le P. Bernard le lieu par excellence de ses mortifications. Il s'y adonna aux œuvres les plus serviles, en prenant part aux travaux les plus grossiers et les plus pénibles des serviteurs de l'Hôtel-Dieu. Son humilité lui inspira le désir d'être le plus infime valet des valets de l'hôpital. Il ne cherchait que

l'obscurité, mais à son insu il trouvait déjà l'éclat, l'éclat d'une âme qui s'épanouit aux regards des hommes sous les premières caresses du Dieu qui s'est défini Charité.

On sait la terreur que répandait jadis la peste, que nous avons presque oubliée aujourd'hui depuis le dévouement de Belzunce. Guy de Chauliac, au temps des papes d'Avignon, décrivait en quelques mots qui avaient encore toute leur actualité au XVIIe siècle, l'épouvante que répandait cette contagion : « On mourait sans serviteur, on était enseveli sans prêtre ; le père ne visitait pas son fils, ni le fils son père. La charité était morte et l'espérance anéantie. » Or en 1623, la peste éclata à l'Hôtel-Dieu et l'entrée fut rigoureusement interdite à tous. Le P. Bernard dut subir la loi commune et s'éloigner de ses chers malades. Il se donna alors à l'hôpital de la Charité, en faisant le vœu de se dévouer au service des pestiférés, si l'épidémie venait à se répandre.

Cet établissement de la Charité eut pour origine une simple chapelle érigée au XIIIe siècle sous l'invocation de saint Pierre. A la prière de Marie de Médicis, qui avait été si souvent touchée du dévouement des fils de saint Jean de Dieu pour les pauvres malades, le général de l'ordre envoya à Paris Jean Bonelli de Florence,

comme provincial pour le royaume, avec quelques autres frères. Henri IV leur adressa des lettres patentes en 1602. Ils s'établirent d'abord dans la rue des Petits-Augustins, puis se fixèrent, cinq années plus tard, autour de la chapelle Saint-Pierre, environnée alors de vastes jardins. Marie de Médicis leur fit bâtir un couvent et un hôpital pour servir d'asile aux malades pauvres. En 1617, un français, le frère Jérôme de Valois, fut élu supérieur à l'unanimité des capitulants. Il y avait alors plus de soixante frères qui partageaient avec les malheureux leurs propres revenus et les aumônes qui leur étaient faites. L'établissement donnait asile à deux cents pauvres et pouvait recevoir un grand nombre de malades. Après Marie de Médicis, sa fondatrice, l'hôpital dut sa rapide prospérité aux bienfaits du roi et de la reine Anne.

Tous les contemporains sont unanimes à donner des éloges mérités à l'inépuisable dévouement de ces admirables frères de saint Jean de Dieu et aux soins intelligents qu'ils prodiguaient à leurs malades. On s'aperçut bientôt que la mortalité était moins grande à la Charité que dans les autres hôpitaux. A l'époque qui nous intéresse, il y avait, dit Piganiol de la Force, « trois salles qui ont cinquante lits chacune. On n'y reçoit que des hommes et des

garçons, encore faut-il que leur maladie soit curable et que d'ailleurs elle ne soit pas contagieuse. Chacun y a son lit particulier et y est servi gratuitement avec une attention, une charité et une propreté admirables. »

Sans être lié par aucun vœu à l'ordre de la Charité de saint Jean de Dieu, le pauvre prêtre se fit le disciple des religieux de cette observance. Dans le service de cet hôpital, où il rencontrait si souvent auprès des malades Bérulle et saint Vincent de Paul, Bernard prit bientôt une telle place qu'on le compara à saint Jean de Dieu lui-même. Son obéissance au supérieur, son zèle à accomplir les travaux les plus serviles, enfin ses soins si pleins de tendresse et de douceur pour les malades les plus répugnants justifiaient le rapprochement et faisaient dire à son biographe, le P. Lempereur : « Un pauvre malade est à demi guéri lorsqu'il a un pareil médecin. » L'historien de saint Jean de Dieu, l'abbé Girard de Ville-Thierry, a résumé en quelques lignes l'apostolat du P. Bernard à la Charité : « C'est là, dit-il, que ce prêtre si célèbre a tant de fois signalé son zèle et sa charité. Il y faisait des instructions très utiles et tout le monde s'empressait pour les entendre. Il apprenait la doctrine chrétienne aux uns, il consolait les autres ; il exhortait les mourants

et rendait les derniers devoirs aux défunts. Il animait par son exemple la ferveur des religieux. Il apprenait à tous ceux qui le voyaient agir de quelle manière il faut s'employer au service du prochain, et il édifiait par sa conduite charitable tous les habitants de cette grande ville, qui l'admiraient et le regardaient comme un saint digne des premiers siècles de l'Église. »

Grâce au pauvre prêtre, la Charité devint bientôt un centre de prédication chrétienne, non seulement par les œuvres, mais encore par la parole. On accourait de partout pour entendre les exhortations du P. Bernard, et la foule était si considérable que la plus grande partie des auditeurs était contrainte de rester dehors. Son nom fort connu dans le monde, l'éclat de sa conversion, et surtout son caractère de vertu originale, dont le temps n'a pu encore dissiper le parfum, donnaient au plus grand nombre le désir de l'entendre. Mais l'assistance trop nombreuse incommodait les malades, et il fallut transporter à la chapelle ces prédications si suivies; on les fixa au mercredi et au vendredi, puis au vendredi seulement.

Le pauvre prêtre ne préparait pas ses exhortations, il parlait avec l'abondance de son cœur, avec la foi la plus ardente et cette force de pénétration qui atteint sûrement les âmes. Il

possédait au suprême degré l'onction, incomparable effet de l'éloquence apostolique, et il avait le don de proportionner sa parole à l'intelligence de ceux qui la recevaient. Les souffrances de Jésus-Christ, l'éternelle miséricorde de Marie, le culte des saints, dont il exposait souvent la vie merveilleuse, étaient les habituels sujets de ses exhortations. Il disait des choses sublimes et il les développait de façon à élever les âmes à la hauteur de la sienne. Sa parole était simple, et rien ne s'accouple mieux que le simple avec le sublime. Sa conviction et sa ferveur lui donnaient l'élan de la plus persuasive éloquence, et lorsqu'il avait pu constater l'heureux effet de sa prédication, il disait à frère Jean : « Je voudrais bien avoir par écrit ce que j'ai dit aujourd'hui à la Charité. — Eh! qui vous empêche de l'écrire? répondait durement le valet. — C'est que je ne le sais pas, disait simplement le P. Bernard. — Quoi! vous ne savez pas ce que vous avez dit? — Mais non, répliquait-il, et quand je m'étudierais à parler comme j'ai fait, je n'en pourrais venir à bout : il n'y a que le Saint-Esprit, frère Jean, qui puisse faire parler ainsi... »

La foi du pauvre prêtre était ornée d'intelligence et d'attrait : au degré le plus élevé elle possédait cette intelligence spirituelle, mystique

ce « *mysticus intellectus* » des premiers franciscains. Claude en effet ne se contentait pas d'adhérer aux vérités révélées avec une fermeté inébranlable ; il entrait dans ces vérités. La compréhension qu'il en avait était même supérieure à celle des théologiens les plus profonds, car il n'était pas arrivé à cette connaissance par raisonnement et déduction, il y était parvenu par une intuition d'un genre spécial. Il eût pu, après six siècles, naïvement s'écrier avec Rémy le théologien : «... Il ne me suffit plus de croire à mon Dieu, je veux encore voir de lui quelque chose. Je sens qu'il y a quelque chose au delà de mon âme ; si mon âme demeurait en elle-même, sans s'élever au-dessus d'elle, elle ne verrait qu'elle-même. Il faut qu'au-dessus d'elle, mon âme atteigne Dieu ! » Et Dieu lui avait ouvert les yeux sur le monde invisible : il croyait et voyait. Quand il parlait des choses d'en-haut, quand il disait les grandeurs de l'autre vie, il décrivait réellement les perspectives célestes, dont il déroulait les immensités devant ses auditeurs attendris. On l'écoutait haletant, captivé, comme on écoute un homme qui exprime, non ce qu'il imagine, mais ce qu'il contemple en réalité, et ce que seul il peut contempler.

L'homme n'est pas seulement intelligence, il est cœur. Le cœur de Bernard était aussi ardent

que tendre, et son amour des hommes prêtait à sa voix une persuasion grave et touchante qui attendrissait son âme, passait dans sa parole et portait à la fois dans l'âme de ses auditeurs le trouble, l'émotion, souvent le repentir et la conversion. Ce fut le cas de M. Le Gauffre, qui, étant allé plusieurs fois à la Charité pour se divertir avec des amis, fut touché de la grâce à la voix du pauvre prêtre.

Au plus fort des succès apostoliques du P. Bernard, on solennisa par toute la France la béatification de Jean de Dieu. Mais nulle part elle ne fut plus éclatante qu'à Paris, le 8 mars 1631. Dès le matin, Paris s'éveilla joyeux au son des cloches de toutes les églises et chapelles, qui égrenaient leurs *Te Deum* sur la ville. Le parlement, en robes rouges, tous les corps civils et militaires, les congrégations, les confréries, les corporations, le clergé, croix et bannières en tête, parcoururent les rues, les quais et les places. Le canon du Louvre tonna, et au milieu des rues pavoisées, parmi les régiments des gardes éblouissants d'or et de soie, passa le carrosse royal, tout éclatant de lumière, dans un cortège déjà digne du Roi-Soleil. L'abbé de Loyac a laissé une magnifique description des fêtes données à l'hôpital de la Charité : plusieurs évêques, les officiers de la couronne, les membres du

parlement, vinrent en rehausser la splendeur. Anne d'Autriche visita l'hôpital et, entourée de ses dames, elle se fit pendant un jour l'humble servante des malades. Louis XIII passa dans toutes les salles, suivi des cardinaux de Richelieu et de La Valette, du nonce du Pape, des archevêques de Paris, de Bordeaux, de Rouen, et de quarante prélats venus pour glorifier le père des pauvres. Les plus éloquents orateurs de la chaire ne cessèrent, pendant l'octave, d'honorer la mémoire de Jean de Dieu, mais aucun ne sut édifier son auditoire comme le pauvre prêtre, dont la charité, la piété, la parole ardente et simple, rappelaient si bien le nouveau bienheureux.

Les succès ne touchaient pas plus Claude Bernard que les contradictions et les mépris dont il était parfois l'objet. Une dame du monde vint le trouver un jour et lui exprima ses félicitations et son enthousiasme à propos de son éloquence : « Hélas ! madame, lui répondit-il, vous me prenez donc pour un prédicateur à rochet ? Non, je ne sais point prêcher, je parle de mon Dieu le mieux que je puis... Ceux qui l'aiment sont bien aises de m'entendre, ceux qui ne l'aiment pas et ne veulent pas l'aimer me méprisent. Mais qu'ils me méprisent donc jusqu'à ne pas venir à mon sermon. — Je vous estime cent fois davantage,

repartit la dame, de vous entendre parler de la sorte, car je m'imaginais que vous croyiez bien prêcher, et ce que je vous disais n'était que pour favoriser une faiblesse que je vous supposais. » Lorsqu'on lui rapportait les impressions de la foule après ses sermons, il répondait humblement : « Je suis bien certain de mon ignorance, mais je suis certain qu'il y a des gens qui se convertissent à mes exhortations, d'où je conclus, à la gloire de Dieu, qu'il accepte, pour le salut de son peuple, de se servir du ministère d'un ignorant... Je sens au milieu de moi, ajoutait-il plus tard, un feu qui me dévore, et je ne trouve de soulagement qu'en lui donnant quelque issue par le moyen de l'exhortation... » Un de ses auditeurs lui conseilla un jour de parler plus paisiblement : « Ah ! répondit-il, si j'étais résigné d'avance à la réprobation de mon auditoire, je lui parlerais froidement, et je réciterais mon sermon du même ton que les petites pensionnaires des Ursulines récitent leur rôle ; mais je dis ce que Dieu m'inspire et avec la chaleur que mérite le sujet. » Le P. Jean-Baptiste Saint-Jure, jésuite parisien d'une très grande piété, qui fut le directeur du baron de Renty, disait souvent : « Je n'ai jamais vu de grand parleur qui fût grand saint, ni de grand saint qui fût grand parleur, si ce n'est peut-être notre bon

Père Bernard, que vous voyez quelquefois manger avec nous : C'est un grand parleur tout ensemble et un grand saint. » Le P. Marnat, qui l'écoutait souvent, lorsqu'il prêchait chez les Jésuites de la rue Saint-Jacques, éprouvait l'humilité de son dirigé en lui reprochant durement ses « imperfections » et son « babil ». Mais le P. Bernard se mettait à genoux, en présence de la communauté, et baisait les mains du bon père « qui avait tant de soin de sa pauvre âme ».

La vie du saint est une continuelle joie spirituelle que trouble souvent la malignité du monde, comme pour rappeler au privilégié de Dieu qu'il vit dans une patrie d'exil et de tribulations. Qui aurait pu croire que l'admirable charité du P. Bernard fut livrée au mépris du siècle, au point de trouver des calomniateurs? Pujet de la Serre raconte qu'une personne qualifiée vint un jour déclarer au supérieur de la Charité que le pauvre prêtre était un hypocrite, dont la vie religieuse cachait de honteux désordres, et un fripon qui recueillait des aumônes dans le but de grossir sa fortune. Il fallut sans doute toute l'autorité de la personne qui rapportait ces accusations pour imposer aux Pères de l'hôpital le renvoi de celui qui s'était fait le consolateur de leurs malades et l'édification de

tous. Mais malgré la créance qui s'attachait à la calomnie, il ne se trouva pas dans la communauté un seul religieux qui voulut se charger d'humilier le pauvre prêtre : « Mes Pères, dit alors le P. Marnat qui était dans la confidence, vous donnez dans le piège que vous ont tendu les ennemis de Dieu et des bonnes œuvres. Le P. Bernard est tout à fait incapable des choses dont on l'accuse, et je ne veux point d'autre preuve de son innocence que la patience et l'humilité que mon dirigé fera paraître en cette occasion. Allez, mes Pères, je me charge de vous en défaire. » Le P. Marnat déclara aussitôt au pauvre prêtre que les rapports dont il était l'objet déterminaient les Pères de l'hôpital, pour l'honneur de leur maison, à l'éloigner du service des pauvres. C'était pour le P. Bernard l'effondrement de toutes ses joies. La résignation seule pouvait offrir quelque consolation à sa douleur : « Oh ! Seigneur, s'écria-t-il, que vous êtes juste et que vos jugements sont remplis d'équité ! Je ne mérite pas de montrer aux autres le chemin du salut, après avoir vécu si longtemps dans l'égarement. Mais me défendrez-vous de servir les pauvres ? M'arracherez-vous d'entre les bras de mes enfants ? » Emu d'un tel désespoir, le P. Marnat fit trêve à sa rudesse habituelle : « Ayez confiance en Dieu, mon enfant, lui dit-

il en l'embrassant, la tempête passera. Notre-Seigneur veut vous éprouver, soyez fidèle jusqu'à la fin. »

L'épreuve ne fut pas longue. A peine remis de sa première émotion, Bernard courut à la Charité, se jeta aux pieds des Pères, leur demanda pardon du scandale qu'il avait causé dans leur maison par son indignité à annoncer la parole divine, et les supplia de le souffrir simplement pour le service des malades. Il y avait tant d'humilité, de résignation et de douleur dans les accents du pauvre prêtre, que les religieux, touchés jusqu'aux larmes, lui rendirent à la fois leur vénération et leur affectueuse confiance. Bien mieux, par un juste retour, la calomnie eut un échec complet par l'accroissement d'estime et de respect qui s'attacha dès lors au P. Bernard.

C'est à partir de ce moment en effet que sa réputation de sainteté se répandit dans le monde et à la cour. Les quinze premières années de son apostolat, jusqu'à l'heure où se produisit cette suprême intervention du démon, Bernard les passa dans l'humiliation : sa famille le méconnaissait et rougissait de sa misère, et le peuple le dédaignait en l'appelant ironiquement le fou du bon Dieu. Mais les saints, comme les gens d'esprit, sont au-dessus des préventions popu-

laires; ce terme de dérision le comblait de joie et il se donnait comme devise : *nos stulti propter Christum.* Mais à la juste sympathie qui s'attachait partout à son aimable caractère, s'ajoutait déjà un sentiment de générale confiance et de sainte admiration; de grandes dames, qui l'avaient rencontré au chevet des malades, se rangeaient sous ses directions pour servir avec lui les membres souffrants de Jésus-Christ : Mademoiselle Le Gras, la comtesse Phelippeaux de Saint-Savin, la présidente Goussault, la chancelière d'Aligre, la présidente de Herse, Madame Fouquet, mère du surintendant, Mesdames Séguier, du Vigean, de Bullion, de Nicolaï, la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, Marguerite de Chabot, duchesse d'Elbeuf. L'amie de saint François de Sales, la présidente de Lamoignon, née Marie de Landes, devenait l'aide la plus assidue du pauvre prêtre dans ses œuvres de charité, et elle eut pour collaboratrice de dévouement la princesse de Gonzague, cette gracieuse Marie-Louise de Mantoue qui devint reine de Pologne. Enfin Anne d'Autriche devait bientôt s'engager dans cette légion de la charité et venir, inconnue de tous, servir les pauvres avec ces blanches mains « d'une beauté surprenante » qu'admirait Madame de Motteville, sous la direction du pieux Bernard qui

l'appela toujours « ma bonne sœur ». La reine de France méritait ainsi de grandir en dignité en devenant la présidente d'honneur de la première association des dames de la Charité. Après la présidente Goussault, cette œuvre eut successivement pour supérieures Mesdames de Soucarière, de Lamoignon et d'Aiguillon.

Sans rien ôter à la gloire de saint Vincent de Paul, on peut affirmer que Bernard fut la cause première de l'établissement des Filles de la Charité. Cette fondation tira son origine de l'union des dames pieuses qui s'employèrent avec lui au soulagement des pauvres malades, et c'est à lui qu'on doit l'érection des assemblées de charité dans les paroisses de Paris. Il s'occupa aussi de la séparation de ces paroisses qui étaient confondues les unes dans les autres, et y établit l'œuvre des catéchismes. Aussi peut-on dire que le pauvre prêtre fut vraiment le précurseur et l'émule du bon « Monsieur Vincent ».

Vincent de Paul avait déjà visité les détenus à Marseille et à Bordeaux, et il avait l'autorisation de pénétrer dans les prisons de Paris, lorsqu'en 1622 le prince de Gondi le fit nommer aumônier général des galères. Non content d'évangéliser les forçats, il avait obtenu du roi et de Richelieu le soulagement de leurs misères corporelles en établissant deux hôpitaux, dont le

régime parut « un paradis » à ces infortunés. Vincent préférait les galériens à tous les autres malheureux parce qu'ils étaient plus malheureux.

Au XVIIe siècle le régime des détenus était quelque chose d'horrible : La plupart des prisons de Paris étaient des antres humides et obscurs, où les condamnés, entassés les uns sur les autres, se communiquaient des maladies de toute espèce. Les édifices qui servaient à leur détention avaient été autrefois destinés à d'autres usages ; plusieurs étaient d'anciennes portes de la cité ou des tours servant à la défense. Au Fort-l'Evêque (1), le préau n'avait que trente pieds de long sur dix-huit de large, et dans cet espace restreint, entouré de hautes murailles qui voilaient le soleil en toute saison, on enfermait plus de trois cents prisonniers. Une cellule de six pieds carrés abritait ordinairement cinq détenus, qui ne recevaient que la lumière terne et l'air vicié de la cour. Les basses-fosses, creusées pour la plupart au dessous du niveau de l'eau, étaient des cavernes étroites et profondes où les malheureux pourrissaient dans une boue infecte. Le grand et le petit Châtelet étaient peut-être pires. En outre, chaque prisonnier devait payer

(1) *Description du Fort-l'Evêque*, par Ch. Desmaze.

un droit de gîte : les charges de geôlier étaient vendues un prix assez élevé, aussi le geôlier spéculait-il sur les détenus et les rançonnait-il odieusement. La taxe la plus basse s'élevait à huit deniers et pouvait monter, suivant le rang du condamné, jusqu'à quelques livres. Dans les basses-fosses, le tarif était d'un denier par nuit. Le geôlier devait fournir à ses dépens le pain et l'eau aux prisonniers, mais il avait le droit de les retenir jusqu'à ce qu'ils aient payé leur droit de geôle. Ce régime abject dura ainsi jusque sous Louis XV, car ce fut en 1717 seulement qu'une ordonnance du roi obligea les geôliers à fournir de la paille fraîche tous les quinze jours dans les basses-fosses et tous les mois dans les prisons claires.

La description de ces lieux horribles, le récit des souffrances de ces malheureux, dont Vincent de Paul était le témoin journalier, fut une révélation pour le P. Bernard. Il se fit ouvrir ces effrayants dédales des prisons de Paris, il descendit en tremblant dans ces terribles ergastules, dans ces *in-pace* étouffants où les rayons d'amour de l'Évangile semblaient à jamais éteints. L'horreur du spectacle dépassa l'attente de ce prêtre, qui ne rêvait pourtant que les plus hideuses misères pour s'exciter à les guérir. Dans ces fosses obscures et sans air, véritables vestibules

de la tombe, il trouva des condamnés, rongés de vermine, exténués de langueurs et de privations, jetés pêle-mêle avec des fous furieux et croupissant sur des immondices ; des prisonniers morts furent souvent oubliés avec ces malheureux et leur cadavre se décomposait, ajoutant ainsi pour les survivants la hideur du sépulcre à l'horreur du cachot. Le blasphème, les imprécations contre Dieu, les malédictions les plus horribles contre la société, étaient l'habituel langage de ces criminels qui, privés de tout consolateur, ne rêvaient qu'à recouvrer la liberté du crime pour se venger du régime cruel qu'ils subissaient. A cette vue, le pauvre prêtre sentit déborder son cœur ; ses larmes coulèrent à la pensée de ces frères malheureux, rachetés comme lui du sang de Jésus-Christ, et qui étaient si délaissés dans leurs souffrances spirituelles. C'étaient pourtant des criminels que la justice divine punissait par le bras de la justice humaine, des fléaux de la société dont il fallait effrayer les imitateurs. Mais ce conflit entre la justice et la miséricorde, entre la pitié de l'individu et l'intérêt de la société, qui forme le fond de tout problème pénitentiaire, troubla quelques instants le pauvre prêtre. Sa charité triompha de ses hésitations : il résolut de tout concilier en faisant disparaître le danger social par la régénération morale de

ces malheureux, en leur faisant accepter leurs peines en expiation de leurs forfaits.

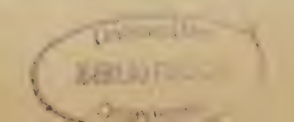
Dès ce moment, les forçats n'eurent pas d'ami plus dévoué. Non seulement Bernard s'intéressait aux détenus qu'il consolait, mais encore à ceux qu'il ne connaissait pas. Tous s'adressaient à lui, même sans l'avoir jamais vu, et osaient le charger de solliciter pour eux ou de s'occuper de leurs affaires. Voici ce qu'il répond à un galérien qui l'avait prié de lui faire parvenir un extrait de sa condamnation :

« *L'amour de Jésus !*

« Mon cher enfant, je vous envoie ce que vous m'avez demandé et, bien que je ne vous aie pas connu dans les prisons, je ne laisse pas de vous reconnaître pour mien sur les galères, puisque vous êtes du nombre des plus anciens de ma famille. Ce n'est pas sans peine que l'on a tiré l'extrait de votre jugement des registres du Châtelet, car les longues années l'avaient tellement confondu dans une infinité d'autres papiers, qu'il m'a fallu moins de temps que d'affection pour en faire la rencontre. Bénissez Dieu qui vous a jusqu'ici fortifié dans l'affliction et qui vous en tirera lorsque vous y penserez le moins. »

Le tour spirituel et sensible, la grâce affable de cette lettre paternelle, révèlent toutes les délicatesses de cette âme qui eut toujours un sourire égal pour l'innocence et le repentir.

Lorsqu'il entrait dans les cachots, il appelait les prisonniers par leurs noms. La main dans la main, il passait auprès d'eux des heures, oubliant ainsi la nourriture et le sommeil. Il était père, frère, ami, pour aimer et pour consoler, et prêtre pour pardonner et pour absoudre. Bernard cherchait par la tendresse à diminuer leurs tourments ; il voulait abréger leur captivité, changer leur misère en gloire par la grâce des larmes et par l'espérance des joies infinies qui succèdent à de périssables tortures. Il pénétrait avec eux l'effrayant mystère de la douleur, en leur présentant la souffrance comme une avance d'hoirie sur le purgatoire, comme un bûcher permanent de sacrifice à Dieu. Avec son cœur ardent, il leur disait que rien n'est impossible à la miséricorde divine et que les sacrements peuvent rendre la blancheur la plus pure aux âmes plongées dans la fange la plus fétide. Il leur assurait que Jésus, au cours de sa vie mortelle, avait guéri une foule de plaies semblables à celles dont il voyait autour de lui la hideur morale. Embrasé du zèle de la gloire



de Dieu, rempli d'amour pour ces âmes tombées, pour ces hommes en ruine, il entreprit de les relever, de les réédifier, de les fortifier et de leur rendre la vie. Avec le concours de la présidente de Lamoignon, il eut alors l'idée d'établir une association ayant pour but la délivrance et l'assistance de tous les prisonniers. Des femmes de tous rangs, des ecclésiastiques, des seigneurs, des magistrats, furent les premiers associés de cette œuvre de réparation sociale. Le premier supérieur fut M. de Morangis, maître des requêtes ; le marquis de Laval, le vicomte d'Argenson, le marquis d'Urfé, MM. de Lavau, d'Ornano, Talon et du Belloy s'inscrivirent parmi les premiers fondateurs.

Bernard visita régulièrement les prisons : le lundi il allait au grand Châtelet, le mardi au petit Châtelet, le mercredi à la Conciergerie, le jeudi aux Galériens, le samedi au Fort-l'Évêque, sans négliger jamais ses chers malades de la Charité. Rien ne parvint à troubler la régularité de ses visites, pas même l'appel de Richelieu. Un jour en effet que le pauvre prêtre était allé voir la reine à Saint-Germain, le cardinal envoya le marquis de Messignac, neveu de Bernard, pour le prier de s'arrêter au passage. Mais comme son devoir l'appelait à cette heure à la Charité, Claude retourna aussitôt à Paris sans

répondre à l'invitation du ministre, dont le moindre désir était pour tous un ordre.

Le cardinal voulait pourtant le connaître, et comme il n'aimait pas que quelque chose se fît en dehors de lui, en politique comme dans le domaine des œuvres, il fit réitérer au P. Bernard son désir de le voir. Il l'accueillit de la meilleure grâce du monde, l'entretint pendant une heure et lui proposa sa protection. L'humble Bernard ne répondit à ces offres que par de vagues signes de tête, si bien que Richelieu, croyant avoir affaire à un homme timide, insista et lui dit : « Voyez donc, Père Bernard, voyez à quoi je puis vous être utile... Je vous laisse dans mon cabinet pour y réfléchir. » Quelques instants après, le pauvre prêtre hasarda sa demande : « Oui, Monseigneur, dit-il, j'ai une grâce à solliciter. Puisque vous me permettez de vous parler de nos petits besoins, je prendrai la liberté de vous remontrer qu'il n'y a qu'une seule planche au fond de la charrette où l'on met le criminel et moi, quand on le conduit au lieu du supplice, et que le danger où nous sommes à tout moment de tomber dans la rue nous cause de l'inquiétude et nous empêche de prier avec tranquillité. Ordonnez, s'il vous plaît, qu'on raffermisse le fond de cette charrette. » Habitué à ne voir autour de lui que des ambitions, le cardinal s'attendait sans doute

à autre chose qu'à une demande de quelques planches, alors qu'il se proposait d'offrir un bénéfice ou une généreuse contribution d'aumônes. Mais ce désintéressement du Diogène chrétien toucha profondément le grand ministre : « Allez, Père Bernard, je songerai à votre affaire, dit-il, mais ne m'oubliez pas dans vos prières. » Le cardinal étonné dit alors aux gentilshommes de son antichambre : « Savez-vous, Messieurs, à quoi peuvent servir le pouvoir et le crédit du cardinal de Richelieu pour le P. Bernard? A faire raccommoder la charrette qui mène les criminels à la potence... N'est-il pas plus heureux de n'avoir pas besoin de nous, que nous ne le sommes d'être en état de lui faire du bien? »

C'est le P. Nyel, jésuite, confesseur de Monsieur, qui nous a laissé le récit de cette charmante anecdote, la plus connue et la plus populaire parmi celles qui ont survécu.

Le cardinal ne perdit pas de vue la modeste requête du saint prêtre : la charrette fut réparée sans doute, et le tout-puissant ministre joignit à ces quelques planches une faveur plus singulière. Dès ce moment, c'était en 1625, les prisons s'ouvrirent à toute heure au P. Bernard, qui eut le privilège presque exclusif de préparer à la mort les misérables qu'il exhortait et

convertissait. Lorsqu'il pénétrait dans ces affreux asiles, il faisait appeler les détenus dans la chapelle et entonnait le *Veni Creator*. Il leur parlait ensuite le langage si inconnu pour eux de la résignation et du repentir et terminait ses exhortations en récitant le *Salve Regina*, le *De profundis* et la prière pour Louis XIII qu'il n'omettait jamais. Il considérait en effet que toute autorité politique relève de l'autorité divine, et le pouvoir royal lui semblait une délégation donnée par Dieu. Lorsque les criminels sortaient de la chapelle, Bernard les attendait à genoux près de la porte, leur baisait les pieds et leur donnait une aumône. Il terminait sa visite en descendant dans les cachots où il trouvait ordinairement les criminels les plus réfractaires aux exhortations de la charité. Là, les railleries les plus grossières, les injures les plus brutales, accueillaient souvent l'homme de Dieu. Ces misérables, exaspérés de douleur et de rage, se ruaient sur lui pour lui arracher des aumônes. La présidente de Lamoignon assure qu'un jour on retira un prisonnier d'une basse-fosse les pieds couverts d'ordures : Bernard les baisa avec autant d'amour, sans laisser paraître le moindre dégoût. Une autre fois cependant, après un fait semblable, Bernard se sentit faiblir et sortit du cachot pour remettre ses sens ;

mais, honteux de sa « lâcheté », il courut aussitôt auprès d'un autre misérable, malade, d'apparence et d'odeur cadavériques, l'embrassa avec une tendresse de mère, remua la paille infecte sur laquelle il gisait, et parvint à se guérir ainsi de ce reste de faiblesse si naturelle. A côté de ce malheureux, il en remarqua un autre qui n'avait pour vêtement qu'un lambeau de chemise pourrie de vermine et d'ordure, il s'en approcha et lui demanda comme une grâce de l'échanger avec la sienne.

Ce perpétuel miracle de charité, cette mortification héroïque, touchaient jusqu'aux larmes plusieurs de ces infortunés soumis à un régime si impitoyable. L'homme de Dieu pénétrait dans leurs ténèbres comme un rayon de soleil. Par un constant miracle de la grâce, ces exilés de la société retrouvaient mieux que tout ce qu'ils avaient perdu, puisque le pauvre prêtre les initiait à cet amour infini qui ne trahit jamais : l'amour de Jésus-Christ. Par lui, la fureur vaincue cédait à la patience, le désespoir à la résignation, le blasphème à la prière : les démons convertis devenaient parfois des anges. Le cardinal Lambertini, le futur Benoît XIV, aurait dit de ces merveilles d'amour du P. Bernard, ce qu'il disait de celles de Vincent de Paul :

« Qu'est-il besoin de miracles? Élevons lui des autels, *erigantur altaria !* »

Quelques malheureux, pervertis par la captivité, restaient insensibles aux manifestations de cet amour surnaturel : l'un d'eux frappa le saint prêtre d'un coup de soulier dans la figure, au moment où il s'inclinait pour lui baiser les pieds. Bernard se releva, la face couverte de sang, sans témoigner aucun émoi ; il courut au contraire solliciter la grâce et la liberté de cet homme qui l'avait si cruellement outragé. Une autre fois, un galérien se couvrit les pieds d'ordures, au moment où le P. Bernard allait lui donner sa marque habituelle d'humilité. Mais le misérable vit avec surprise le saint prêtre poser ses lèvres sur ses pieds immondes, sans qu'aucun dégoût ni dépit parussent sur son visage, et il reçut une aumône comme ses compagnons. D'autres prisonniers, pénétrés au contraire de confusion, disaient parfois au Père de s'abstenir de sa coutume parce que leurs chaussures étaient sales, mais le pauvre prêtre se contentait de leur répondre que rien n'était trop sale pour un pécheur comme lui.

Bernard courait parfois dans les prisons de véritables dangers pour sa vie : trois criminels, ne trouvant pas ses aumônes assez généreuses, résolurent un jour de l'assommer. Mais au

moment d'exécuter leur dessein, une éblouissante lumière illumina soudainement le pauvre prêtre. Ils furent saisis d'une telle frayeur qu'ils se prosternèrent à ses pieds et implorèrent leur pardon.

Le P. Bernard était inconsolable lorsqu'une condamnation frappait un de ces misérables qu'il appelait avec tant de tendresse « les miens enfants ». N'est-ce pas à propos de l'un d'eux qu'il écrivait un jour à un magistrat influent : « Je vous importune pour mon enfant Guillaumel, mais on presse son jugement, et son affaire est délicate. Il est d'autant plus digne de pitié qu'il est jeune et qu'il a été miraculeusement converti. Ce n'est pas lui qui vous demande sa grâce, car il sera ravi de donner sa vie pour l'expiation de ses fautes ; c'est moi qui mourrai si on le condamne à mort et qui voudrais racheter sa vie par la mienne. »

Il adressa, un autre jour, le 8 décembre 1632, cette touchante lettre à un conseiller de la Tournelle criminelle, qui était rapporteur de l'affaire d'un certain Charles Poisson, accusé de meurtre :

« L'amour de Jésus !

« Monsieur. J'accompagne de ce petit mot la très humble supplication que je vous ai faite en faveur de mon pauvre enfant Charles Poisson, et

je vous écris en la solennité de la très immaculée Conception de la Vierge sacrée, par les mérites de laquelle ce pauvre pécheur a été si puissamment tiré de l'obscurité à la lumière, et de l'ombre de la mort éternelle à la vie qui n'aura point de fin. Je le vis hier et appris des guichetiers le retardement heureux de son rapport. Je dis heureux pour ce que le délaiement au jeudi me fait plus espérer du salut pour sa personne que nul autre jour de la semaine, puisque c'est le premier de sa conversion, de son abjuration, et de la reconnaissance qu'il a faite à la majesté divine sous les espèces sacramentelles que je lui exposai en la chapelle de la Conciergerie. Et je vous prie, par cette même ineffable bonté, par cette faveur infinie que les hommes ont reçue en ce jour de grâce où mon Jésus s'est donné au monde en aliment de vie et avec tel avantage pour l'humaine conservation qu'elle a tiré de ce dernier banquet le premier morceau de son immortalité... Si j'osais, par votre organe, communiquer ce petit mot de très profonde soumission à nos Seigneurs, je les conjurerais, par les entrailles de mon Rédempteur et par les mérites de sa très pure mère, d'avoir pitié d'un homme dont la pénitence a si puissamment touché les prisonniers de la Conciergerie que, d'une commune voix, ils avouent n'avoir

jamais été édifiés comme par les torrents de larmes et les soupirs de ferveur continuelle de ce mien enfant. Ils considéreront encore que les biens qui peuvent arriver par sa liberté sont tels, que le lieu de sa naissance, rempli de religionnaires, se verra dans peu de jours changé de fond en comble et, d'une terre d'hérésie, deviendra une terre de merveille et de conversion. Monseigneur le Président (1), que j'importunai longuement sur ce sujet, m'obligea tant par la charité de son accueil, que je ne puis appréhender l'issue. En dernier ressort, je vous conjure que si mes raisons sont trop faibles pour son bonheur, vous receviez, à la condition qu'il vous plaira, ma chétive et indigne vie pour le salut et conservation de la sienne, l'offrant d'aussi bon cœur que je suis, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur. »

Sa tendresse paternelle lui inspira, quelques jours plus tard, une nouvelle lettre pour implorer la pitié et la clémence des magistrats de la Tournelle. Il pressait le rapporteur du procès de Charles Poisson d'être miséricordieux à la veille

(1) Pierre Séguier (1588-1672), ami d'Anne d'Autriche, président à mortier au parlement de Paris, garde des sceaux en 1633, chancelier de France en 1635. Il fut un des fondateurs de l'Académie française et en devint le protecteur après Richelieu.

du grand jour de la nativité de Jésus, et terminait par les expressions les plus touchantes : « ..... Pour ce que les jugements des choses d'ici-bas sont toujours dans l'incertitude, j'ai recours à tout ce qui m'est possible pour le salut de celui que je recommande du plus profond de mes affections jusques à ce point que je présente de nouveau, pour l'expiation de son délit, ma tête mille fois plus criminelle que la sienne, offre qui ne sera trouvée étrange puisque l'amour paternel en est la source, et que la seconde vie qu'il a reçue dans vos cachots, par les mérites de la Mère de mon Dieu, et par mon indigne coopération, m'oblige incomparablement plus à sa conversion particulière qu'à la mienne propre. »

La protection du cardinal de Richelieu ne fut pas inutile au pauvre prêtre, un jour où l'ardeur de sa charité l'exposa à la colère des juges dans une aventure aussi touchante que celle de saint Vincent de Paul prenant pour lui-même les chaînes d'un galérien. Un homme de qualité fut condamné à faire amende honorable, et son amour-propre ne pouvait se résoudre à paraître en public dans l'appareil habituel à ces sortes de peines, pieds nus, en chemise, la corde au cou et le cierge en main. L'amende honorable, comme le déclara l'ordonnance de 1670, était,

après la peine de mort, l'un des plus rigoureux châtiments ; c'était une punition infamante, une réparation publique qui frappait les plus coupables condamnés. En vain le P. Bernard employa-t-il toutes les armes de la persuasion à faire sentir à ce malheureux le prix qu'il retirerait pour son salut, en se résignant à cet acte d'expiation et d'humilité : le condamné ne put se soumettre à la dureté de l'arrêt. Les officiers de justice allaient user de violence, lorsque le pauvre prêtre proposa de faire l'amende honorable à la place du coupable. De quels arguments usa-t-il pour décider les geôliers à ne pas s'apercevoir de la substitution? Aucun récit ne le rapporte. La protection du cardinal lui donnait tant de latitude et de pouvoir! Il accompagna donc le malheureux condamné depuis la Conciergerie jusqu'à Notre-Dame, et là, nu-pieds, à genoux, la torche au poing, sous la main du bourreau, honteux comme un vrai coupable, il donna toute satisfaction à l'arrêt des juges en demandant pardon à Dieu, au roi et à la justice.

Dans une autre occasion, Bernard poussa plus loin son zèle, son amour des criminels repentants et sa sainte hardiesse, en rendant la liberté à une fille condamnée à la potence. Il raconte lui-même, dans une de ses lettres, cet excès de

sa compassion : « Cette pauvre fille, écrit-il, après avoir passé plusieurs mois dans les basses fosses de la prison, fut mise entre les mains de l'exécuteur de la justice, la veille de la fête du Saint-Sacrement, et serait à présent un squelette de chirurgie, si la vie ne lui avait été continuée par un privilège d'en haut. La manière en est merveilleuse et je vous conjure de l'écouter : Sa sentence prononcée, on lui donna un docteur (1), pour ouïr sa confession. J'arrivai en ce temps-là, et dès qu'elle m'eut aperçu : « Mon Père, dit-elle, ce n'est pas là ce que vous m'aviez promis ou, quand vous me parliez de bannissement, c'était du bannissement de ce monde! Mais la sainte volonté de Dieu s'accomplisse! » J'étais si surpris, que je ne pus ouvrir la bouche. Mais quand je vis que l'on pressait pour l'exécution et qu'il me fallait marcher à ses côtés, je ne pus retenir mes larmes. Nous arrivons cependant au lieu du supplice, où les chirurgiens étaient déjà pour emporter son corps quand elle serait exécutée, lorsque quelqu'un s'écria qu'elle était grosse. La tendresse et l'affection paternelle me donnant de l'éloquence alors, je remontrai l'inconvénient qu'il y aurait d'exécuter une per-

1. Les docteurs en Sorbonne avaient le privilège d'assister les condamnés à mort. Il y avait pour cette œuvre une pension fondée à perpétuité.

sonne enceinte ; qu'il n'y en avait nul de retarder l'exécution pour s'éclaicir du fait, et qu'aussi bien la solennité de la fête nous invitait à des sentiments de clémence. J'en persuadai beaucoup plus que je ne pensais, car, en un moment, le tombereau, la potence et les officiers de justice disparurent, et je restai seul avec la prisonnière, qui ne savait si elle avait rêvé qu'on la conduisait au supplice, ou si effectivement elle avait couru risque d'être pendue. Pour la faire revenir de son trouble, je lui ôtai les cordes de son cou et de ses mains et ne lui laissai que le crucifix, qu'elle ne cessait de baiser en actions de grâces de la vie qu'il lui avait conservée. Madame la présidente de Lamoignon se trouva là, à qui la prisonnière s'écria : « Sauvez-moi la vie, Madame, je la consacre à Dieu partout où il vous plaira. »

Cet excès de compassion, malgré la coopération de Madame de Lamoignon, fut poursuivi par la justice : on informa contre le P. Bernard, on lui ferma l'entrée des prisons, et un arrêt le condamna à rapporter au greffe les cordes qui liaient la prisonnière délivrée par lui : « Le bannissement du royaume et de toute terre habitée, disait-il alors à ses chers enfants, me serait moins dur à supporter que la douleur de ne plus vous voir ! » La reine, informée des détails

de cette aventure, eut pitié des larmes de Bernard : elle fit casser le procès de la condamnée, lui accorda sa grâce, et rendit ainsi au pauvre prêtre ses droits sacrés de consolateur des prisons.

L'intervention de Claude Bernard, malgré l'appui de la reine et la faveur du cardinal, ne réussissait pas toujours à obtenir la grâce des prisonniers repentants ; il fallait bien que la justice ne fût pas entravée dans ses châtiments. Mais dans la pénible fonction de les exhorter à la pénitence et de les soutenir au moment de la mort, le pauvre prêtre triomphait presque toujours. Depuis l'heure de la condamnation jusqu'à celle du supplice, il ne cessait d'instruire, de consoler, de résigner le malheureux patient par tous les moyens que lui inspirait sa tendresse. Il n'y avait pas de spectacle plus émouvant que le P. Bernard sur l'échafaud, soit qu'il eut affaire à un coupable repentant, soit qu'il eût à convertir un criminel insensible à la grâce de sa persuasion. Lorsqu'il assistait un condamné à la place de Grève ou à la croix du Trahoir, les deux points principaux où avaient lieu les exécutions, le pauvre prêtre, comme sainte Catherine de Sienne au supplice de Tuldo, semblait enivré « de la bonne odeur de son martyre ». C'est que la mort apparaissait comme un

abîme au malheureux désespéré ; sur le seuil lugubre, il frémissait, il reculait d'horreur en regardant par la brèche fatale ce profond mystère. Alors, devant les ténèbres d'une éternité de douleurs, Bernard allumait une divine clarté : « Cher frère, lui disait-il dans son langage ardent, tu ne peux supporter un supplice qui va finir ? Ne sais-tu pas que par ton impénitence tu te précipites en des tourments éternels ? Il ne tient qu'à toi de les éviter. Souffre seulement avec résignation le châtiment auquel la justice de Dieu t'a condamné, et te voilà réconcilié avec lui, purifié de tous tes péchés, en droit d'espérer le Paradis. Dis donc avec moi, mon enfant, dis : Mon Dieu, j'accepte avec joie le supplice auquel vous m'avez condamné, acceptez-le vous-même, Seigneur, en satisfaction de mes offenses et recevez mon esprit entre vos mains. » Cette exhortation ne suffisait pas toujours. Il s'adressait alors au peuple, dont les exécutions excitaient vivement la curiosité, et l'invitait à faire violence au Ciel par ses prières pour toucher l'âme endurcie du condamné. Et l'on voyait alors, tant la foi était vive et simple à cette époque, la foule émue s'agenouiller sur la place même et prier à haute voix pour le pécheur. Si le malheureux résistait encore : « Cessez de prier pour lui, peuple chrétien, s'écriait Bernard,

c'est un impie que Dieu va abandonner parce qu'il ne veut pas retourner à lui. Les démons se préparent à entraîner son âme, fuyez pour n'être pas témoins de cet horrible spectacle. » Rarement le patient résistait à ce suprême appel, et les larmes du repentir, qui sont au fond de toutes les âmes, même les plus fatales, jaillissaient comme une source de grâce et d'innocence sur le malheureux résigné.

Lorsque la justice avait fait son œuvre, le P. Bernard parlait encore au peuple, qui l'accompagnait en foule jusqu'à sa maison, pour ne pas perdre une parole de ses enseignements. Il s'arrêtait sur les places publiques, où il prêchait alors avec ce zèle ardent, avec cette éloquence émouvante et sincère qui lui attachait si fortement la classe populaire. Mais avant de quitter le lieu de l'exécution, le pauvre prêtre n'oubliait jamais d'aller saluer très humblement le bourreau, qu'il appelait son ami et dont il aimait à se dire le dernier des valets. Il devait à ces égards marqués d'avoir toute l'amitié de l'exécuteur et la confiance de sa famille, si bien qu'un jour la femme du bourreau, la bourrelle, comme on disait alors, lui fit ce singulier aveu : « Je n'ai d'autre tentation que la gloire ! — La gloire ! répondit le pauvre prêtre qui savait quel mépris s'attachait au bourreau et à sa famille,

comment la vaine gloire peut-elle vous tenter, puisque vous n'oseriez vous montrer nulle part? — Je vous avoue néanmoins, reprit-elle, que lorsque mon mari réussit du premier coup les exécutions qu'il fait, cela m'enfle le cœur au point que j'en suis toute glorieuse plus d'une semaine entière! » Bernard sourit de sa naïveté, et lui dit : « Allez, ma fille, consolez-vous, je vous assure que Dieu va vous délivrer bientôt de cette tentation... » En effet, la première exécution que fit le bourreau, quelques jours plus tard, fut si maladroite, que la populace voulut le lapider. La bourrelle fut désormais guérie de ses tentations de vaine gloire.

Il reportait tous les succès de son apostolat à l'assistance continue de la sainte Vierge. Aux premiers temps troublés de sa jeunesse, il n'oublia jamais les pieuses pratiques que son père lui avait enseignées envers Marie. Il l'appelait toujours sa bonne mère, sa bonne maîtresse. On lui disait parfois que ses expressions trop familières pouvaient scandaliser les protestants, si rigides dans leurs rapports avec Dieu, mais il répondait : « Je connais mieux qu'un autre les huguenots. Il y en a de deux sortes : les uns sont huguenots de bonne foi, parce qu'ils sont nés tels et qu'ils ne connaissent pas quelle est leur secte. Il faut prier pour eux, les toucher

par le bon exemple, leur donner le désir de s'instruire, et quand ils connaîtront la religion catholique telle qu'elle est, ils l'embrasseront avec empressement. Mais la plupart sont huguenots de mauvaise foi, qui connaissent le tort qu'ont eu leurs pères de se séparer de nous : ils s'aveuglent pour ne pas voir les conséquences de cette séparation. Si ceux-là se scandalisent de nos expressions et de nos usages, c'est un scandale pharisaïque et il faut dire d'eux ce que le Sauveur disait des pharisiens scandalisés de sa doctrine : *Sinite eos, cæci sunt.* Ils publient et font accroire aux ignorants de leur secte que nous adorons la sainte Vierge. Mais de toutes les calomnies que les hérétiques ont formé contre l'Église c'est la moins soutenable, et il n'y a point d'erreur contre laquelle nous ayons moins besoin de précautions. On voit bien des catholiques qui ne soutiennent pas assez la dévotion qu'ils ont envers la mère de Dieu par la régularité de leurs mœurs, comme on en voit qui sont fort aumôniers et qui ne laissent pas d'avoir de grands défauts. Mais on n'en voit point qui poussent la dévotion envers Notre-Dame jusqu'à lui attribuer des qualités ou un pouvoir qui ne lui appartiennent pas. Cette erreur monstrueuse n'est renfermée ni dans leurs expressions, ni dans leurs pratiques de dévotion. »

Le *Memorare*, faussement attribué à son grand homonyme saint Bernard, fut au point de vue de la diffusion l'œuvre incontestable du pauvre prêtre. S'il n'en est pas vraiment l'auteur, il lui revient cependant le mérite d'avoir répandu cette touchante invocation, à laquelle il devait la plupart des conversions prodigieuses qu'il obtenait des criminels les plus endurcis.

Voici de frappants exemples : Le P. Bernard conduisait un jour au supplice un malheureux qui manifestait son désespoir par les plus horribles imprécations. En vain les docteurs de Sorbonne avaient-ils épuisé, en présence d'une foule nombreuse, toutes les ressources de leur éloquence, le coupable semblait inaccessible à tout sentiment de repentir. Bernard seul ne se découragea pas : il monta avec lui sur l'échelle fatale, l'exhorta avec force et douceur, le supplia et l'embrassa. Le criminel répondit à cette dernière marque d'amour en repoussant le pauvre prêtre et en le précipitant d'un violent coup de pied jusqu'au bas de l'échelle. Bernard, quoique blessé, se jeta à genoux et récita à haute voix le *Souvenez-vous*. Le malheureux s'émut aussitôt, fondit en larmes, rappela le prêtre et se réconcilia sincèrement avec ce Dieu dont il avait si brutalement refusé le pardon.

Le P. Lempereur raconte une conversion

encore plus touchante et plus extraordinaire : Un jour que le P. Bernard se rendait au Châtelet, pour accomplir ses actes habituels d'apostolat, il rencontra sur le petit pont deux religieux et, poussé par un sentiment de charité prophétique, il arrêta le plus jeune et l'embrassa en lui disant : « Mon frère, réjouissez-vous, car vous devrez votre salut à la sainte Vierge !... — Cet homme est sans doute fou, dit le jeune moine étonné à son compagnon. — Non, repartit le plus âgé, c'est un saint homme appelé le P. Bernard, qui est très dévot à la sainte Vierge. Vous devez vous réjouir de ce qu'il vous a annoncé, car il ne l'a pas fait sans raison. » Plusieurs années s'étaient écoulées depuis cette scène, et la prophétie était peut-être oubliée de part et d'autre, lorsqu'un jour Bernard, entrant au Châtelet, apprit par le geôlier qu'il y avait un nouveau criminel condamné à être roué vif.

De tous les supplices en usage à cette époque, celui de la roue était le plus terrible : le condamné, attaché presque nu sur les jantes d'une roue, était frappé à coups de barre de fer sur tous les membres. Malgré la rupture des os, ces tortures pouvaient se prolonger pendant une demi-journée, tant que le patient n'avait pas reçu le coup de grâce sur la poitrine.

Malgré la perspective de ces horribles souf-

frances, le prisonnier du Châtelet était resté insensible : c'était un cœur endurci, une âme rebelle au repentir. Mais la patience de Bernard n'était jamais vaincue. Il descend auprès du coupable, l'aborde avec ce respect qu'il portait toujours aux malheureux, le salue avec cette douce courtoisie que saint François d'Assise nommait si bien « la sœur de la charité ». Enfin il l'embrasse, il l'exhorte, le criminel ne répond que par un silence obstiné. « Dites seulement avec moi une courte prière à la sainte Vierge », lui dit Bernard ; mais le condamné repousse toute consolation. « Eh bien ! s'écrie le prêtre dans un excès de zèle, puisque tu ne veux pas la dire, tu la mangeras ! » Et il porte à sa bouche un des nombreux exemplaires imprimés du miraculeux *Memorare* qu'il distribuait partout. Le condamné, réduit à l'immobilité par les fers qu'il avait aux pieds et aux mains, se défendit à peine contre l'ardeur importune du P. Bernard et, vaincu par la lassitude, il promit de réciter l'invocation. Bernard commença alors le *Memorare* que le prisonnier répétait mot à mot. Avant la fin de la prière, le pénitent laissait éclater son repentir. « Mon cher frère, lui dit le prêtre, c'est à l'intercession de la sainte Vierge que vous devez votre salut. — Il est vrai, mon Père, répondit

le pécheur vaincu, il y a longtemps que vous me l'avez dit, plût à Dieu que je ne l'eusse jamais oublié. — Vous ai-je jamais vu, mon enfant? — Oui, dit le criminel, je suis ce religieux que vous embrassâtes, il y a plusieurs années, sur le petit pont. — Mais comment, continua Bernard, comment êtes-vous tombé dans le malheureux état où je vous vois? — Je dois vous dire, reprit le prisonnier, que j'étais entré dans le cloître sans vocation et précisément par le désespoir où j'étais qu'une personne de distinction que j'aimais m'eût préféré un gentilhomme de mes voisins à qui elle se maria. Me voyant néanmoins dans un ordre rempli de gens de bien, j'eus honte de ne pas vivre comme eux. Je m'acquittai exactement des observances régulières, de manière que mes supérieurs, édifiés de ma conduite, me firent prendre les ordres sacrés. Un jour, comme je célébrais la messe, j'aperçus sur le marchepied de l'autel le gentilhomme qui avait été mon rival. Cette vue me troubla, je sentis renaître ma première passion, et avant que de descendre de l'autel, à l'autel même, je résolus de lui couper la gorge, si j'en trouvais l'occasion! Mais admirez comme Dieu nous livre lui-même aux tentations que nous avons écoutées. Ce gentilhomme qui m'avait reconnu, eut l'imprudence

de me suivre dans la sacristie pour me le dire et me faire souvenir du passé. Je répondis froidement à sa civilité. Néanmoins comme il s'avança pour m'embrasser, je m'approchai de mon côté et lui dis tout bas, à l'oreille : Si tu as le mérite qu'on t'a supposé en te préférant à moi, tu me le feras voir aujourd'hui à minuit, au bas de la muraille de notre jardin. C'est là que tu viendras avec un habit, des armes et un cheval pour moi. Il voulait m'échapper et s'étendre en remontrances : Non, lui dis-je, mon parti est pris et je te ferai assassiner si tu ne me donnes satisfaction. Il me le promit et tint parole. Je sautai la muraille pour me trouver au rendez-vous, je pris les habits et les armes qu'il avait apportés, et du premier coup d'épée que je lui portai, je l'étendis sur la place mort ou fort blessé, car je ne m'amusai point à courir à lui. Mais montant aussitôt à cheval, je pris le chemin du Bourbonnais, qui est mon pays. Ma famille n'eut pas grand plaisir à me revoir en cet équipage : c'était tous les jours de nouveaux chagrins qu'on me faisait, de sorte que je pris la résolution de m'en aller busquer fortune. Je rencontrai une troupe de bandits dans la première forêt que je traversai, je me joignis à eux, j'y ai vécu quelque temps, et le ciel, las de mes crimes, m'a enfin livré à la jus-

tice humaine qui m'a condamné à expirer sur la roue. Trop heureux si j'évite par là les supplices éternels de l'enfer que j'ai tant de fois mérités. — Consolez-vous, lui répondit Bernard, consolez-vous, mon enfant, et puisque la sainte Vierge vous a obtenu de Dieu la grâce de la pénitence, ne doutez pas qu'elle vous obtienne le salut. Préparez-vous seulement à faire une confession salutaire, je vais vous chercher un confesseur. »

Bernard évitait toujours de confesser les coupables : son humilité était si profonde, que de toutes les mortifications, il n'en était pas pour lui de plus pénible que de recevoir l'aveu des pénitents qui le lui demandaient. Mais avant le retour du pauvre prêtre, le malheureux avait cessé de vivre : la mère des miséricordes l'avait rappelé à elle, en lui épargnant les douleurs d'un dernier supplice, en récompense d'un repentir sincère suscité par son pieux serviteur.

La dévotion au *Memorare* découlait chez le P. Bernard d'un sentiment de reconnaissance personnelle. Il l'a écrit lui-même à la reine Anne : « J'étais dangereusement malade, dit-il, et si pénétré de la crainte de la mort, que, pour obtenir ma guérison, j'eus recours à l'intercession de la sainte Vierge et je récitai le *Memorare*. Sur-le-champ je me sentis soulagé.

Néanmoins comme je ne pouvais me persuader qu'en ma faveur Dieu eût voulu faire un miracle, j'attribuai ma guérison à quelque cause naturelle. J'en parlai ainsi à un de mes amis qui me félicitait de ma guérison, lorsque j'entendis frapper à ma porte. J'ouvre, c'était le V. Frère Fiacre, augustin déchaussé, que je ne connaissais encore que de vue. Comme il me vit tout chagrin et, qu'après lui avoir ouvert la porte, je lui tournai le dos sans lui parler, il me dit : « Monsieur, je vous demande pardon si je vous importune, je voulais seulement savoir des nouvelles de votre santé, car la sainte Vierge m'a apparu cette nuit et m'a dit que vous avez été bien malade, qu'elle vous avait guéri, et que je vinsse vous en assurer de sa part. Je fus pénétré de confusion au souvenir de mon ingratitude qui m'avait fait attribuer à une cause naturelle une guérison qui était l'effet de la bonté de la mère de Dieu à mon égard. Je lui en demandai aussitôt pardon et publie à présent partout que depuis ce moment-là je n'ai senti aucune atteinte de la maladie dont elle m'a guéri et à laquelle j'étais fort sujet. »

Voci le texte de cette prière qu'il aimait tant et qu'il répandit à profusion :

« *Memorare, o piissima Virgo Maria, non esse auditum a sæculo quemquam, ad tua currentem præsidia,*

tua implorantem auxilia, tua petentem suffragia, esse derelictum. Ego, tali animatus confidentia, ad te, Virgo Virginum mater, curro ; ad te venio, coram te gemens peccator assisto. Noli, mater Verbi, verba mea despicere, sed audi propitia et exaudi. Amen. »

Il n'y a pas de certitude absolue qui puisse faire assigner au P. Bernard la paternité de cette oraison, si répandue aujourd'hui ; mais il est évident qu'elle était pour lui une tradition de famille, car il la tenait de son père qui attesta souvent les effets merveilleux de cette invocation. Etienne Bernard l'avait apprise à tous ses enfants dès leur plus tendre jeunesse. Il paraît certain cependant que cette prière n'est pas l'œuvre de saint Bernard. La diffusion extraordinaire qu'en a faite son homonyme est la seule raison de cette attribution. Des auteurs, le P. de Suffren entre autres, ont prétendu, sans preuve, que le *Memorare* était l'œuvre de saint Augustin. Saint François de Sales récitait souvent cette invocation, et c'est lui qui peut-être l'apprit au père du pauvre prêtre. Il l'avait aussi enseignée à l'évêque de Belley son ami : « On ne saurait exprimer, dit en effet Monseigneur Camus, combien cette oraison a fait de bien et les impressions de piété qu'elle a formées en quantité d'âmes. Je dirai en passant, à la recommandation de cette prière, que saint François de Sales, évêque de Genève,

y était fort affectionné et qu'il ne manquait aucun jour de la réciter. Il y a plus de trente ans qu'il me la recommanda et, me la dictant, je l'écrivis à l'entrée d'un bréviaire que j'ai encore, où il y a quelque chose de la main de ce saint prélat. »

Le P. le Gauffre, confident et successeur de Bernard, affirme nettement que le *Memorare* est dû au pauvre prêtre. C'est aussi notre opinion et peut-être aussi celle de Monseigneur Marbeau, évêque de Meaux, qui écrivait dans un manuel à l'usage de son ancienne paroisse Saint-Honoré-d'Eylau : « Généralement attribué à saint Bernard, le *Souvenez-vous* devrait en réalité son origine au pauvre prêtre Claude Bernard, mort en odeur de sainteté à Paris, en 1641, victime de charité et de zèle. D'inoubliables témoignages attestent que nul ne le dit fidèlement sans obtenir des grâces très précieuses. » Monseigneur Dupanloup semblait opter pour la même opinion lorsqu'il disait : « Le célèbre Claude Bernard, dit communément le pauvre prêtre, attribuait à cette prière toutes les faveurs qu'il recevait du Ciel. » Enfin, sur les dix-huit portraits du pauvre prêtre que possède la bibliothèque nationale, plusieurs épreuves, gravées de son vivant ou peu après sa mort, portent le *Memorare*, comme une prière miraculeuse dont il est l'auteur.

Ajoutons, à la gloire de Claude Bernard, que si cette pieuse oraison n'est pas réellement son œuvre, c'est bien lui seul qui l'a rendue si populaire en la répandant partout. Il la fit imprimer en plusieurs langues et en distribua pendant sa vie plus de deux cent mille exemplaires. Il publiait ses effets merveilleux qui en font aujourd'hui l'invocation la plus connue et la plus aimée, et l'habituelle compagne de l'*Ave Maria*. Elle fut pour ce pieux apôtre du culte marial l'expression même de sa tendresse filiale pour cette « Mère du Verbe » qu'il n'invoquait jamais en vain.

Pie IX, comme pour répondre à la dévotion de ce grand serviteur de Marie, a doté cette oraison d'une indulgence de trois cents jours, plénière une fois par mois.

C'est grâce à ce *Memorare* si populaire, que le pauvre prêtre passait à Paris pour le serviteur le plus favorisé de la Vierge, et c'était entre ses mains que les mères plaçaient leurs enfants pour les consacrer à la mère de Jésus. Il n'y avait pas de fonction qui lui fût plus agréable que d'offrir des enfants à Marie : ces chères créatures, filles de la pauvreté, si nues parmi les hommes, emplissaient son cœur de la pitié la plus aimante ; il admirait avec une tendresse débordante ces petites âmes de candeur qui viennent à peine de quitter Dieu et portent

encore en elles, avec le sceau visible du Créateur, un rayon de l'Eden perdu.

Le samedi, jour dédié à sa « bonne maîtresse », était une heure de grâces sans égales : il célébrait avec joie à l'autel de Notre-Dame, dans la cathédrale de Paris, et servait toutes les autres messes qu'on y disait. Son amour de Marie était une passion plus qu'humaine, ardente et infinie. La plupart de ses exhortations n'étaient qu'un tissu des merveilles que Dieu opérait par l'intercession de la sainte Vierge : « O ma chère princesse, s'écriait-il, qui m'avez procuré tout le bonheur que je possède et de laquelle j'attends celui de l'éternité, que dirais-je de vos douceurs ? » Ou bien encore : « Vierge sainte ! je proteste que si j'avais le plumage des chérubins, je volerais d'un pôle à l'autre pour prêcher vos merveilles, et souhaiterais le cœur du plus haut séraphin pour vous aimer, voire le zèle et la dévotion de tous les saints, pour me fondre continuellement à vos pieds ! »

Il avait un culte particulier pour la Madone parisienne qui, depuis la guerre de Cent ans, était restée le palladium de la capitale. Il éprouvait à ses pieds les mêmes sentiments que M. Olier, et ne passait jamais auprès de la statue de Notre-Dame sans la saluer et lui sourire. On assure que Marie répondait à ces marques d'a-

mour. Il est doux pour nous de croire à cette touchante tradition de la Vierge, condescendant à animer son visage, à rendre son salut à ce fils privilégié, à lui sourire pour lui plaire. Le samedi, il demandait à Marie la gloire et la prospérité du roi (car il n'y eut pas en France de sujet plus loyaliste que Bernard), la paix de sa famille qu'il ne cessa jamais d'aimer malgré son amour universel du prochain, enfin la conversion des pécheurs et la résignation des pauvres. Le samedi, il le déclare lui-même, sa bonne mère ne lui refusait aucune grâce.

Le XVII[e] siècle s'est caractérisé par son ardente charité : jamais aucune époque, depuis les premiers siècles de l'Église, n'a mieux compris la grandeur de l'aumône et n'a eu pour le pauvre un culte plus attendri. Nos ancêtres ne raisonnaient pas la pauvreté ; ils n'y cherchaient pas comme nous un problème à résoudre, ils n'y voyaient qu'un fait dont la condition s'impose. Ils jugeaient impossible la suppression de la misère pendant la vie terrestre, ils la considéraient comme faisant partie du plan providentiel, comme une suite fatale des faiblesses de la nature. Pour eux, l'indigence était un héritage négatif, une des formes inévitables de la déchéance originelle, et ils pensaient avec rai-

son que l'inégalité dans la fortune découle de ce que les biens de la terre, ne pouvant suffire à tous, ne peuvent être entre les mains de tous. La philanthropie socialiste, l'altruisme communiste, n'existaient pas encore : le pauvre résigné se rappelait le Jésus pauvre, et la privation des biens de ce monde, aussi bien que la pauvreté volontaire, ennoblissaient le malheureux. Cet héritier préféré de Dieu se disait qu'il aurait, après ses misères terrestres, son heure de triomphe et que le Christ le ferait un jour asseoir à sa droite.

A cette époque de charité idéale, sous cette monarchie si bafouée aujourd'hui, où les rois et les grands vinrent si noblement au secours des peuples et des petits, la pauvreté était non seulement résignée, mais contente. Il est un fait digne de remarque : d'après les calculs les plus modérés, Paris comptait alors plus de quarante mille pauvres sans abri et, malgré ce nombre effrayant, près d'un cinquième de la population d'alors, jamais la misère ne profita des troubles politiques pour se venger des privilégiés de la fortune. La révolution ne 1789 ouvrit les portes de ces nombreuses cours des miracles et, depuis la proclamation des droits de l'homme, que de fois avons-nous vu avec terreur ces hordes affreuses déborder de nos faubourgs et venir demander à la société la bourse ou la vie! Depuis

cette heure fatale, le paupérisme a remplacé la pauvreté, et le socialisme apparaît impérieusement pour poser à la société l'angoissant problème de l'existence. Les belles théories égalitaires du régime actuel n'ont abouti qu'à la méconnaissance de la fraternité évangélique, et l'oubli du christianisme est venu déchirer le contrat de paix qui unissait si tendrement le riche et le pauvre.

Peut-on se rappeler sans admiration quelle fut la charité des princes, des grands, des hautes classes, dans ce beau siècle du P. Bernard ? Peut-on redire sans émotion le désintéressement de la reine Anne épuisant ses ressources pour ses sujets pauvres et donnant ses bijoux lorsqu'elle n'avait plus d'argent? Une fois, c'est un diamant de sept mille livres, un autre jour c'est un pendant d'oreilles que les dames de la Charité vendent dix-huit mille livres. Vincent de Paul fut dans le secret de cette générosité que voulait cacher la reine : « Non, lui dit le saint prêtre, Votre Majesté me pardonnera si je ne lui obéis point, mais je ne puis cacher une si belle action de charité. Il est bon que tout Paris, que toute la France la connaisse, et je dois la publier partout où je pourrai. » Admirable geste en effet que celui de cette reine, belle encore malgré ses quarante ans, se dépouillant des joyaux qui con-

couraient à l'éclat de sa beauté, et les remettant à un saint pour le soulagement des abandonnés et des pauvres ! Nous la retrouverons encore, cette chrétienne épouse de Louis XIII, aimant souvent à revêtir la robe noire d'une bourgeoise pour aller, humble et inconnue, servir les pauvres avec le P. Bernard, dans les mansardes et dans les hôpitaux.

Qu'on nous pardonne cet apparent paradoxe, mais nous ne pouvons nous empêcher de penser que, malgré les guerres, les malheurs, l'effroyable dénuement du peuple, ce XVIIe siècle, qui produisit de tels pauvres et de tels aumôniers, fut un âge de douceur, de consolation et d'espérance. Tous deux, l'indigent consolé comme le riche charitable, éprouvèrent des joies d'âmes que notre bienfaisance actuelle, réglementée, administrée, ne peut plus nous procurer. Avons-nous bien aujourd'hui l'idée chrétienne de la liberté de l'aumône, liberté du donateur, liberté du pauvre secouru ? La charité légale, la taxe de l'indigence, cette charité sans contact et sans tendresse, est une charité sans joie pour celui qui donne, sans douceur pour celui qui reçoit. L'on donne beaucoup aujourd'hui, mais on se donne moins ; on multiplie l'aumône et l'on réserve son cœur. L'amour des hommes, ce mot qui résume tout le testament

de Jésus, est presque oublié et s'éteint dans les âmes, où l'Évangile l'a pourtant écrit en lettres divines ; la fraternité chrétienne, remplacée officiellement par la formule gravée sur les murs par les démocrates humanitaires, semble déchue de sa grandeur originelle par l'abus hypocrite qu'ils en ont fait. Pourquoi donc cette décadence, cette plaie des pays protestants qui s'appelle la charité légale, a-t-elle altéré notre charité chrétienne et française, en portant atteinte à sa libre initiative et en réduisant à néant cette belle parole qui n'a pas vieilli : Il n'y a de bonheur que là où il y a des pauvres ?

Nul, mieux que le pauvre prêtre, n'a senti toute la vérité de cette pensée et toute l'intensité de ce bonheur, car c'est dans la pauvreté partagée, consolée et soulagée, qu'il a puisé sans cesse le secret de cette joie sereine qu'il portait empreinte sur son visage, comme une lumière céleste, dans les ténébreux asiles de la misère. Cet amour de la pauvreté fut la vertu la plus éminente du P. Bernard. Au lendemain de sa conversion, comme le saint d'Assise, il épousa cette fidèle amie qu'il ne cessa d'aimer avec transport. Il oublia pour elle les attraits du siècle et adopta en son honneur ce terme méprisé de pauvre prêtre, qu'il ajouta à sa signature comme la qualité la plus honorifique. Pour elle encore,

il voulut se distinguer entre les plus pauvres, en ne portant que les vêtements usés des autres prêtres, et il se contentait du linge qu'une pieuse dame distribuait tous les vendredis aux pauvres de la Charité. On le voyait vêtu de vieux habits, mais toujours propre, car il aimait comme saint Bernard « la netteté dans la simplicité », et estimait que la propreté est indispensable à ceux qui approchent les saints autels. Presque tous les jours il admettait à sa table de vieux pauvres, il les lavait, il les nourrissait, les consolait et les comblait d'aumônes, de tendresses et de prévenances filiales. La vieillesse lui inspirait la plus douce pitié, car la misère du vieillard découle le plus souvent de l'abandon ; de toutes les détresses c'est la plus froide et presque toujours la moins secourue. Il aimait à mettre la joie au cœur de ces malheureux deux fois délaissés : le sourire qui se confond avec les rides lui semblait adorable, parce qu'il voyait une aurore dans la vieillesse épanouie.

Lorsqu'il était en présence des pauvres, deux sentiments partageaient le cœur de Bernard : le respect et l'amour. Il n'abordait jamais un mendiant sans tenir son chapeau sous le bras, tout le temps qu'il lui parlait : il révérait dans l'indigent « cette éminente dignité du pauvre », que Bossuet plaida plus tard devant Louis XIV. Il

aimait ces vivantes images de Jésus-Christ autant qu'il les honorait. Il les aimait comme une mère aime ses enfants : aux tout petits il payait les mois de nourrice, aux orphelins il trouvait des places, il procurait du travail aux filles abandonnées, il relevait celles que la misère prostituait, il veillait sur leur conduite et les soutenait dans leurs nécessités.

Pour satisfaire aux exigences de tant de charité, l'argent semblait se multiplier entre les mains de Bernard, et l'époux de la pauvreté était vraiment le favori de la fortune. Il le croyait lui-même, le P. Marnat en était persuadé ; quant au frère Jean, il assurait que Dieu avait opéré la transmutation des métaux en faveur du pauvre prêtre. Il arrivait fréquemment qu'aux moments les plus pressants, des mains inconnues venaient providentiellement remédier à la disette et remplir à nouveau la caisse du pourvoyeur des pauvres. Cette personne si bien inspirée apparaissait dès que le besoin se faisait sentir, et jamais, grâce à son mystérieux ministère, les ressources ne manquèrent aux libéralités du P. Bernard. Lorsque la contribution habituelle tardait trop à arriver, frère Jean, qui était le trésorier, disait rudement à son maître : « Il faut que vous ayez encore quelque argent, car on ne nous apporte rien. Allez donc au plus tôt

dépenser ce qui vous reste, afin que Dieu nous envoie ce qui nous est nécessaire. » Bernard allait répandre ses dernières oboles, et l'ordinaire pourvoyeur accourait aussitôt alimenter le trésor sacré des aumônes. Une libéralité du Cardinal de Richelieu permit un jour au mystérieux banquier de faire quelques économies : le ministre envoya au P. Bernard quarante quadruples. Aussi l'homme providentiel ne reparut-il que lorsque la dernière pièce fut épuisée.

Nous savons approximativement le nombre de millions que Vincent de Paul dépensa dans ses œuvres : suivant l'appréciation de François Hebert, évêque d'Agen, ancien missionnaire, les aumônes du « bon Monsieur Vincent » dépassèrent 1.200.000 louis d'or, plus de douze millions de livres. Si l'on pouvait évaluer les sommes que Bernard dépensa au soulagement de la misère, on ne serait pas surpris de constater que le total se rapproche de celui du « grand intendant de la Providence ».

Aux premiers jours de sa vie apostolique, Bernard consacra son vœu de pauvreté par l'abandon de sa fortune, et il le confirma un peu plus tard par la renonciation de ses droits à la succession de son oncle. Le frère du grand-père de Claude, Bénigne Bernard, baron de Boves, maître d'hôtel du Roi et maître des comptes, mourut à

Paris en 1626, fort riche et sans enfants. Pour légataire universel de ses biens, il institua ses deux petits-neveux, Jean Bernard, seigneur de Ste-Hélène et de Baudrière, et Claude Bernard. Son testament contenait soixante mille écus de legs pieux et ordonnait que tout l'argent comptant et les meubles soient donnés en outre au P. Bernard. L'évêque de Belley assure que la part du pauvre prêtre dépassait cent mille écus. Bernard refusa sa part de succession. Quelques années plus tard, un jour qu'il racontait la chose à M. de Kériolet, nouvellement converti, le conseiller breton s'étonna de ce désintéressement, en ajoutant que cet héritage considérable eût été fort utile au soulagement des pauvres : « Pour moi, disait Kériolet, j'ai une conduite toute opposée et je voudrais qu'il m'arrivât tous les jours des successions pour satisfaire à ma charité. Fais-je bien ou fais-je mal en cela? — Mon ami, répondit simplement le saint homme, la lueur de l'or et de l'argent m'éblouit les yeux et je ne veux point en manier, c'est le frère Jean qui fait ma dépense. »

Bernard cependant, qui n'avait voulu accepter que les meubles dans la succession de son oncle, se vit bientôt dans un luxe qui donna des alarmes à sa pauvreté. Il avait cru sans scrupule pouvoir conserver le carrosse et les chevaux

pour son usage, dans le but de satisfaire plus rapidement aux déplacements qu'exigeaient ses fonctions de charité. Il espérait ainsi dérouter la malice du très-bas qui souvent, dans les quartiers de Paris que le pauvre prêtre connaissait le mieux, le faisait cheminer une journée entière sans avancer, pour retarder le service de Dieu. Mais son nouveau luxe lui valut une humiliation qui le rappela durement à l'observation de ses vœux. Le jour de saint François de Paule, il se servit pour la première fois de son carrosse pour aller célébrer la messe aux Minimes de la place royale. Le sacristain le regarda à peine, et après l'office, les Pères fort dédaigneux négligèrent de le retenir à dîner suivant la coutume. Bernard remonta en carrosse et courut à l'hôtel de Sens demander à l'archevêque l'hospitalité que les religieux ne lui avait pas offerte. Octave de Bellegarde, qui le connaissait de longue date, lui fit l'accueil le plus indifférent, et c'est à peine si les convives du prélat daignèrent se déranger pour lui ménager une place. Cette froideur inaccoutumée étonna Bernard : « Quoi ! se dit-il, lorsque je venais ici tout crotté, on m'accablait de caresses; aujourd'hui que j'y viens en carrosse, il semble que l'on ne m'y connaît plus ! » Sa décision ne fut pas longue : il descend, sous prétexte de donner un ordre, et commande à son

valet d'aller immédiatement vendre carrosse et chevaux. Il remonte aussitôt, trouve autour de lui des convives souriants qui lui font fête ; l'archevêque, qui semble ne l'avoir pas vu tout à l'heure, l'accable de prévenances, veut le faire asseoir à sa droite et lui demande pourquoi il arrive si tard. « Monseigneur, lui répond le P. Bernard, c'est que j'ai failli n'être plus moi-même, c'est-à-dire le pauvre prêtre. J'ai fait un héritage des biens de mon grand-oncle. On a voulu que je garde son carrosse, je l'ai fait par respect pour ceux qui m'ont conseillé, mais il paraît que ce conseil n'était pas le bon. Mon bon maître s'est bien chargé de me le faire comprendre : je fus ce matin dire la messe aux Minimes, j'eus tous les peines du monde à pouvoir célébrer et je ne fus point invité à dîner. Je remontai dans mon carrosse et vins chez vous. Tout aussitôt personne ne parut me reconnaître, et vous-même, Monseigneur, sembliez ne pas me voir. Je me pris alors à réfléchir que j'avais sans doute bien changé et, qu'ayant un carrosse, je n'étais plus le pauvre prêtre. Je viens de ce pas de renvoyer le carrosse, et à peine suis-je rentré, que vous me faites bon visage et mille civilités dont je suis indigne. Ah ! que j'ai bien raison de chérir la pauvreté et de ne vouloir être que le pauvre prêtre ! cela me vaut d'être bien

accueilli de vous, Monseigneur, et de tant d'honnêtes gens qui sont à votre table. Vive donc la sainte pauvreté qui est si considérée de Dieu et des hommes ! »

Cette indigence volontaire, qui faisait l'édification des chrétiens, lui valait parfois le mépris du monde et plus souvent la raillerie des libertins. Il eut un jour à souffrir une mortification plus pénible de la part des ministres de l'Église. En 1627, après avoir passé une matinée à servir des messes dans un couvent où l'on célébrait une fête de l'ordre, il se rendit au réfectoire pour y prendre son repas. Comme d'habitude, il s'assit à table à la dernière place ; c'était celle qu'il réservait toujours pour lui-même, et son humilité, qui ne transigeait jamais, entendait être toujours la maîtresse sur cette question de préséance. Mais à peine le supérieur l'eut-il aperçu, qu'il le pria de s'en aller. Bernard crut d'abord à une mortification, inclina la tête en manière de remerciement, s'arrêta de manger et ne bougea plus. Le supérieur insista et lui fit signifier de se retirer immédiatement. Bernard se leva, prit son morceau de pain et demanda fort humblement la permission d'aller le manger à la porte de l'église avec les mendiants. La joie d'être humilié lui rendit ce repas suave, et il considéra cet instant d'humiliation au mi-

lieu des pauvres comme une heure céleste passée avec Jésus-Christ.

Sa charité avait des excès de générosité que le monde taxait de folies, mais que Dieu bénissait d'un sourire : Il lui arrivait souvent dans les rues de se dépouiller de ses vêtements pour les donner à des pauvres qui n'en avaient pas, et il rentrait chez lui, sans chapeau, sans chausses, sans manteau ou sans souliers. Le retour était alors fort troublé et le frère Jean grondait : « Ne te fâche pas, mon enfant, disait alors le pauvre prêtre, notre bon Maître y pourvoira! » Lorsque la température était particulièrement inclémente, pendant les rigueurs de l'hiver ou pendant la canicule, ou mieux lorsque de violents orages transformaient en canaux les rues désertes de la ville, Bernard sortait, dans la pieuse prévision que l'abandon des rues privait les mendiants des habituelles ressources qu'ils tirent du passant, et il les assistait de ses inépuisables libéralités. « *Amor sancta quædam insania est !* »

CHAPITRE VI

Relations du P. Bernard avec la Cour. — Refus des bénéfices. — Fondation du séminaire des XXXIII. — Chagrins de famille. — Son premier testament. — Sa dernière conversion.

Richelieu n'avait cessé de penser au pauvre prêtre : il avait fait consolider sans doute cette charrette dont les cahots « infligeaient aux condamnés un supplice de plus », et il ne cessait de contribuer largement à alimenter les aumônes de Bernard. Il désirait cependant faire mieux pour un homme qui honorait l'Église et relevait le sacerdoce : il voulait vaincre son désintéressement et glorifier par la faveur royale une pauvreté volontaire si touchante et si exemplaire. En 1637, il le fit appeler une troisième fois et l'entretint pendant plusieurs heures en présence de la Reine. Anne d'Autriche voulut elle-même annoncer au P. Bernard que le roi venait de le gratifier d'une abbaye dans le diocèse de Soissons. C'était probablement l'abbaye

de Longpont, de l'ordre de Cîteaux. En vain le P. Bernard protesta-t-il, en affirmant l'incompatibilité de la possession avec la pauvreté volontaire et en alléguant l'observation de ses vœux ; la reine alla au-devant de toutes les difficultés, de tous les scrupules qu'il soulevait, si bien que, pris au dépourvu, il ne trouva plus un mot à objecter. « Cela, insista-t-elle, n'altérera en aucune manière l'amour que vous avez pour la pauvreté. Les autres vous envoient tous les jours de l'argent pour le distribuer aux pauvres, et le roi, qui est le dispensateur des bénéfices en son royaume, vous fera tenir tous les ans le revenu de cette abbaye. Plût à Dieu que les autres nominations que fait Sa Majesté fussent aussi agréables à Dieu que je suis sûre que l'est celle-ci. » Le silence du pauvre prêtre laissa croire à la reine qu'il acceptait enfin. Mais à peine retourné à Paris, il écrivit cette lettre au Cardinal, le 25 juillet 1637, pour lui remettre le bénéfice dont la possession troublait ses résolutions de pauvreté :

« *L'amour de Jésus !*

« Monseigneur,

Je prends la hardiesse de vous écrire ces lignes pour vous supplier très humblement de

n'avoir point désagréable que je vous remette l'abbaye que Votre Eminence m'a obligé de recevoir par le commandement de Sa Majesté. Cette charge est trop onéreuse pour un pauvre prêtre et serait bien mieux soutenue de quelque personne d'élite et capable d'une si excellente dignité. Vous savez, Monseigneur, la résolution que j'ai prise de vivre et mourir dans les fonctions les plus basses et les plus incompatibles à un si haut point d'honneur. *Elegi abjectus esse in domo Dei mei.* Et comment serait-il possible, comme je le disais à Votre Eminence, que je me chargeasse sur la fin de mes jours et me revêtisse de l'habillement dont je me suis dépouillé depuis tant d'années? J'ai postposé tous les honneurs du monde aux croix de mon Jésus, et l'ai publié si hautement que j'en ai pris les anges à témoins et vous-même, qui avez un des plus grands génies pour guide de vos actions. Et puis je changerais de langage et de pensée à la première lueur d'une mitre? Que diraient ceux dont la vie est si fervente et si exemplaire, au milieu de cette grande ville, et qui m'ont suivi depuis un si long temps dans les prisons et les hôpitaux, et qui, poussés d'un même esprit que moi, ont jusques ici moins fait d'estime des biens de la terre que de la boue, en comparaison des richesses infinies qu'ils ont découvertes

ès mines les plus profondes de la misère?..... Quelle occasion auraient aussi les mondains d'ajouter à ce juste mépris une nouvelle risée et de dire que les plus religieux desseins de ce dissimulé n'auraient abouti qu'à son intérêt et au gain d'une mitre pour s'en couvrir à la fin du jeu? Quoi donc! le pauvre prêtre, qui tant de fois a chanté le mépris du monde, et qui n'a jamais demandé à Votre Eminence que le privilège d'accompagner ses enfants dans la honte du supplice et l'horreur de la mort, s'oublierait de sa demande et, préférant la pompe à l'infamie, renoncerait à la couronne qui l'attend au bout de la lice et à l'issue du combat?..... Toutefois, puisque je ne suis pas moins libre aujourd'hui d'en faire le refus que de l'accepter, je reprends mes esprits, et fortifié d'en haut, j'espère, Monseigneur, que vous me serez d'autant plus favorable à la démission d'une si haute charge que vous me l'avez été pour me l'obtenir..... Que si Votre Eminence me remet devant les yeux que le bien qui m'est présenté ne regarde que le soulagement de ceux que j'aime le plus, et l'obligation de m'arrêter où je m'affectionne davantage, je la supplie de considérer qu'il ne me serait aucunement possible ni de continuer mes fonctions dans Paris, étant obligé de m'en aller ailleurs, ni de me rendre en nulle autre part,

ayant ma vocation particulière en la ville où je suis, et qui seule me fournit autant de sujets pour mes exercices que ne saurait faire un monde de villes, puisqu'elle en est l'abrégé. Vous considérerez de plus, Monseigneur, que tous les membres de mon Sauveur m'étant également précieux, la charité m'oblige à n'avoir pas moins de sentiment pour ceux auxquels le revenu dont il s'agit est affecté, que pour ceux que je visite continuellement. Quelle apparence donc y aurait-il que je dépouillasse les uns pour revêtir les autres et ôtasse le pain de la bouche des pauvres de Soissons pour le donner à ceux de Paris? Que diraient les fondateurs qui n'ont laissé ces aumônes que pour le soulagement des nécessiteux de leur diocèse? Et encore que l'amour ait les yeux fermés en l'effusion de ses faveurs et qu'il les communique à la façon d'un beau soleil qui verse ses lumières dans le sein des vallées comme il les déploie sur la cime des monts, si faut-il avouer que la charité la mieux ordonnée commence toujours par les siens et qu'elle distille bien plus volontiers le lait de ses mamelles aux plus proches qu'aux plus éloignés, comme ce même flambeau donne bien d'un autre air la suavité de ses influences aux régions où il est en son orient qu'il ne les départ aux contrées où il est en son déclin. Ces raisons,

Monseigneur, qui sont les moindres de plusieurs que je pourrais déduire, m'obligent à réitérer mes humbles supplications à Votre Eminence, afin qu'il lui plaise reprendre la mitre qu'elle m'a obtenue. Et d'autant que j'en suis aussi indigne que de me jeter aux pieds de cet invincible monarque qui a fait élection de ma petitesse pour l'en charger. Je supplie Sa Majesté, en la plus profonde soumission possible, et la conjure de croire que si je suis le dernier de ses sujets en mérite, je ne le suis en aucune manière ni en fidélité pour mon prince, ni en reconnaissance pour tant de faveurs dont elle m'honore sans l'avoir mérité. Et je proteste que, bien que j'aie renoncé à toutes les émulations de la terre, si est-ce que je ne le céderai jamais à aucun dont le zèle se passionnera pour la gloire de sa très auguste personne, le salut de son peuple, la durée et la félicité de son empire, ne voulant pour témoin de mes pensées et de la sincérité de mes affections que Celui qui en est l'auteur..... »

Richelieu ne pouvait insister après un refus aussi formel : il accepta la démission du pauvre prêtre. Mais ce désintéressement si absolu mécontenta la famille de Claude, et Jean Bernard, lieutenant-général de Chalon, s'en plai-

gnit amèrement. Il pensait que, toute charité bien ordonnée commençant toujours par les siens, comme venait de l'écrire Claude au Cardinal, l'oncle aurait pu faire accorder le bénéfice au conseiller de Grenoble son neveu. Le P. Bernard répondit à son frère : « Vous convenez que votre fils est un libertin : le libertinage est-il une disposition à recevoir un bénéfice? Ne faudrait-il pas qu'il commençât par faire pénitence?... J'aimerais mieux le voir ce que je suis que le plus grand prélat; et vous devez être de ce sentiment, puisque vous m'avez dit cent fois que vous m'estimez davantage sous le nom de pauvre prêtre que sous la mitre la plus glorieuse. Or votre enfant vous doit être aussi précieux que votre frère. Ainsi, si vous avez pensé que j'avais bien fait de renoncer aux bénéfices, n'en souhaitez point pour votre cadet, à moins que vous n'y voyiez des marques d'une véritable vocation. Pour moi, il ne me convient pas de retenir d'une main ce que je rends de l'autre et ce que je rends avec une satisfaction que je ne puis exprimer... »

La faveur royale, dont la reine venait de lui donner une nouvelle marque, avait attaché plus fortement le P. Bernard à Anne d'Autriche : il était lié à elle autant par la reconnaissance que par la vénération la plus profonde, et les exem-

ples de piété et de charité qu'elle donnait tous les jours à ses peuples, incitaient le pauvre prêtre à implorer pour elle les grâces célestes. Il ne cessait de demander à Dieu d'exaucer les vœux d'Anne et de la France en accordant à la couronne un héritier direct. Depuis vingt-deux ans, le royaume attendait vainement un dauphin, et, depuis l'accident qui avait déçu les premières espérances de la reine en 1622, le roi s'était séparé de sa femme. Louis XIII, par cette fatalité presque inévitable aux princes, n'aimait pas la reine. Marie de Médicis et Richelieu augmentèrent encore cette indifférence et vinrent à bout de la changer en hostilité. Le tendre attachement que la reine Anne avait conservé à sa maison et à son frère Philippe IV devint un crime pour ses détracteurs, et l'on en vint jusqu'à l'accuser d'avoir eu connaissance d'une conspiration formée contre l'État et de ne l'avoir point révélée. Elle se justifia avec la fermeté de l'innocence et se défendit par cette belle parole : « La patrie d'une reine est sur les marches de son trône. »

Cependant les Français ne cessaient d'importuner le ciel afin d'obtenir un successeur direct à la couronne, et déjà leur sainte ferveur avait coûté à un grand nombre « bien des coups de discipline ». Le P. Amelotte raconte que le 25

décembre 1635 l'Enfant Jésus apparut à Marguerite du Saint-Sacrement, carmélite de Beaune, et, dans un divin entretien, elle lui demanda d'accorder un dauphin au royaume. Et comme elle ouvrait ses bras pour implorer cette faveur, Jésus descendit jusques à elle, se glissa contre sa poitrine, comme il faisait avec sa mère aux premiers jours de sa vie mortelle, et lui dit : « Puise ce que tu voudras dans mon cœur et rien ne te sera refusé. Je t'accorde le dauphin que tu demandes, et tu ne mourras point sans avoir la joie et la consolation de voir ma promesse accomplie. » Le 15 décembre 1637, Sœur Marguerite eut la révélation de la grossesse de la reine : « le roi de grâce » montrait « la force de son enfance et la puissance de son berceau ».

A Paris, un humble moine eut la révélation de la faveur que Dieu réservait au royaume. Les Augustins déchaussés, réformés en Portugal par le P. Thomas de Jésus, venaient d'être introduits en France par les PP. Hamet et Matthieu de Saint-François. Assistés par la pieuse munificence de Louis XIII, ces deux moines s'établirent en 1629, près de Notre-Dame des Victoires, dans un couvent désigné depuis sous le nom de Petits-Pères, à cause de la taille des fondateurs. Parmi les religieux de cette communauté nouvelle vivait le frère Fiacre, que

le peuple considérait comme un saint et un thaumaturge. Or depuis le jour où le frère Fiacre était venu révéler au P. Bernard l'intervention de la sainte Vierge en sa faveur, une intimité des plus étroites s'était établie entre ces deux serviteurs de Marie.

Denis Anthaume, en religion frère Fiacre de Sainte-Marguerite, était le fils d'un pauvre paysan et était né à Marly le 21 février 1609. Depuis son enfance, il n'avait cessé de mener la vie la plus édifiante et de solliciter sans cesse la faveur d'entrer chez les Augustins déchaussés dont il fréquentait la chapelle. On le repoussa à cause de sa mauvaise santé ; enfin, devant une vocation si ardente, on finit par l'admettre au noviciat, et il prononça ses vœux comme frère lai, au monastère d'Argenteuil, le 20 mai 1632. Employé tour à tour comme cuisinier ou comme frère quêteur, il se fit remarquer par son humilité et son obéissance. Bientôt sa tendre dévotion à la sainte Vierge fut récompensée par des communications surnaturelles qui établirent sa réputation de sainteté et le mirent en relation avec la Cour. Plusieurs fois, le roi, la reine, et d'autres princes le chargèrent de faire des neuvaines ou des pèlerinages pour obtenir des grâces particulières (1).

(1) Il mourut le 16 février 1684.

Quatre ans avant la naissance de Louis XIV, frère Fiacre tomba dangereusement malade, et sa délicatesse extrême ne cessa de s'alarmer à la pensée de son inutilité dans la communauté et des dépenses que nécessitait sa guérison. La reine, compatissante et généreuse, eut pitié de ce jeune moine et ordonna que tous les remèdes soient fournis à ses frais. Profondément touché des bontés d'Anne d'Autriche, le frère Fiacre fit alors le vœu d'intercéder tous les jours pour obtenir la bénédiction de Dieu sur l'union royale jusque-là stérile. Frère Fiacre guérit et ne cessa de prier. Ces quatre années de persévérance venaient de finir lorsqu'il reçut un jour l'inspiration que si la reine s'acquittait de certaines dévotions envers la sainte Vierge, Dieu lui accorderait un fils. Plus impérieuse, la voix intérieure se fit entendre de nouveau, et Fiacre, le 27 octobre 1637, déclara à son confesseur qu'il était temps de parler, car les reproches de sa conscience lui devenaient insupportables. Le 3 novembre, la sainte Vierge apparut au jeune religieux et cette manifestation céleste décida enfin les supérieurs de frère Fiacre à faire part à la reine de l'inspiration qu'il avait reçue de Dieu. Ils songèrent aussitôt à déléguer le P. Bernard.

Or, depuis 1636, le pauvre prêtre, c'est le P. Le

Gauffre qui l'assure, était animé des mêmes mouvements d'aller parler à la reine. Le P. Marnat avait écouté sa confidence et n'y avait répondu d'abord qu'en obligeant son pénitent au plus grand silence. Mais les apparitions, dont Fiacre lui fit le récit, redoublèrent son désir, et le P. Marnat, vaincu par tant d'insistance, en parla aux PP. Jésuites et vint demander conseil au cardinal François de La Rochefoucauld, grand aumônier de France et protecteur des Augustins déchaussés. Le saint prélat écouta le frère Fiacre et le P. Bernard, et après avoir confronté leurs dépositions, en présence du P. Sirmond, confesseur du roi, il les engagea au silence en attendant de nouvelles manifestations divines. Mais ce retard n'empêcha pas frère Fiacre de commencer, le 9 novembre, des neuvaines qui prirent fin le 5 décembre, exactement neuf mois avant la naissance du dauphin.

Bientôt le P. Bernard, plus vivement inspiré que jamais d'avertir le roi et la reine, se rendit au Louvre, où Anne d'Autriche l'accueillit avec la bonne grâce qu'elle réservait toujours au pauvre prêtre. Elle l'écouta avec étonnement, et dans sa surprise mêlée de joie elle lui répondit : « Vous ne devez point douter, mon Père, que la nouvelle que vous m'annoncez ne me soit agréable. Mais je vous dirai confidemment, comme

à une personne pour qui j'ai la plus grande vénération, que je suis si soumise à la volonté de Dieu là-dessus, que pour jouir de la faveur que vous me promettez de sa part, je ne voudrais pas faire la moindre chose qui lui déplût, et que ce qui me touche davantage en cela c'est l'accomplissement de son bon plaisir. Au reste, vous n'êtes pas le premier qui m'ayez prédit cette grâce de la part de Dieu, mais vous êtes le premier qui me l'ayez fait croire. Vos paroles ont fait une telle impression en mon cœur que je ne puis plus douter du succès de vos promesses. »

Le P. Sirmond avait essayé souvent de ramener l'affection dans le ménage royal, mais ses exhortations étaient restées sans effet. Louise de La Fayette, pour laquelle le roi avait alors un vif attachement, venait d'entrer au cloître, pour ne pas céder aux séductions du monde, et de prendre le voile au couvent de la Visitation. Louis XIII, qui ne pouvait oublier sa douce et modeste amitié, vint voir un jour l'ancienne dame d'honneur de la reine et l'entretint longtemps au parloir, si longtemps même, qu'en raison de l'heure tardive (on était alors en automne), il n'osa retourner seul à Saint-Germain. Ses appartements n'ayant pas été préparés au Louvre, il dut passer la nuit dans ceux de la reine. Assuré-

ment on ne peut considérer comme un miracle la naissance du dauphin, mais l'on doit regarder comme une intervention de la Providence, due aux prières de saintes âmes, le changement de dispositions du roi à l'égard d'Anne d'Autriche.

Le 20 janvier 1638, le P. Bernard écrivit à la reine, dont la reconnaissance égalait la foi, pour lui rappeler ses obligations envers l'auguste protectrice du premier royaume chrétien, et plaider en même temps la cause des malheureux prisonniers :

« L'amour de Jésus ! »

« Madame,

« La joie que la France reçoit des bonnes nouvelles qui s'épandent partout de votre heureuse grossesse, m'oblige de vous envoyer ces lignes pour supplier très humblement Votre Majesté d'avoir souvenance que ce bonheur tant souhaité vient du Ciel, et qu'infailliblement Celle qui y sied à la dextre de son fils et qui n'y a moins de pouvoir sur ses volontés qu'elle y en avait dessus la terre, lui a demandé cette singulière faveur avec des instances qui nous sont inconnues et qui auraient été exaucées de longue main si l'excès de nos offenses n'y avait mis opposition. Et d'autant, Madame, que je pris la hardiesse de

vous faire la révérence ès jours que vous songiez le moins à la bénédiction que vous possédez pour vous dire des choses dont les événements font assez voir qu'elles n'étaient ni fabuleuses ni éloignées, puisque c'est dans ce même temps que vous en avez ressenti les effets, et pour vous assurer que la personne qui me les avait confiées, afin de vous en faire le récit, est bien l'une des plus religieuses et chéries de mon Jésus (1).

« Je supplie Votre Majesté, pour la seconde fois et en la plus profonde humilité possible, de ne point oublier les dévotions dont la très pure Vierge veut être remerciée pour tant de faveurs. C'est si peu de chose, Madame, que je m'assure que Votre Majesté, qui n'est pas obligée de s'en acquitter en personne, les fera facilement accomplir par ceux qu'il lui plaira. Il n'est question que de trois vœux adressés à cette très haute princesse, en trois églises dédiées en son honneur : la première et la seconde sont dans Paris. L'une est la Métropolitaine où repose cette image décolorée du Soleil de justice, mais dont la forme est si excellente que les âmes ne sont pas moins ravies à ses pieds que les corps soulagés à sa vue. Le second autel où la même veut être reconnue, est en l'église des Victoires que ses

(1) Le frère Fiacre de Sainte-Marguerite.

intercessions ont acquises à la France, et qui porte ce titre que la bouche la plus royale et le cœur le plus victorieux lui a donné, c'est aux Augustins déchaussés, dans le faubourg Montmartre. La troisième église est en Provence, mais si avantageuse à la dévotion et à l'affluence de son peuple qu'elle en est surnommée Notre-Dame de' Grâce.

« Ce sont les discours que je tins à Votre Majesté, lorsque j'abusai si longuement de sa patience, et que sa douceur accoutumée me fit connaître, par ses soumissions à l'ordonnance divine, qu'elle n'en voulait que le bon plaisir. Je me souviens que ce fut deux jours avant l'Immaculée Conception de la Vierge. Or puisqu'il a plu à la Providence suprême de jeter les yeux de sa dilection sur l'humilité de sa servante, permettez, Madame, que dans un sentiment si universel je dilate mes pensées et, comme ces matelots qui battent des mains au lever de l'étoile qui leur annonce le calme, je me réjouisse à la venue de ce nouveau rayon qui doit dissiper nos tempêtes..... Quoi donc! la France croira pieusement que Votre Majesté a conçu le plus précieux de ses lys et sa joie aura des limites! Et s'il est vrai qu'anciennement cette fleur était le symbole de l'espérance, que ne devons-nous attendre de ce fleuron dont

vous êtes le champ, et que le juge de l'Univers ne pouvait accorder qu'à l'innocence et à l'humilité de votre vie, et singulièrement au zèle et à l'incomparable dévotion de ce magnanime roi qu'il vous a donné pour époux... En attendant la journée bénie que le Ciel tirera de vos flancs cette fleur pour l'appliquer comme un bouquet de myrrhe sur votre sein, en souvenance de ce bien-aimé duquel elle doit être la plus vive image, je prendrai la liberté de vous assurer de nouveau qu'il n'y a jour de ma vie que je ne rende un million de grâces à ce divin époux de vos affections, et que je n'approche ses autels, bien que je sois le plus indigne, pour le conjurer d'accomplir ce qu'il a commencé, et de mettre en lumière ce qui n'est encore que dans la nuit et dans l'attente d'un chacun.

« Et passant du tabernacle, où son humanité sainte repose réellement, aux maisons où elle gît d'une manière mystérieuse en ses membres les plus dignes de commisération, je ne cesse de les solliciter à la reconnaissance pour tant de faveurs. Car il est vrai, Madame, et n'en doutez en aucune façon, qu'en suite des instantes prières et suffrages de la très pure Vierge, les gémissements des pauvres ont tant de crédit qu'il est impossible qu'ils soient refusés ; et je crois que mon Jésus ayant égard à leurs ennuis

et à l'intérêt qu'ils ont en la chose qu'on lui demande, indubitablement il exaucera la voix de leur patience, et que le lys qu'il a mis au champ de votre maternité leur sera si avantageux qu'il essuiera jusqu'à la dernière goutte de leur affliction...

« Pardonnez, Madame, à la surperfluité de ces lignes en faveur de ces membres dont vous aimez si passionnément le chef, et qui vous conjurent de recevoir les hommages et les soumissions de leur bassesse. C'est tout ce qu'ils ont pu sauver du naufrage de leur mauvaise fortune..... Permettez, Madame, qu'ils abandonnent leur âme aux mains de votre bonté, avec cette confiance filiale qu'ils ne la conserveront jamais mieux qu'en vous la laissant et que, vivant plus en votre poitrine, qui les aime avec tant de suavité, qu'en celle qui les anime avec tant de peines, ils ne seront en apparence que l'abjection du monde, mais en effet les plus contents et les plus heureux de votre empire..... Leur âme affligée, en dépit de la calomnie qui les fait aussi noirs que leurs cachots, tressaille de liesse et fait des vœux pour vous qui ne le cèdent à aucune dévotion. Pour preuve de cette vérité, sachez, Madame, qu'ils ont tous dessein de communier et d'offrir leurs plus ardentes prières à votre intention au jour que la reine

des Cieux offrira le prix le plus efficace pour le salut commun...

« C'est à vous, Madame, de vous humilier sur le sujet de tant de choses merveilleuses, et magnifiant le Seigneur qui vous les communique, d'avouer que son nom est saint, son pouvoir ineffable et son amour infini. Il vous a choisie en la terre afin que les générations vous bénissent et reconnaissent que, par la force de son bras, il a fait en vous un ouvrage si puissant, qu'à sa venue les superbes seront abaissés, les humbles relevés, les pauvres repus, et les mauvais riches bannis et renvoyés plus vides que le vent. C'est ainsi que votre âme se doit épanouir devant ce Dieu qui la comble de ses bénédictions et qui vous promet ce que nous ne pouvions espérer que par l'excès de sa clémence, par les mérites de sa mère, par le gémissement de ses membres et par la soumission à sa divine bonté..... »

La grossesse de la reine ne donnait encore aucun signe visible, mais le pauvre prêtre, on le voit, ne mettait pas en doute la promesse du Ciel. Il fit à ce moment le vœu, pour l'heureuse délivrance d'Anne, de réciter douze fois par jour l'oraison *Memorare* pendant toute une semaine, qui ne s'acheva pas sans qu'elle ressentît des

mouvements sensibles de la vie du dauphin. Le P. Bernard raconte qu'avant son vœu, une pauvre femme lui donna une statue de la Vierge en le priant de la recevoir avec honneur et de la placer en sa chapelle, afin de l'invoquer pour Anne d'Autriche : « Je n'eus pas grande foi en cette histoire, écrivait-il. Néanmoins je reçus l'image et la plaçai au lieu le plus éminent de mon oratoire ; et ce fut là où un homme de ma connaissance (c'est de lui-même qu'il parle ainsi), ayant récité huit jours consécutifs l'oraison *Memorare*, eut connaissance que le fruit que Dieu avait mis en vos entrailles y serait conservé jusqu'à votre heureux accouchement et que vous l'aviez senti mouvoir, ce qui se vérifia dès le lendemain, car on sut qu'au moment que cet homme avait prié, vous aviez eu des signes de la vie de Monseigneur le dauphin. Et puis, après cela, nos ennemis visibles et invisibles ne seront pas confondus ? »

La calomnie en effet traitait le P. Bernard d'imposteur, d'hypocrite et d'insensé, mais la reine lui gardait autant de confiance que de vénération. Elle se tenait en rapports constants avec lui et ne cessait de demander ses pieux suffrages. M. de Lépine, son secrétaire intime, écrivait au pauvre prêtre, le 27 août 1638 : « J'ai vu le roi et la reine, qui m'ont demandé de vos

nouvelles, et la reine m'a particulièrement enquis si vous vous souveniez d'elle en vos prières. N'était que je n'ai pu sortir ce matin, j'aurais été vous supplier qu'au lieu où vous irez dire la sainte messe, vous en demandassiez quelques-unes aujourd'hui à de vos religieux, à l'intention de l'heureux accouchement de Sa Majesté. »

Non moins confiant que Louis XIII et Anne, le peuple de Paris, animé par les promesses du P. Bernard, n'en attendit pas l'accomplissement pour témoigner sa joie. Le 10 février 1638, Louis XIII, le premier, reconnut solennellement la faveur divine en prononçant le vœu mémorable qui plaçait le royaume de France sous la protection de Marie. Enfin le 5 septembre 1638, le dauphin promis naquit à Saint-Germain-en-Laye. On l'appela Dieudonné, pour désigner qu'il était un présent du Ciel accordé aux vœux des Français et à l'intercession du pauvre prêtre. C'est ainsi que le nommait le P. Bernard dans ses élans de joie, lorsqu'il apportait partout la bonne nouvelle et prêchait aux carrefours et aux places publiques la reconnaissance au Dieu « qui donne au lys un nouveau fleuron ». Une médaille fut frappée représentant la France à genoux, tendant les bras à un enfant qu'un ange lui présente, et la légende portait ces

mots : *Cœli munus* (1). « Jamais, écrivait l'ambassadeur de Suède, Grotius, jamais aucun peuple, dans aucune occasion, n'a montré plus d'allégresse. C'est une grande et sûre preuve de l'amour des sujets pour leur roi, quand ils accueillent avec de tels transports l'espoir d'être gouvernés un jour par sa postérité. »

Bernard résumait cette heureuse année d'attente dans une lettre à son frère de Chalon. Il traduisait l'indéfectible confiance qu'il ne cessait de professer dans la protection de Dieu sur la France : « Ce fut, disait-il, le dimanche de l'Avent où nous lisons dans l'Evangile : *Tu es qui venturus es, an alium expectamus*, que j'eus l'honneur d'offrir à la reine mes profonds respects. Et quoique je sois le plus infâme des pécheurs, je

(1) Le comte Pierre de Montardat, fils de Jean de Montardat garde du corps, et de dame Françoise d'Escrimes, ascendant maternel de l'auteur de ces pages, obtint sous la Restauration de fixer sur les armoiries de la ville de Saint-Germain le souvenir de la naissance de Louis XIV. Pierre de Montardat, époux de Marie-Euphémie Tascher de la Pagerie, suivit les princes à l'émigration, devint colonel de cavalerie et chevalier de Saint-Louis. Nommé maire de Saint-Germain en 1813, il fut révoqué, puis reprit ses fonctions le 2 juillet 1815. Intimement lié avec le duc de Berry, il utilisa la haute influence du prince pour obtenir de Louis XVIII en 1820, un nouveau blason pour la ville natale du grand roi : d'azur au berceau semé de lys d'or, surmonté d'une fleur de lys d'or, et en pointe cette date : 5 septembre 1638 en lettres d'or.

lui annonçai qu'elle aurait un fils, et neuf mois après, le premier dimanche de septembre, lorsqu'on disait à la messe ces paroles de l'Evangile selon saint Luc : *Deus visitavit plebem suam*, naquit le bienheureux enfant. Pensez-vous, mon cher frère, que ces deux passages se soient rencontrés si heureusement à ces deux termes sans une disposition particulière et favorable de la Providence de Dieu sur nous ? »

Cette naissance du dauphin, considérée comme un prodige, tant elle avait été longtemps et ardemment souhaitée par les peuples, assurait l'hérédité du trône dans la ligne directe. Elle préservait la paix du royaume des ambitions jalouses de Gaston et mettait enfin l'autorité royale hors de toute atteinte et de toute compétition. Richelieu, qui était à Saint-Quentin, se hâta d'écrire à Louis XIII : « Sire, la naissance de M. le Dauphin me ravit. J'espère que comme il est « Théodose », quant au don que Dieu nous en a fait, il le sera à raison des grandes qualités qu'ont eu les empereurs qui ont porté ce nom. J'en prie Dieu de tout mon cœur et qu'il comble Votre Majesté d'autant de bénédictions que lui en souhaite celui qui sera à jamais son plus obéissant serviteur. »

La reine, dont la naissance de ce Dieudonné aurait dû, semble-t-il, augmenter le crédit, reçut

aussi ces quelques lignes du cardinal : « Madame, les grandes joies ne parlent point, c'est ce qui fait que je ne saurais exprimer à Votre Majesté celle que je ressens de son heureux accouchement et de la naissance de Monseigneur le Dauphin. Je souhaite et veux croire que Dieu l'a donné à la chrétienté pour en apaiser les troubles et y apporter la bénédiction de la paix. Je lui fais vœu dès sa naissance d'autant de passion que j'en ai toujours eu pour le roi et pour Votre Majesté. »

Au milieu de cette joie générale, troublée cependant par la défaite de Fontarabie, le P. Bernard n'oubliait pas ses malheureux prisonniers et il implorait de nouveau, en termes enthousiastes, la clémence de la reine « en ce plus beau jour qui ait jamais lui sur la France » : «..... Les soupirs de mes enfants, lui écrivait-il, m'obligent à vous parler en leur faveur. Bien que les larmes soient en quelque manière ennuyeuses au milieu des triomphes, si est-ce que les plus heureux ne les ont point rejetées au plus haut point de leur magnificence, et singulièrement les âmes les plus détachées des choses d'ici-bas, comme la vôtre, qui n'est en ce corps innocent qu'elle anime que pour compatir aux misères de son peuple, et le soulager en tout ce qui lui est possible. Cette connaissance,

Madame, me fait espérer que la voix gémissante de mes pauvres prisonniers vous sera d'autant plus agréable par-dessus les autres qu'elle est la plus digne de compassion. Véritablement je ne puis concevoir comme, en la jouissance de tant de bien que la venue de votre fils nous apporte, mes seuls enfants, qui en ont le plus de besoin, en soient privés..... Eux que j'ai vus tant de fois prosternés devant la face de mon Dieu pour implorer de sa clémence ce que vous possédez si avantageusement. Quoi donc ! Madame, leurs gémissements auront été ouïs en faveur du soleil qui nous bienheure, et ce rayon de miséricorde ne se répandra point dans l'obscurité de leurs cachots? Cher Dauphin, les délices de la France, et l'expectation des plus abandonnés, enfant de larmes et de prières, demandez par vos aspects bénins ce que vos lèvres ne sauraient éclore, et que les Majestés qui vous ont donné la vie se souviennent que vous ne la tenez que par les intercessions de celle qui la communique à la vie même, et par les oraisons de ceux qui sont assis dans l'ombre de la mort.

« Grande reine des lys, souvenez-vous que le pauvre prêtre, qui s'abîme aux pieds de votre enfant, n'a cessé depuis neuf mois d'offrir le très saint sacrifice pour la félicité de sa naissance et que son doux Jésus lui a fait la grâce de le

manifester au monde à l'heure qu'il était à l'autel des miracles, dédié à la Vierge qui les opère, et qu'il ne demande, pour rétribution de toutes les choses que le ciel lui a inspirées à votre intention, que la sortie et la liberté de ses enfants..... Je supplie la Majesté immense de mon Dieu qu'elle comble votre fils de tant de bénédictions qu'il ne soit moins la paix et le soulagement de son peuple à l'avenir, qu'il a été jusques ici le désiré de ses plus ardentes affections ; et qu'héritier de la valeur et de la piété du monarque de nos lys, il en soit le rejeton et l'image la plus vive de vos incomparables vertus. »

Impatient d'attendre le résultat de sa supplique à la reine, le P. Bernard adressa une nouvelle requête au cardinal de Richelieu : «.... Il ne m'est plus possible, lui disait-il, de retenir l'abondance de mes pensées, ni de refuser à mes enfants les prisonniers ces lignes que je vous envoie. Ces pauvres ne savent plus qu'imaginer du retardement de leur sortie, et leurs plaintes sont si justes que je les écoute sans réplique et ne puis concevoir comme, à la naissance d'un fils qui promet tant de bien, ils soient les seuls de ses sujets qui en demeurent exclus..... Quel accueil dois-je attendre de ceux que j'ai si longtemps tenus en haleine

et qui n'en peuvent plus, et à quoi me puis-je résoudre qui ne me jette dans un abîme d'appréhensions. Si je les visite, il ne me sera plus possible de les contempler languissants à l'extrémité de cet esclave qui ne put voir son Ismaël en cet état. Si je discontinue mes visites, comment pourrais-je vivre éloigné des objets qui me donnent la vie et une passion continuelle ou de l'employer ou de la perdre à leur service? Monseigneur, que ne suis-je en la place de ces désolés et que ne sont-ils en la mienne, mais avec plus d'innocence et de fidélité que je n'ai pas! Au moins aurais-je la satisfaction de souffrir pour mes délits et d'avoir procuré par mon esclavage la liberté de ceux que j'aime le plus, bien que la faiblesse de mon néant me fasse craindre la peine que je souhaite.....

« En vérité, Monseigneur, j'aurais du scrupule de l'entretien que je fais à Votre Eminence, si je n'étais assuré qu'elle en aura plus de compassion que d'importunité, et que si mes paroles ne sont dignes de son oreille, les choses que je déduis obligeront sa dilection paternelle à y subvenir au plus tôt. Puisque les fléaux qui nous affligent sont des punitions de nos iniquités, j'acquiesce au jugement de mon Dieu et ne demande que sa miséricorde, ce que je fais sans nulle trêve et du fond de mon âme, et le plus

souvent en la compagnie de ceux que je vous recommande si instamment, avec cette douce confiance que la foule de tant de soupirs qui volent sans cesse vers le Ciel en adoucira bientôt la rigueur ; et que ce bel astre, qui nous est né si miraculeusement, nous donnera le calme, après de si longues tempêtes, et la félicité d'une paix dont la durée surpassera infiniment celle de nos divisions.

« Or, pour achever ce discours en faveur de ces miens enfants, je vous dirai, Monseigneur, que je vis hier le P. Joseph (1) sur leur sujet, et que nous conférâmes particulièrement des moyens qui pourraient faciliter leur sortie. Après lui avoir dit comme j'avais reçu commandement de la reine de lui envoyer la liste des criminels, et comme elle vous avait parlé et reçu parole de Votre Eminence qu'elle s'y porterait très affectueusement, il me promit qu'il

(1) Joseph de Paris, dit l'Eminence Grise, naquit à Paris, en 1577, de Jean Le Clerc, seigneur du Tremblay, président aux requêtes du palais. Chavigny, écrivant au maréchal d'Estrées, ambassadeur à Rome, ou au cardinal de La Valette, le désigne tantôt par le nom de Patelin, pour marquer sa douceur apparente, tantôt par celui de Néron, pour caractériser sa rigueur inflexible. Richelieu perdit en lui un grand serviteur dont la souplesse et le génie l'éclairèrent souvent dans ses grandioses projets. Il eut raison de dire à sa mort : « Je perds ma consolation, mon unique secours, mon confident et mon ami. »

seconderait vos intentions et que ce serait l'une des premières affaires qu'il vous toucherait à son retour à Ruel. C'est pourquoi, Monseigneur, je vous conjure de tout mon cœur d'effectuer vos saintes promesses et de faire en sorte qu'il plaise au roi de commander que les prisons de mes pauvres leur soient ouvertes, et le plus tôt qu'il sera possible, d'autant que la plupart sont réduits à un point de ne la pas faire longue, si la grâce promise leur est délayée. Il y a danger que, si la miséricorde ne s'avance, la pestilence, qui se met parmi les prisonniers, n'accélère sa fureur et ne rende inutile la grâce qu'on leur doit faire en faveur du plus glorieux enfant qui pouvait naître pour le bonheur de l'univers. »

La réponse du cardinal ne se fit pas attendre longtemps. Elle parvint au pauvre prêtre le 8 novembre 1638, deux mois après la naissance du dauphin :

« Mon Père, j'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite sur le sujet de la compassion que vous font les prisonniers. Je ne saurais assez louer votre zèle ; mais d'autant que c'est à M. le Chancelier (1) à savoir ce qui se pratique, particulièrement en ces occasions-là, et ce qui s'y peut et doit faire raisonnablement, vous le

(1) Pierre Séguier, chancelier de France depuis 1635.

verrez, s'il vous plaît, et lui ferez entendre vos pensées. Cependant je lui envoie la lettre que vous m'avez écrite et lui recommande cette affaire que vous avez à cœur autant qu'il m'est possible, vous assurant que je suis, mon Père, votre affectionné à vous servir.

« Le cardinal DE RICHELIEU.

« Mon Père, je vous prie de renouveler vos prières pour la paix que je souhaite avec tant de sincérité et d'ardeur que je ne crains point de prier Dieu qu'il punisse ceux qui l'empêchent.

« De Ruel ce 8e novembre 1638. »

Cette bienveillante lettre, qui ne laissait en somme que des espoirs assez vagues, ne fut pas encore suivie d'effet. La reine plaidait la cause des protégés du P. Bernard, mais elle était toujours sans crédit auprès du puissant ministre et ses prières restaient inefficaces à ouvrir les cachots où la liberté était si impatiemment attendue. D'autre part, le pauvre prêtre ne pouvait insister de vive voix, car il n'osait aller au Louvre, ni à Saint-Germain, de crainte d'apporter la contagion. La peste infestait les prisons et certains quartiers de Paris ; Bernard, qui soignait ces malheureux malades abandonnés, car nulle misère n'échappait à sa charité, s'abstenait de

toute relation avec la cour et avec les grands. Il tomba lui-même malade.

Au même moment, la santé du jeune Dauphin donna de vives préoccupations. M. de Lépine, secrétaire de la reine, écrivit au P. Bernard pour lui confier ses inquiétudes : « Je vous recommande en grandissime affection, disait-il à son ami, cet enfant que Dieu a donné au roi et à la reine. Dieu ne le leur a pas donné sans besoin. Il a été fort indisposé ces jours passés. Priez et faites prier pour sa conservation sans discontinuer et ne vous lassez jamais. » A la fin de 1638, les mêmes craintes étaient aussi vives, puisque M. de Lépine écrivait, le 28 décembre, au P. Bernard : « Je suis extrêmement marry de ne pouvoir aller vous voir ce matin, mais vous m'excuserez bien quand vous aurez considéré que dans quatre jours je suis dans le service et qu'il faut veiller à quelques petits apprêts. Je vous disais donc qu'ayant été à Saint-Germain, dont je retournai hier au soir, la reine me demanda en arrivant de vos nouvelles et de votre santé. Le temps que j'ai été là, j'ai vu que le roi et elle ont une croix assez rude à porter, parce qu'ils ont une peine extrême de trouver une nourrice pour Monseigneur le Dauphin, leur fils. Depuis que la première nourrice est venue malade, et dans le peu de temps que j'y ai

séjourné, je l'en ai vu changer de quatre, faute de lait, si bien qu'il y a beaucoup à craindre que tous ces changements ne lui altèrent la santé. Je vous laisse à penser leur déplaisir. C'est pourquoi la reine, se résignant toujours à la volonté de Notre-Seigneur, m'a commandé de vous prier de sa part d'avoir cet enfant pour recommandé en vos sacrifices et prières envers Jésus-Christ. Conjurez aussi vos bons amis d'en faire autant. Vous savez que tout le bonheur du monde est en lui, et qu'il nous a réconciliés à Dieu son père..... »

Plusieurs semaines s'écoulèrent ainsi en espérances et en promesses, en prières et en inquiétudes. Les pauvres prisonniers, déçus de ce retard, commençaient à se désespérer. Un surcroît de douleur s'abattait sur leur misère : la peste et la fièvre des prisons décimaient ces malheureux. Enfin dans les derniers jours de 1638, le P. Bernard obtint la liberté ou une diminution de peine, pour ceux de ses chers enfants que la mort avait épargnés.

Non content de partager la joie que la naissance du Dauphin faisait éprouver à la France, et à ses pauvres prisonniers, le P. Bernard pensa que cet heureux événement, demandé au ciel avec tant d'instances, méritait de plus grandes actions de grâces. Il résolut alors de mettre à

exécution un projet formé depuis longtemps, en marquant, par une survivance plus durable, sa reconnaissance à Dieu. La plus grande douleur du pauvre prêtre était de constater journellement le degré d'abaissement d'où le sacerdoce ne parvenait pas à se relever encore. Le clergé séculier n'avait pas suivi les cloîtres dans leur mouvement de renaissance religieuse, et M. Olier, témoin de tant de désordres, s'écriait un jour : « Seigneur, si nous voyons maintenant refleurir les ordres de vos saints, si nous voyons l'oraison régner parmi les Carmes, le zèle du prochain parmi les Jacobins, chez les Augustins l'amour de Dieu, parmi les Bénédictins la retraite du siècle et la mort entière au monde, enfin si nous voyons réformer tous les ordres, le vôtre, Seigneur, sera-t-il donc le seul délaissé? Ne voulez-vous pas relever votre maison tombée en ruines? Seigneur, vous en êtes le chef, vous en êtes le fondateur! Les autres ordres ont des hommes pour patrons et ils sont tous renouvelés! Laisserez-vous à jamais périr le vôtre? »

Dans le clergé séculier, formé sans étude et sans vie commune, les misères humaines semblaient effacer du front du prêtre le signe même du sacerdoce, mais l'indignité des pasteurs n'était pas encore funeste au troupeau, et le P. Bernard entrevoyait avec confiance quel service

il rendrait à l'Église en relevant ses ministres de la déchéance où ils étaient tombés. Le pauvre prêtre, qui avait été le témoin de bien des essais infructueux, ne se découragea pas et résolut de contribuer à améliorer la formation sacerdotale. Si petits, se disait-il, que soient les instruments terrestres dont Dieu se sert pour réaliser ses desseins, ils sont excellents puisqu'il les a choisis, et l'humilité de l'initiative n'en altère ni la beauté ni la puissance.

Il manquait à la régénération du clergé la condition capitale recommandée à l'épiscopat catholique par le concile de Trente : l'établissement des séminaires pour la formation de la jeunesse au sacerdoce. La longue opposition faite en France par les parlements à la réception des décisions du Concile avait mis des entraves presque insurmontables à la fondation de ces établissements.

Des commencements de réforme avaient été tentés souvent. Vers le milieu du XVI[e] siècle, l'archevêque de Cambrai rappelait les prescriptions du concile de Trente et cherchait à fonder à Douai un séminaire sous la conduite des Jésuites. Le cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, le cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen, Simon de Maillé, archevêque de Tours, Antoine de Sansac, archevêque de Bordeaux,

firent de louables tentatives, dans plusieurs conciles ou synodes, pour arriver à réaliser les décisions de l'Église. Quelques séminaires s'établirent cependant, mais c'était plutôt des collèges que des séminaires. Tous les efforts tentés jusqu'alors se bornaient à deux fondations principales sans but très précis : Pierre de Bérulle, poussé par les conseils de saint François de Sales, avait entrepris de fonder, à l'exemple de saint Philippe de Néri, une congrégation vouée à l'éducation des aspirants au sacerdoce. En 1613, l'Oratoire fut érigé en France par une bulle de Paul V. Un disciple de Bérulle, Adrien Bourdoise, un pauvre prêtre aussi, avait essayé la restauration de la discipline ecclésiastique : en 1618, il avait réuni quelques amis dans la pratique de la vie commune et établi une communauté, située rue Saint-Victor, dans une annexe de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet. L'objet de la fondation était de former des prêtres pour le service des paroisses et d'instruire des enfants pour les diriger vers le sacerdoce. Il obtint des lettres-patentes de Louis XIII en 1632. En attendant la grande fondation des séminaires en 1642, saint Vincent de Paul donna une impulsion plus décisive en établissant, en 1636, au collège des Bons-Enfants, une école de jeunes clercs, dans l'espoir de trouver des prêtres parmi eux. Mais ces

premiers essais manquaient encore de netteté, et il appartenait au pauvre prêtre de préciser le but de cette œuvre de régénération sacerdotale, par la fondation d'un véritable séminaire.

En 1639 le P. Bernard, ému par la misère des pauvres écoliers qui se destinaient au sacerdoce, entreprit de réunir quelques jeunes gens, dans lesquels il reconnaissait la vocation religieuse, et de leur fournir les moyens d'achever en commun leurs études théologiques. Il les rassembla pour les assister et les élever dans la piété et dans le travail, mais il n'avait, pour cette entreprise, d'autres ressources que celles de la charité. Aussi, dès le principe, fallut-il mesurer l'ardeur de son zèle à la modicité de ses revenus. Il ne put recueillir d'abord que cinq étudiants, qu'il logea dans une salle basse du collège des XVIII, et l'hospitalité des premiers jours fut si précaire que les jeunes gens durent coucher sur la paille. Bientôt cependant les amis du P. Bernard voulurent avoir leur part à l'établissement de cette œuvre, et le nombre des séminaristes fut porté à douze, pour honorer les douze apôtres. Du collège des XVIII on passa au collège de Montaigut, où l'on se trouvait moins à l'étroit, et peu après le pauvre prêtre fut en état de louer pour ses écoliers une maison séparée : il porta son choix sur l'hôtel de Marly. Le nombre des aspirants

au sacerdoce fut sensiblement augmenté et définitivement fixé à trente-trois, pour honorer les trente-trois années que Jésus-Christ a passées sur la terre.

La fondation, accueillie avec plus grande joie par cette société d'élite qui participait si généreusement aux saintes initiatives, fut bientôt encouragée par Richelieu, et la reine voulut contribuer à l'entretien de l'œuvre en assurant chaque jour le pain nécessaire aux pauvres étudiants. Cette libéralité fut continuée pendant plusieurs années, puis l'aumône royale fut convertie en une rente de neuf cents livres prises sur le Trésor. Longtemps le clergé de France fit, à chaque assemblée, un don de cinq mille livres à ce séminaire (1).

Malheureusement le pauvre prêtre ne vécut pas assez longtemps pour la direction de son œuvre, mais il avait imprimé, dès la première heure, une telle impulsion à ce pieux ouvrage, que la fondation prospéra de longues années après son saint fondateur, sans pâlir au milieu des établissements grandioses des Olier et des Vincent de Paul. En face de ces grandes œuvres, le séminaire des XXXIII subsista un siècle et demi, et de zélés successeurs du pauvre prêtre portèrent cette

(1) Piganiol de la Force, *Description historique de la ville de Paris.*

sainte entreprise jusqu'au degré de perfection qu'il n'avait pas eu le temps de lui donner. Pour faciliter le développement du séminaire des XXXIII, les successeurs du P. Bernard acquirent, le 7 mai 1657, l'hôtel d'Albiac (1), rue Montagne-Sainte-Geneviève, en face du collège de Navarre, où le baron de Renty avait fait ses premières études, avant de se mettre sous la direction éclairée du P. de Condren. Madame de Bretonvilliers donna une somme considérable pour l'achat de l'immeuble et, peu de temps après, le jeune roi Louis XIV affermit la nouvelle fondation par des lettres-patentes, qui furent enregistrées au parlement le 7 septembre 1658 et à la Chambre des comptes le 30 décembre 1659.

On donna à cette jeune famille ecclésiastique un règlement dont voici les principaux articles :

1° Le séminaire est placé sous la pleine juridiction de l'archevêque de Paris ;

2° Le gouvernement de l'établissement est confié à six administrateurs, trois ecclésiastiques et trois laïques qui s'assemblent au moins une fois par mois ;

3° L'inspection et la direction immédiate de la maison appartient à un prêtre, qui est le supérieur des séminaristes ;

(2) Michel Felibien, *Histoire de la ville de Paris*, 1725.

4° On ne doit accueillir dans ce collège que des écoliers pauvres. Tout étudiant qui, à sa rentrée, serait pourvu de quelque bénéfice ou d'un patrimoine, doit être rigoureusement exclu ;

5° Les seuls candidats au sacerdoce y doivent être admis et élevés gratuitement ;

6° On y reçoit tous les jeunes gens, sans distinction de diocèse d'origine, fussent-ils même étrangers ;

7° Les places vacantes sont données au concours, par le moyen d'un examen, avant la rentrée de philosophie ;

8° En outre de l'étude et de l'instruction donnée dans le séminaire, on doit former les étudiants à la piété par la prière, la méditation des Écritures saintes et les conférences journalières ; on doit aussi leur apprendre les chants liturgiques ;

9° Les écoliers font cinq années consécutives d'études, deux de philosophie et trois de théologie, durant lesquelles ils ne recevront aucun ordre sacré afin de n'être pas détournés de l'étude par les obligations de l'office.

On voit, par l'esprit de ce règlement, qu'en préparant à l'Église de saints prêtres, pénétrés des vertus et des devoirs de leur état, Claude Bernard s'était préoccupé avant tout de leur inculquer la vertu qu'il chérissait entre toutes : la pauvreté.

L'obligation d'être pauvre était une condition essentielle pour l'admission au séminaire.

Sous l'observation de cette loi, la pieuse maison traversa intacte les luttes du Jansénisme, et, fidèle à l'esprit de son saint fondateur, elle ne cessa de produire d'excellents sujets parmi lesquels M. Filleux, qui consacra sa vie dans les missions au milieu des infidèles, Beauvais, du diocèse d'Amiens, et plusieurs prêtres suisses qui se donnèrent entièrement à la conversion des hérétiques de leur pays. Thomas Le Gauffre, successeur choisi par le P. Bernard pour continuer son œuvre, puis M. Juif, dirigèrent successivement le séminaire des XXXIII, auquel ils firent tous les deux, par leurs testaments, des legs considérables. Dirigé par des hommes remarquables, le séminaire ne cessa de prospérer avec la collaboration et les libéralités de Voisin de Villebourg, conseiller au grand conseil, qui embrassa l'état ecclésiastique, de Bretonvilliers, successeur de M. Olier à la cure de Saint-Sulpice, de son frère M. de Bretonvilliers, président en la chambre des comptes, de Mgr Le Pelletier, évêque d'Angers, et de l'abbé de Noailles, qui devint plus tard cardinal. Le dernier directeur du séminaire des XXXIII termina sa vie par le martyre : à la Révolution, le supérieur M. Fauconnet fut massacré pour la foi pendant les journées de septem-

bre 1792. La fondation du P. Bernard ne survécut pas à ces heures sanglantes : illuminée de sainteté à ses deux termes, elle s'éteignit glorieusement dans l'auréole du martyre et de la persécution. Mais sa durée ne fut pas inutile, car elle a servi d'origine à une infinité d'œuvres qui restent encore aujourd'hui la principale force de l'organisation catholique et la source féconde du recrutement sacerdotal.

L'excès des austérités, joint au surcroît d'activité qu'il ne cessait de déployer en faveur de sa fondation nouvelle, épuisait les forces de Bernard. De graves chagrins de famille vinrent encore augmenter sa dépression physique : la vie libertine de ses deux neveux le rendait inconsolable. En même temps, la guerre s'allumait dans la maison de son frère, entre le père et les enfants : le cadet, qui venait d'être pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Grenoble, contractait mariage contre le gré paternel, et l'aîné exigeait ses droits pour se marier librement. Presque toutes les lettres du P. Bernard à son frère de Chalon traitent de cet attristant sujet : « J'ai honte, lui écrivait-il, de vous parler de vos mauvais enfants, mais j'espère que Dieu les touchera par les mérites de leur ayeul et de votre patience... » Puis il donnait des conseils de paix :

« Bien que ce soit à moi à prendre vos conseils en toutes choses, lui disait-il, si est-ce qu'au fait de la conscience c'est à vous de m'écouter puisque Notre-Seigneur a mis ses paroles aux lèvres du sacerdoce... » Le 24 mai 1638, il écrivait encore à son frère : « Je ne doute point que toutes les tempêtes qui vous accueillent ne s'évanouissent, pourvu que vous ayez toujours les yeux de votre confiance sur celle que l'Église appelle l'Étoile de la mer. Ne perdez pas courage au milieu de tant d'afflictions, mon cher frère, Notre-Seigneur n'est pas seulement avec vous, mais pour vous, et il prend plaisir à vous éprouver. Je vous conjure donc, et ma sœur aussi, de vous conformer à la volonté de Dieu, dans la pensée que plus nous souffrons, plus grande sera notre récompense. N'abandonnez pas votre cadet : Notre-Seigneur se veut servir de vous pour le ramener de ses égarements. L'affection qu'il a portée à feu mon père ne sera pas sans récompense et sera, comme j'espère, l'occasion de son salut. C'est pourquoi, pendant qu'il est malade, prenez occasion de l'infirmité de son corps pour guérir celle de son âme. C'est le libertinage qui fait tout son mal, car pour la foi, il en a plus que vous ne pensez et qu'il ne pense lui-même. Mais il a besoin d'un grand secours de la part de Dieu pour la ranimer ; et c'est ce que nous

devons lui demander sans cesse par l'intercession de la Sainte Vierge et de son ayeul... »

« ..... Ne prenez pas les disgrâces si à cœur, lui disait-il encore le 7 janvier 1639..... Pour moi, je ne perds point courage : Notre-Seigneur est si bon et nous a fait tant de faveurs que nous lui ferions une injure de nous défier de sa Providence. Il change les cœurs en un moment et sanctifie les plus libertins, lorsqu'ils sont le moins disposés. Mon neveu de Grenoble ne demeurera pas toujours renforcé dans ses vues, et le bon père de famille, qui l'attend auprès de sa porte, n'est pas rebuté de son libertinage. Continuez toujours de prier pour sa conversion comme je fais moi-même, et vous verrez en lui un changement qui vous consolera. Quant à l'aîné qui vous désespère pour l'union qu'il vous dit, je ne puis l'excuser. Mais enfin, que voulez-vous, ce sont des jeunes gens qui feront mieux à l'avenir..... »

Nous avons voulu citer ces extraits de lettres, malgré l'uniformité du sujet, parce qu'ils révèlent, avec cette confiance admirablement aveugle en la miséricorde divine, cette tendresse d'âme de l'homme qui, dans sa charité également étendue à tous ses frères, ne cessa d'aimer et de diriger sa famille avec un amour de prédilection.

Justement ému du malheur des siens, le P. Bernard tomba malade, et le danger devint assez grave pour lui faire connaître, par les marques d'amitié ou d'indifférence qu'il reçut à cette occasion, ceux qui étaient vraiment ses amis. Le 27 mai 1639, il écrivait à son frère de Bourgogne : « Je remercie Notre-Seigneur des grâces qu'il m'a faites par la démonstration de tant de bienveillance publique et particulière que je n'ai point méritée. C'est une chose merveilleuse que le plus petit des hommes ait été dans le souvenir des plus grands : c'est un effet de la Providence qui jette ses yeux sur les vallées aussi bien que sur les monts, et qui a tant de soin des âmes qui lui sont dédiées. Enfin je suis, par la miséricorde infinie, hors de la sépulture où tout le monde m'a cru, et les discours funèbres faits au roi et à Son Éminence sont remis jusqu'au jour où mon heure sera venue. Je l'attends sous le bon plaisir de mon Dieu, et vous puis bien assurer que la mort et la vie me sont bien indifférentes, et que je n'ai désir de la faire plus longue que pour la gloire de mon Sauveur, le service et l'utilité de ses membres. Ma maladie n'a pas été si fâcheuse qu'elle ait dû passer pour mortelle, mais Notre-Seigneur a permis que j'aie été tenu mort afin que je ne vive plus qu'en lui, et que je me

souvienne que le monde m'ayant inhumé, le Ciel doit posséder dorénavant toute mon affection..... »

Cependant la maladie qui était venue « à pas de laine » s'en retournait « à pas de plomb » : les lenteurs de la guérison désespéraient le P. Bernard en l'obligeant à ménager ses peines dans les exercices de charité. En outre, la conduite de son neveu de Grenoble ne cessait de lui causer des chagrins, et il disait tristement : « De tous les maux, il ne me reste que cette plaie qui durera jusqu'à ma mort. » Dans ce repos forcé d'une trop lente convalescence, le pauvre prêtre fit son premier testament, le jour de la Pentecôte 1639. Il l'écrivit, dit-il, « à l'issue de la messe dite en l'église métropolitaine de Paris et à l'autel où repose l'image miraculeuse de la très pure Vierge, mon unique avocate ». Il désigna pour sa sépulture l'hôpital de la Charité et demanda à être enseveli des mains des religieux de Saint-Jean de Dieu « au plus bas recoin du cimetière des pauvres », n'ayant, dit-il, « de passion plus grande que de me voir avec eux à la mort comme à la vie et de mêler mes cendres avec les leurs, me confiant si fort au mérite de leur poussière qu'elle donnera la vie immortelle à la mienne et que, ressuscitant de compagnie, le Ciel, à leur considération, me

recevra dans ses tabernacles et à la béatitude que j'attends ». Il recommanda à ses chers pauvres la pratique du *Memorare* et fit un petit legs pour en faire tirer encore de nouvelles impressions. Le P. Bernard, conjointement avec le duc de Ménac, avait fait la fondation d'une lampe qui devait brûler sans cesse devant le Saint-Sacrement dans la chapelle du Petit-Châtelet. Les fonds ayant disparu, le pauvre prêtre prit, dans son testament, des dispositions pour une fondation nouvelle, dont il chargea le duc de Ventadour. En léguant quelques sommes à chacune des prisons qu'il visitait, il demandait aux détenus de continuer toujours leurs prières en faveur « des personnes sacrées du roi, de la reine et de leur fils, et pour une paix la plus longue et la plus heureuse. » ..... « Adieu encore une fois, mes très chers enfants, ajoutait-il, et continuez, je vous en conjure, vos saintes souvenances après ma mort. Aimez ce pauvre prêtre qui vous a si tendrement aimé... »

Il refit ce même testament quelques heures avant sa mort en 1641. Nous parlerons à ce moment des legs et des témoignages d'affection qu'il laissa à chacun de ses parents et de ses amis.

C'est en l'année 1638 que se place la plus étonnante conversion du P. Bernard et la plus

curieuse de ses prédictions. Il prêchait à la Charité, lorsqu'il s'interrompit et dit brusquement à ses auditeurs : « Préparez-vous à voir un grand serviteur de Dieu ! C'est le plus bel exemple de conversion qui nous ait été proposé dans ce siècle. Il n'est pas loin, il approche ! » Il termina son exhortation sans que personne ait comprit de qui il voulait parler. Il rentrait chez lui, lorsque les dames qui avaient écouté ses paroles prophétiques l'arrêtèrent au passage, et, par une curiosité ordinaire à leur sexe, elles insistèrent pour lui faire préciser le sens de sa prédiction : « Vous allez voir cet homme, leur répondit-il, il n'est pas loin. » A ce moment un ecclésiastique, qui venait à pied de Rennes à Paris, passait auprès du groupe en se disant à lui-même : « N'est-ce pas là le P. Bernard que je souhaite si fort de voir et d'embrasser ? » Le pauvre prêtre, inattentif à la rencontre, reprenait son chemin lorsque ces dames le rappelèrent : « Père Bernard, encore un mot ! » A ce nom, le pèlerin revint sur ses pas et, se prosternant aux pieds du pauvre prêtre : « Vous êtes donc, lui dit-il, le P. Bernard ? — Oui, répondit le saint homme, et vous êtes M. de Kériolet. Ne vous avais-je pas dit, ajouta Claude en s'adressant à ces deux dames, ne vous avais-je pas dit qu'il était pro-

che? Le voilà ce conseiller de Bretagne que les diables ont converti ! »

Quelques auteurs ont raconté différemment cette étrange entrevue : Kériolet, en arrivant à Paris, aurait rencontré un prêtre dans la rue, et lui aurait demandé la demeure d'un certain M. Bernard, autrement dit le pauvre prêtre. « Le connaissez-vous, lui répondit l'ecclésiastique, et que voulez-vous faire de lui? — Je viens le voir, repartit Kériolet, parce qu'on m'a dit qu'il était un homme de bien et un peu fou ! — Je doute que vous soyez plus sage que lui. — Serait-ce vous ? — Oui, c'est moi ! — » Et tous deux tombèrent dans les bras l'un de l'autre.

L'étrange pèlerin que la sainteté du P. Bernard attirait à Paris raconta qu'il était parti de Rennes, où il venait de recevoir la prêtrise. Le pauvre prêtre l'amena chez lui pour entendre le récit de sa vie et le présenta au P. de Condren, à M. Olier, à Vincent de Paul et à la petite société de Vaugirard. Qu'avait-il été avant sa conversion, cet étrange repenti qui arrivait, couvert de poussière, la soutane retroussée, harassé de fatigue et tourmenté de remords? Ce fameux débauché, fils d'un conseiller au parlement de Bretagne, venait de passer plus de trente années dans tous les désordres et dans les profanations

les plus horribles (1). Animé de haine contre Jésus-Christ, il prit un jour la résolution d'embrasser la foi de Mahomet, mais, après de nombreuses péripéties survenues sur la route de Constantinople, en Allemagne, à Vienne, à Venise, il rentra en France et retourna à Rennes pour apprendre la mort de son père et recueillir sa succession de conseiller au parlement de Bretagne. Livré au vin, duelliste sauvage, apostat par intérêt, tour à tour huguenot ou catholique, il mena une vie abominable d'impiété et de sacrilège. Il apprit alors l'histoire des possédées de Loudun et s'y rendit en hâte pour s'amuser de ce qu'il appelait « des supercheries de bohémiennes ». Là, dans l'église Sainte-Croix, où se faisaient les exorcismes, un démon l'interpella et lui révéla les choses les plus secrètes de sa vie ; au milieu d'effroyables blasphèmes, l'esprit malin osa accuser Dieu d'injustice pour avoir arraché tant de fois à la mort et à l'enfer ce pécheur endurci. Frappé de cet appel diabolique, Kériolet courut à une chapelle voisine et demanda pardon à Dieu, avec cette abondance de larmes que saint Augustin appelle « le sang de

(1) Nous empruntons les détails de la vie de Kériolet à un ami du P. Bernard, M. du Ferrier, auteur des Mémoires ecclésiastiques, un des premiers compagnons de M. Olier, dans la fondation de Saint-Sulpice. (Bibl. Sainte-Geneviève, manuscrit in-4° D. 16.)

l'âme ». Il commença dès lors une vie nouvelle, renonça aux richesses, donna tout aux pauvres, se revêtit de haillons, et nu-pieds, la corde au cou, il entreprit, en mendiant son pain, un pèlerinage à Notre-Dame de Liesse et à la Sainte-Baume ; il retourna enfin à Rennes pour embrasser l'état ecclésiastique. Edifié par cette éclatante conversion, Mgr de Rosmadec, évêque de Vannes, voulut la consacrer en lui imposant les mains à la cérémonie de l'ordination. Il ne cessa de donner dès lors l'exemple de la pénitence la plus rigoureuse et de la plus ardente charité : sa maison de Rennes devint un hôpital où il servait lui-même les pauvres et les infirmes. Il acheva sa vie à Paris, au séminaire Saint-Lazare, où il mourut peu de jours après son saint ami Vincent de Paul, le 8 octobre 1660. Il demanda à être enseveli dans le sanctuaire de Sainte-Anne-d'Auray pour laquelle il avait la plus tendre dévotion. Le P. Bernard, auquel il devait la persévérance de sa conversion, l'aima de cette charité surnaturelle qui unit mieux les cœurs que l'amitié humaine. Il leur était doux, à tous les deux, de reconnaître en eux-mêmes les effets de la grâce du Sauveur et de cet amour divin, le seul qui ne trahit jamais. « Il n'y a, lui disait souvent le

pauvre prêtre, de solide bienveillance que l'amitié d'un Dieu ! »

Cette conversion de Kériolet, annoncée par le P. Bernard, et survenant après la prédiction de la naissance du dauphin, avait achevé d'établir dans Paris la réputation prophétique du pauvre prêtre. Mais son humilité en souffrait à tel point qu'il hésitait à déclarer à la reine la nouvelle inspiration qu'il recevait du Ciel. Incrédule à lui-même, il se résolut pourtant à prédire à Anne d'Autriche la naissance d'un second fils : Philippe, duc d'Anjou, naquit en effet l'année suivante, 1639, et fut tenu sur les fonts en 1648 par le duc d'Orléans, son oncle, et par Henriette de France, reine d'Angleterre.

CHAPITRE VII

Le triomphe. — La mort. — Les miracles. Les reliques. Introduction de la cause. — Conclusion.

La maladie, qui avait si fortement éprouvé le P. Bernard, avait laissé des traces profondes dans son organisme déjà gravement atteint par les fatigues de l'apostolat et par les rigueurs de la pénitence. A la déchéance physique du pauvre prêtre, la douleur des regrets vint ajouter de nouvelles épines : Le P. de Condren, son premier directeur et son plus fidèle ami, mourut le 7 janvier 1641. « Le plus saint homme de mon royaume et le plus désintéressé est mort », s'écria Louis XIII. Le jugement du roi était juste, car le pieux général de l'Oratoire, qui fut, avec Sénault et Bence, un des premiers compagnons de Bérulle, expirait en effet dans l'humilité la plus touchante, après avoir refusé les archevêchés de Lyon et de Reims et le cardinalat. Par

une curieuse coïncidence, Condren et son disciple Bernard naquirent en 1588 et moururent en 1641. Dieu rapprocha dans le temps ces deux existences si semblables, comme les deux ailes d'une même âme.

Le pauvre prêtre vit le présage de sa fin dans la mort du P. de Condren. Il assista à sa dernière heure et reçut son dernier soupir. Il fut le témoin du changement extraordinaire et prodigieux qui s'opéra sur la dépouille de son ami : « Dès le jour même de sa mort, dit en effet le P. Amelotte, son visage qui était blême au commencement devint tout vermeil. Et enfin il parut si vif et si animé que plusieurs personnes crurent qu'il allait ressusciter. Bernard, entr'autres, surnommé le pauvre prêtre, l'un de ses enfants, en fut extrêmement surpris et rempli de joie, et s'approcha pour voir s'il n'était pas revenu en vie. Il semblait que l'on vît en lui l'accomplissement de la loi des victimes, desquelles Dieu n'avait pas voulu que le corps, qui lui était sanctifié, tombât dans la corruption........ Il fit éclater sur son visage les premiers rayons de la résurrection des saints. »

Lorsque Condren était exposé dans l'église de l'Oratoire, cette fraîcheur vermeille excita l'admiration universelle au point qu'on douta de son trépas ; et le prodige se maintint si longtemps,

que le P. Bernard et quelques autres disciples ouvrirent les paupières du mort et, voyant son œil plein de vie, s'écrièrent que leur père était encore vivant. Mais ce spectacle touchait moins les cœurs que le souvenir des éminentes vertus dont le successeur de Bérulle avait laissé l'exemple. Sans égard aux dernières volontés de Condren, Louis XIII fit rendre au général de l'Oratoire les plus grands honneurs, et la reine chargea Virazel, évêque de Saint-Brieuc, de prononcer l'oraison funèbre. « Le séjour du P. de Condren sur la terre, écrivait M. Olier, a été inconnu comme celui de Notre-Seigneur. Mais à sa mort il est devenu tout à coup célèbre. Son nom était dans toutes les bouches, et l'on disait de lui comme de Notre-Seigneur, après qu'il eut expiré : Vraiment cet homme était un homme de Dieu ! Jusque-là que M. Vincent, se jetant à genoux et se frappant la poitrine, s'accusait, les larmes aux yeux, de ne pas l'avoir autant honoré qu'il méritait de l'être. »

Pour le P. Bernard, la mort de Condren était un vide qu'aucune autre affection ne devait combler : le P. Marnat, vieux et infirme, ne pouvait survivre de longues années, et le pauvre prêtre pressentait douloureusement la solitude d'âme qu'il éprouverait bientôt, si Dieu le laissait plus longtemps ici-bas. Il ne cessait de répéter à ses

amis : « Il est bien temps que je m'en aille, je ne suis plus bon à rien ; j'espère que mon bon Maître me retirera bientôt de ce monde. »

Le don de seconde vue dont Dieu le favorisait lui faisait prévoir sa fin prochaine, et il confiait à son frère de Chalon ses pressentiments : « Que ne dois-je maintenant souhaiter, si ce n'est d'achever ma course au pied de la croix et de songer continuellement à l'éternité ? J'ai heureusement consumé mes plus beaux jours dans les basses-fosses et dans les hôpitaux, ne faut-il pas que je commence à me recueillir dans ma solitude ? O douce solitude, disait saint Bernard, séjour de grâce et de félicité ! Mais la volonté de mon Dieu soit faite ! Je suis aussi prêt de retourner aux pieds de mes pauvres que de demeurer aux pieds de mon Maître, car je suis assuré de le trouver partout, et je lui serai aussi uni dans les cachots qu'auprès de mon oratoire. »

Quelques jours avant sa mort, le 1er mars 1641, il écrivait pour la dernière fois à son frère : « .... Je puis vous assurer que le plus grand de mes souhaits ne vise qu'à l'immortalité et à vous voir en ce monde aussi détaché des concupiscences que parfaitement uni à la croix de mon Jésus ! C'est ainsi que je parle aux grands de la terre, et c'est le langage qui a fait pen-

ser à plusieurs que l'on m'enverrait où je ne songeais point. Ce ne sera jamais si tôt que je le désire, pourvu que ce soit en la compagnie de mon Sauveur et sous la guide de l'étoile qui l'a conçu. La volonté de mon Dieu soit faite! Je m'abandonne tellement, qu'il n'y a lieu de la terre qui ne me soit un paradis à ses côtés. Ce n'est pas que je voulusse donner occasion aux hommes de m'éloigner de Paris; je serai toujours aussi passionné de l'honneur de mon Maître dans le Louvre que dans les hôpitaux, et, quand l'on m'y mandera, je ne dirai que les choses qui me seront inspirées, comme j'ai fait jusques ici, et si hautement que je ne crains ni le reproche, ni la punition. »

Cette liberté de langage à laquelle il faisait allusion, était la plus chère habitude de Claude Bernard : « Celui qui demeure appuyé sur le bras du Tout-Puissant n'a rien à craindre, écrivait-il. J'aime beaucoup mieux les traverses que les applaudissements continuels de ce grand monde qui se met aux fenêtres pour voir passer le pauvre prêtre. » Quelle que soit la situation de son interlocuteur, Bernard ne dissimulait jamais lorsqu'il s'agissait de conseiller ou de diriger. Il s'exprimait librement et sans flatterie sur les devoirs des évêques, en présence même des prélats les plus assidus auprès du roi. Il fit aussi de

durs reproches au P. Joseph et déclara très hardiment à l'Éminence grise que ses fonctions à la cour étaient incompatibles avec ses vœux de vie commune. Richelieu en fut mécontent, mais ne lui garda pas rancune. Le puissant cardinal entendit aussi ses vérités : un jour que le pauvre prêtre se trouvait entre Richelieu et le cardinal de La Valette, il leur dit avec la liberté qu'inspire un saint zèle : « Vous avez votre compte en ce monde, Messeigneurs, mais au sortir de cette vie, vous souhaiterez fort changer d'état avec le pauvre prêtre. »

A l'approche de sa fin, le P. Bernard s'occupa de choisir celui qui devait continuer ses œuvres de charité, et lui succéder dans la direction du séminaire des XXXIII. Il jeta les yeux sur Thomas Le Gauffre, son plus fidèle disciple. Ce magistrat était un maître des comptes, très favorisé de la fortune, que Bernard avait vu pour la première fois en septembre 1638, au moment où tout Paris célébrait le pauvre prêtre et ne parlait que de ses prophéties. Le Gauffre alla l'entendre à la Charité, désireux de se faire une opinion personnelle sur la sainteté du P. Bernard : « ...... Dieu se servit de ma curiosité pour mon salut, rapporte M. Le Gauffre. Je pris goût insensiblement aux discours d'un homme qui développait la vérité d'une manière vive et sensi-

ble, j'eus honte de ne l'avoir encore ni pratiquée ni connue ; et quoique aucun sermon ne m'eût jamais été d'aucun profit jusque-là, je n'en n'eus pas entendu trois des siens, que je pris la résolution de me convertir. » Dès ce moment Le Gauffre confia sa nouvelle vie de pénitence à celui qui avait guidé ses premiers pas sur le chemin de la grâce : « Oh! protesta d'abord Bernard, je n'ai pas les talents nécessaires pour conduire un homme aussi éclairé que vous, car je ne sais rien ; mais je vous mènerai à la source des lumières ! » Il désignait ainsi le noviciat des Jésuites. Il confia donc son nouveau converti au P. Haineufve, recteur du couvent, et sous cette conduite, Le Gauffre fit une première retraite de plusieurs jours, avant de se consacrer à l'état ecclésiastique. Lorsqu'il se fut entièrement donné à Dieu, il s'associa au P. Bernard et voulut vendre sa charge pour en donner l'argent aux pauvres. Il suivit partout le pauvre prêtre, instruisant et assistant les malheureux avec une telle tendresse que Bernard n'hésita plus à déclarer qu'il le choisissait pour continuer ses œuvres de charité : « Mon enfant, lui dit-il six mois à peine avant de mourir, vous serez mon successeur, notre bon Maître l'a ainsi ordonné. J'en avais entretenu le P. Marnat, qui s'était moqué de moi en me disant que c'était de mes imagina-

tions ordinaires, que cela ne pouvait être, pour deux raisons : l'une que vous étiez trop sage pour succéder à un fou, l'autre que vous étiez trop riche pour prendre la place d'un gueux. Mais la volonté de Dieu s'accomplira ! »

Malgré les protestations d'indignité par lesquelles le P. Le Gauffre répondait au pauvre prêtre, Bernard ne cessa de le présenter partout, même au Louvre, comme son successeur. Dans l'assurance de sa fin prochaine, il fit la même déclaration à ses enfants les prisonniers et aux religieux de la Charité. Le P. Eustache, provincial de l'ordre de Saint-Jean-de-Dieu, alarmé de la ferme assurance avec laquelle il annonçait qu'on ne le reverrait plus, lui demanda une explication : « Mon Père, répondit-il en l'embrassant, je vous prie d'aimer M. Le Gauffre, je ne sais pas ce que mon bon Maître veut faire de moi, mais je crois qu'il est content de mes pauvres petits services et qu'il va me retirer de ce monde. »

Dans les derniers jours de sa vie, les vertus du pauvre prêtre s'accentuaient ; elles acquéraient ce je ne sais quoi d'achevé qui signale l'approche du Ciel. Bernard franchissait les suprêmes degrés qui le séparaient de Dieu et n'aspirait plus qu'à finir sa course en redisant avec saint Philippe de Néri : « Rien n'est dur

comme de vivre à qui aime vraiment Dieu ! »

Dans ses visites aux malades, dans ses adieux aux pauvres et à ses amis il recueillait autour de lui, non plus cette popularité qu'inspirent la reconnaissance et l'admiration et dont son humilité s'alarmait si souvent, mais ce culte attendri dont on entoure celui qui est si près du cœur de Dieu. C'est que ce n'était pas une vie humaine qui se terminait, mais bien une existence angélique : son apostolat, si âpre pour la nature, n'attrista jamais Bernard ; jamais on ne le surprit sans la sérénité dans le regard, la bonne parole aux lèvres, et cette mansuétude qui est comme l'extérieur de la vertu et fait aimer le prêtre. La beauté de son âme, lumineusement épandue sur son visage, révélait à tous le sourire même de Dieu.

L'heure attendue et annoncée était proche : le samedi 16 mars 1641, le P. Bernard accompagna au supplice un homme condamné à expirer sur la roue. Ce criminel endurci était effrayé par l'horreur de la mort et par la rigueur des tourments. Il avait résisté aux exhortations des docteurs de Sorbonne et il allait être abandonné, lorsque le pauvre prêtre se jette à côté de lui sur la charrette, l'embrasse, le supplie, l'exhorte et « sur le chemin de la Grève lui montre celui du Ciel ». Il lui fait oublier la terreur des supplices

par la peinture des tourments éternels et lui parle d'espérance et de pardon. Le peuple récite le *Memorare*, et l'exécution est à peine commencée que le malheureux patient, touché de repentir, demande au bourreau de prolonger ses souffrances pour l'expiation de ses crimes et rend à Dieu une âme régénérée par la grâce. D'un condamné, frappé par la justice humaine, le pauvre prêtre faisait presque un martyr.

Pendant cette émouvante conversion, le P. Bernard s'était fort animé et, sans prendre garde à l'état de fatigue et de transpiration où il était, il quitta la place de Grève et courut à la prison annoncer à ses enfants la grâce que le ciel venait de faire à leur frère. Saisi par l'air humide des cachots, il ressentit brusquement le premier frisson du mal qui allait l'emporter. Epuisé de forces, il s'arrêta encore à l'Hôtel-Dieu pour consoler quelques malades, mais il dut retourner chez lui, vaincu par une lassitude jusque-là inconnue. Des douleurs aiguës oppressèrent bientôt sa respiration et, se sentant frappé, il avoua simplement à M. Le Gauffre qu'il avait offert sa vie pour la conversion du pécheur qu'il venait d'assister, et que Dieu sans doute acceptait son sacrifice.

Les médecins reconnurent une pleurésie et une fluxion de poitrine. Bernard se prêta avec

obéissance à leurs prescriptions et supporta sans murmure les nombreuses saignées qu'ils pratiquèrent sur son corps aussi épuisé par la maladie que par les austérités. Dès ce moment, les frères de la Charité se succédèrent à son chevet, et le frère Boniface l'assista tout le temps avec l'affection la plus touchante. Le frère Fiacre, son fidèle ami, ne l'abandonna point. Il passa les jours et les nuits auprès du pauvre prêtre, récitant par son ordre et à son intention le chapelet et le *Memorare*, et l'entretenant sans cesse des délices de l'autre vie.

Le mardi 19 mars, jour de saint Joseph, il communia par dévotion, et reçut avec la plus grande joie ce « bon Maître » qu'il allait bientôt contempler dans le Ciel. Il endurait patiemment d'horribles douleurs qui étonnaient les médecins : « Je ne crois pas, disait-il, que ceux qui sont sur la roue, que l'on écorche et qui sont déchirés par les tigres et par les lions, souffrent plus que moi. » Après la communion, ses souffrances, jusque-là insupportables, s'apaisèrent un peu, mais sans lui apporter l'espoir de guérison, car il disait au P. Le Gauffre : « Mon enfant, il me faut mourir. Bien des gens ont importuné Notre-Seigneur pour ma guérison, mais j'ai gagné ma cause et je partirai bientôt. »

Une longue syncope laissa croire à son dernier

moment, mais à la vue de l'évêque de Belley, le malade parut se ranimer. Il baisa la main du prélat et la plaça sur sa tête pour implorer sa bénédiction : « *Pater, si possibile est*, dit l'évêque, *transeat a me calix iste ; verumtamen non mea, sed voluntas tua fiat ! — Amen ! Amen !* » répondit Bernard, et il retrouva alors un peu de force pour goûter toute la joie de recevoir le saint viatique que lui apportait le curé de Saint-Côme. Il mit ensuite le crucifix sur sa bouche et ne cessa de s'entretenir avec son divin ami : il baisait la trace sanglante des clous et redisait dans un nouvel élan les paroles qu'il écrivait dans son premier testament : « O divines plaies que j'adore ! Fontaine que je désire plus ardemment que le cerf échauffé ne désire les fontaines vives ! Salutaires sources où mille et mille fois j'ai éteint les feux de mes concupiscences, rallumé mes affections des plus délicieuses flammes de l'immortalité, c'est à vous que je viens au bout de mon pèlerinage pour reprendre une nouvelle vie en vos miséricordes ! »

Il interrompit ses pieuses confidences pour dicter son testament, le même jour mardi 19 mars, en présence de Nicolas Nourry et de Jacques Guillard, notaires royaux du Châtelet. Il demandait que son corps soit inhumé dans le cimetière des pauvres à l'hôpital de la Charité,

et que son cœur soit déposé en l'église des PP. Minimes de Chalon, dans la tombe de son père. Il laissait à son valet Jean Blondeau, qui le servait depuis vingt-deux ans, 1.500 livres tournois ; cent livres tournois à son médecin Le Tourneur, et « vingt petites livres de dévotion » à frère Boniface, religieux de la Charité, qui l'assistait pendant sa maladie. A la marquise de Messignac, sa nièce, il donnait six petits tableaux garnis d'argent, de sa chapelle ; à Elisabeth Bernard, sa sœur, femme de Nicolas Mathieu, seigneur de Frontenard et lieutenant particulier de Chalon, trois autres petits tableaux garnis d'argent ; à M. Bernard, lieutenant général de Chalon, son frère, le portrait de son père ; à M. Bernard, conseiller au parlement de Dijon, fils du précédent, deux tableaux d'argent de sa chapelle; à M. Bernard, conseiller au parlement de Grenoble, son neveu, la planche d'airain représentant le portrait du père du testateur, Etienne Bernard ; à M. Le Gauffre, les tableaux des hommes illustres qui ornaient sa chambre. Il laissait son crucifix à la présidente de Lamoignon ; deux tableaux de sa chapelle à M. de Saveuse, un autre à M. d'Herville, son propriétaire qui le logeait par charité ; deux images d'argent en relief, représentant l'une saint Ignace et l'autre saint François-Xavier, au noviciat des Jésuites ;

une image de la Vierge en argent à l'hôpital de la Charité. Il faisait des legs à toutes les prisons, à la Conciergerie, au grand et au petit Châtelet, au Fort-l'Evêque, aux hôpitaux et aux couvents. Il instituait enfin pour ses exécuteurs testamentaires la présidente de Lamoignon, M. Le Gauffre, M. de Lespine, secrétaire de la reine, MM. de Saveuse et d'Herville.

Sept mille livres suffisaient à peine à acquitter ces legs, lorsque le testateur dicta encore au notaire une somme de trente livres pour chacune des filles de la Miséricorde. « Sur quels fonds prendra-t-on tous ces legs ? s'écria alors le notaire étonné. — Ecrivez toujours, répondit le saint prêtre, il y aura de quoi payer et au delà. C'est pourquoi il faut ajouter, à la fin de mon testament, que s'il se trouve plus de bien que de legs, ils soient augmentés au prorata du bien qui restera. » Les prévisions du P. Bernard se réalisèrent, car on attacha un tel prix à posséder des objets lui ayant appartenu, que non seulement la vente de ses meubles fut suffisante à acquitter tous les legs, mais encore il resta de quoi assister tous les malheureux que le saint testateur avait si souvent consolés.

A peine avait-il fini de dicter son testament, qu'il demanda avec instance à recevoir l'extrême-onction. Il retrouva alors des forces nouvelles

pour faire, à chaque onction, l'aveu public de ses fautes et pour s'écrier en un dernier élan de joie et d'espérance : « C'est à présent que je vais mourir content ! *Nunc lætus moriar !* » Il eut encore le temps de donner une marque touchante de son humilité : M. Cocquerel, docteur en Sorbonne, qui avait souvent avec lui assisté les criminels, s'étant approché : « Monsieur, lui dit en souriant le pauvre prêtre, veuillez, je vous prie, dire au bourreau notre ami qu'il prie Dieu pour moi. J'ai été son valet en ce monde et je serai son serviteur en l'autre. »

Impitoyables, ses douleurs redoublaient. Au milieu de souffrances qu'il ne cessait d'offrir à Dieu, il reconnut parmi des amis qui l'assistaient M. de Lépine. Il lui désigna un livre et le supplia de lire la passion à haute voix. Lorsque le secrétaire de la reine eut terminé sa lecture, Bernard lui dit : « J'espérais mourir par les efforts de mon amour pour Dieu, mais les scélérats comme moi n'en sont pas dignes. Je mourrai à force de souffrir, avec cette consolation néanmoins que je fais la volonté de mon Jésus ! Qu'on a de peine à sortir de la vie quand même on le désire ! C'est qu'il me reste encore des péchés à expier. Vengez-vous, mon Dieu, Vengez-vous ! Faites-vous justice en ce monde, afin de me faire miséricorde en l'autre ! »

Il envoya ensuite M. Le Gauffre demander une dernière bénédiction au P. Marnat, qui était malade. Au retour de Le Gauffre, le pauvre prêtre se leva sur son séant, joignit les mains et reçut cette suprême faveur avec l'humilité la plus édifiante. Le Gauffre lui dit alors : « Je vous ai apporté la bénédiction de votre père spirituel, je vous prie maintenant de me donner la vôtre comme à votre enfant. — Très volontiers », répondit Bernard et, surmontant ses douleurs, il ajouta : « Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il te donne sa grâce, son esprit, son courage, et qu'il augmente ton zèle. Je ne le prie pas qu'il te fasse le successeur de Bernard, mais le digne imitateur de Jésus-Christ ! Sache, mon enfant, sache que ce que j'ai dit tout à l'heure ne vient point de moi, c'est mon maître qui me l'a fait dire... Prenez courage, soyez fidèle, ayez soin des pauvres, Dieu ne vous manquera pas ; il vous favorisera de sa grâce. Vous aurez du mal, mais il ne vous abandonnera jamais ; soyez-lui fidèle ! » Il pria ensuite Le Gauffre d'apporter sa dernière bénédiction à tous les prisonniers et à tous les pauvres et reprit son entretien avec le crucifix. Il ne cessait de lui redire : « Je te verrai bientôt, ô mon Jésus ! » Cependant ses forces diminuaient sensiblement et il éprouvait une difficulté extrême à avaler même les liqui-

des. On lui faisait prendre de temps à autre quelques gouttes de vin pour le soutenir, et au milieu des longs efforts qu'il faisait pour les absorber, il disait en souriant : « Voilà le *vinum myrrhatum !* », en souvenir de celui qu'on donna à Jésus pendant sa passion.

L'évêque de Belley, qui prêchait le carême à Paris, vint le voir encore la veille de sa mort et lui dit qu'il guérirait : « Non, répondit Bernard, *venit hora et nunc est !* » A ce moment, l'horloge sonnait minuit. C'était le premier instant du samedi 23 mars. « Dieu soit loué ! dit-il aussitôt, voici mon dernier jour, le jour de ma bonne maîtresse, elle m'assistera à l'heure de ma mort. J'ai fort appréhendé les démons pendant la vie, mais à l'heure qu'il est je ne les crains point. Dieu m'a ôté cette crainte : *Video civitatem sanctam Jerusalem !* la sainte cité de Jérusalem nouvelle, descendant du Ciel, parée de Dieu et ornée comme une épouse qui va à la rencontre de son époux ! Oui, mes enfants, je commence à goûter les joies du Paradis ! » La fin devenait douce, extatique, pour ce pieux serviteur du Ciel ; les douleurs se calmaient et lui permettaient de prendre part au chapelet, aux psaumes et au *Memorare* qu'il se faisait réciter par le frère Fiacre. Il écoutait les prières de la recommandation de l'âme et répétait d'une voix forte

encore : *egredere anima christiana.* M. Le Gauffre lui dit : « Ne voulez-vous pas mourir avec les marques de piété dont vous avez fait profession pendant la vie ? — Volontiers, répondit-il, donnez-moi le crucifix et le *Memorare !* » Et il les pressait sur ses lèvres et sur son cœur, « comme pour expirer, dit Le Gauffre, entre ces deux oreillers du fils et de la mère ».

Comme on apportait un cierge bénit : « C'est pour mon amende honorable, dit-il. Il est juste en effet que je demande pardon à Dieu et aux hommes des scandales que je leur ai donnés. » Puis il ajouta dans un dernier effort : « Si les gens attachés au monde savaient le plaisir qu'il y a de te servir, ô mon Dieu, ils ne s'arrêteraient pas à tant de folies. Mon Dieu, que vous êtes fidèle dans vos promesses, que vous êtes bon et miséricordieux pour ceux qui vous aiment ! Pour moi, j'ai reçu de votre bonté tant de grâces et tant de faveurs extraordinaires que, si je ne les eusse cachées autant que j'ai pu, j'eusse vécu dans une confusion continuelle. Je vous remercie, ô mon bon Maître, d'avoir voulu admettre parmi les gens de bien un méchant homme et un misérable comme moi. » Ce furent ses dernières paroles : une exhortation, un élan d'amour, un acte d'humilité, le résumé

de tout son apostolat, l'ensemble de tout son caractère.

Sa voix devint alors si faible qu'on ne l'entendit plus. Il fixait fréquemment sur M. Le Gauffre un regard où la souffrance vaincue s'évanouissait déjà dans une majesté sereine, et lui murmurait ce mot *fidelis* comme une recommandation suprême. Ses derniers instants d'agonie et d'extase ne furent qu'un entretien plus confiant et plus tendre avec son Jésus. Il expira en souriant, le crucifix appuyé sur sa bouche, le samedi 23 mars 1641, à deux heures du matin.

Dieu venait de rompre le lien mystérieux qui attachait au corps l'esprit de Claude. Exonérée enfin de sa geôle charnelle, emportée par la véhémence du pur amour, son âme s'élevait, parmi les anges, dans l'infini divin, vers ce paradis d'azur où rayonne la face glorieuse de Jésus. En considérant le pauvre prêtre, dans la calme attitude de la mort, on le sentait vivant à la droite du Christ, couronné de gloire, mais toujours simple et bon ; loin de la fange humaine mais toujours pitoyable à nos misères, dans ces régions bienheureuses de la Jérusalem céleste qu'il avait entrevue de ses yeux de chair.

Dès six heures du matin, sa dépouille fut transportée à la Charité, où elle resta exposée jusqu'au lundi à neuf heures. Tout Paris accou-

rut pour honorer et invoquer le pauvre prêtre comme un saint, tant on était certain de sa béatitude. On aimait à contempler ce visage que l'horreur de la mort avait épargné : son expression était si calme, si souriante, si rayonnante et si heureuse, qu'on aurait pu appeler son trépas, comme celui de la Vierge, la dormition.

Lorsque les chirurgiens ouvrirent le corps pour enlever le cœur, après plus de deux jours, aucune mauvaise odeur ne s'exhala, un sang fluide et vermeil s'écoula au contraire.

Le mardi 26 mars, le P. Bernard fut inhumé au cimetière des pauvres de la Charité, sans aucune pompe, comme il l'avait demandé. La ville et la cour mêlèrent leurs acclamations aux marques de tendresse, de regrets et de vénération de tous les pauvres. Il semblait que Paris et le royaume fussent frappés d'une calamité publique. « En vérité, s'écria le nonce du Saint-Siège en présence de ces étonnantes démonstrations, en vérité qu'est-il besoin de miracles pour canoniser un tel homme ? Ce grand concours de foule au convoi d'un pauvre prêtre n'est-il pas véritablement un prodige ? *Magnum sane signum sanctitatis videre tantam populi frequentiam.* »

La sépulture qu'il s'était choisie parmi les pauvres devint dans la suite plus digne d'un si grand serviteur de Dieu, car, sans transférer la pré-

cieuse dépouille, les religieux de la Charité firent bâtir une chapelle à la sainte Vierge et, pour exécuter cette entreprise, il fallut empiéter sur l'ancien cimetière. Ainsi le tombeau du P. Bernard se trouva enclavé dans l'église. On grava sur sa tombe cette simple inscription : « Icy gist Messire Claude Bernard, dit le pauvre prêtre, qui décéda le 23 mars 1641. »

La *Gazette de France*, qui n'insérait dans sa courte chronique que le décès des plus grands personnages, consacra cependant quelques lignes à la mort de l'apôtre des pauvres, à la date du 30 mars : « Cette semaine est mort de pleurésie le sieur Bernard, prêtre séculier, de vie sainte et exemplaire, et qui s'adonnait particulièrement à assister les pauvres prisonniers et suppliciés, avec un zèle et ferveur singulière. »

Il est impossible de citer ici les nombreux témoignages et les diverses relations de la mort de ce grand serviteur de Dieu. Les archives de la maison de Sassenay en contiennent un fort grand nombre, parmi lesquels nous devons reproduire une lettre de la marquise de Messignac au lieutenant général de Chalon son père :

« Vous avez su par M. Girard, secrétaire de Son Altesse, la mort de mon pauvre oncle, laquelle m'a surprise et mise en une telle affliction que je n'en suis pas raisonnable. Je vous

mandai, par la dernière poste, comme il avait pris mal et l'état où il était lorsque je vous écrivis. Il empira depuis ce temps-là. Sur les dix heures je lui fis dire qu'il me donnât sa bénédiction pour vous, ma mère, ma grand'mère et tous vos enfants. Il répondit que oui et de très bon cœur. En même temps il fit prière à Dieu les mains jointes, qu'il vous donnât la paix dans votre famille et qu'il lui plût toucher le cœur de vos enfants pour qu'ils se missent à leur devoir. Il expira à deux heures du matin et parla jusqu'à un demi-quart d'heure avant sa mort, avec la même liberté et franchise qu'il avait jamais fait. Il dit, depuis minuit, les plus belles choses que l'on ait jamais ouï dire. Il y avait des Jésuites qui les ont écrites et m'ont promis de me les donner pour vous les envoyer avec la copie de son testament, où il a donné tout aux pauvres, le peu qu'il avait. Sur les six heures du matin, après avoir entendu des messes dans sa chapelle, Messieurs les exécuteurs de son testament et moi nous résolûmes de mettre son corps dans un carrosse et le faire mener à la Charité, où les Pères le mirent dans leur grande salle, sur un lit de parade, tout entouré de damas blanc, où il a été deux jours vêtu en prêtre, pendant lequel temps il y fut une si grande quantité de monde qui faisait toucher des chapelets, que l'on fut con-

traint de l'élever en un lieu éminent où l'on ne pouvait atteindre, dans la crainte que l'on ne déchirât son corps. Il ne s'est jamais vu un tel applaudissement du peuple sur la vie d'une personne. Tout le monde généralement le regrette et on lui a rendu tous les honneurs que l'on pourrait faire au plus grand prince. Il fut ouvert lundi et son cœur tiré, ainsi qu'il l'avait ordonné, pour le porter dans l'église des Minimes à Chalon. Si le pauvre homme avait eu un seau de sang, on l'aurait épuisé à force d'y tremper des linges. Il est canonisé de tout le peuple ; je ne sais pas ce qu'il plaira à Dieu d'en ordonner. Il fut enterré mardi à midi dans le cimetière, ainsi qu'il l'avait demandé. Madame la présidente de Lamoignon lui a donné un cercueil de plomb ; j'espérais bien avoir cet honneur, mais elle l'a demandé par grâce. Madame la princesse (1) lui a donné son luminaire. M. de Messignac lui fera faire vendredi prochain un service solennel et son oraison funèbre par Monseigneur de Belley. M. le prince et Madame la princesse et M. le duc d'Anjou sont venus le voir et ont témoigné de grande bonté.

« M. le trésorier Vallon vous apporte son cœur qui est un présent bien douloureux pour

(1) Madame la princesse est la femme du prince Henri de Condé, Charlotte-Marguerite de Montmorency.

vous, mais extrêmement cher pour nous tous. Vous lui ferez rendre tous les honneurs qu'il vous sera possible, et ferez s'il vous plaît réponse comme vous l'aurez reçu, cacheté des armes de M. de Messignac, entre les mains duquel ces messieurs l'ont mis avec promesse de leur en rendre compte. M. de La Ferrière sort de céans qui m'a montré des images que l'on vend par les rues de feu mon oncle. Madame la marquise de Senecey (1) a grand raison d'être affligée, toute la cour plaint sa perte........ »

Le P. Pierre de Saint-Alexis, de l'ordre de Saint-Dominique, adressa ce touchant témoignage au magistrat de Chalon : «..... S'il y a des morts de grand prix devant Dieu et devant les hommes, il faut mettre en ce rang celle de M. votre frère : et je puis dire que si la voix du peuple était celle de Dieu comme on le tient ordinairement, et qu'il fût encore aujourd'hui en possession du droit de canoniser qu'il avait autrefois, vous ne devriez pas douter qu'en même temps que vous perdez un frère sur la terre, vous acquérez un saint et un parent dans le ciel...... Il s'échauffa en allant conduire un patient au supplice et perdit la vie

(1) Madame de Senecey, dame d'honneur d'Anne d'Autriche, fut remplacée dès la naissance de Louis XIV par Madame de Brassac, malgré les plus vives protestations de la reine.

par cet office de charité, pour le salut d'une pauvre âme qui avait besoin de son assistance. Si bien que nous devons croire que la charité l'a fait mourir et qu'il est mort pour la charité et par la charité....... »

Jean-Pierre Camus prononça l'oraison funèbre du P. Bernard devant l'auditoire le plus imposant par le nombre et par la qualité. Ce document, dont la longueur dépasse le volume ordinaire d'un éloge funèbre, est resté, malgré ses digressions de mauvais goût, le résumé le plus complet de la vie du pauvre prêtre. « Le livre que j'ai écrit, disait l'évêque de Belley au lieutenant général de Chalon, est écrit, je m'en assure, de l'abondance de mon cœur. Il vous en dira plus que je ne saurais dire par cent lettres. Il n'y a point d'écrivain qui ne puisse aimer à décrire la grandeur et la multitude des grâces que le ciel verse sur plusieurs par l'intercession de ce béni serviteur de Dieu, votre cher frère et mon tendre fils. »

Anne d'Autriche, qui tant de fois s'était travestie pour aller, inconnue de tous, servir les malheureux à la Charité avec Claude Bernard, versa d'abondantes larmes en apprenant sa mort « Vous avez bien raison, lui écrivit l'évêque de Belley, de donner à ses cendres quelque place en votre mémoire, puisque durant sa vie vous teniez

un rang principal en son souvenir devant Dieu. » Aussi la reine voulut-elle être des premières à recueillir de ses reliques, autant par piété que par reconnaissance envers celui dont les prières avaient favorisé son heureuse maternité et n'avaient cessé d'implorer le ciel pour le roi, la famille royale et le bien de l'État. La grandeur et la paix du royaume passionnaient ardemment le pauvre prêtre. Ayant appris qu'une fille de Madame, Mademoiselle de Montigny, avait hérité du chapelet du saint prêtre, Anne le demanda avec instances et en offrit un autre d'un très grand prix qui lui venait de Terre-Sainte. En même temps elle voulut obtenir de Jean de la Croix la chemise que le P. Bernard portait à sa mort ; elle en garda pour elle une grande partie et distribua le reste aux princesses. Les plus grands personnages conservèrent pieusement du linge trempé de son sang.

On rechercha ses lettres pour les garder comme des reliques. Le P. Agathange Manessier, chartreux de Bourfontaine, possédait une épître que le pauvre prêtre avait écrite à dom Arnoult Hamelin, abbé prémontré du Perray (1). Il la donna à l'un de ses confrères en y ajoutant ces mots : « Agréez qu'en vous envoyant la lettre

1. Monastère du Perray, au diocèse d'Angers.

d'un saint je me recommande à ses prières par les vôtres ; je vous en serai éternellement obligé. »

Frère Jean de la Croix resta inconsolable de la mort de son maître. Il ne cessait de répéter avec amertume : « Le P. Bernard est un grand saint, mais ce qui fait ma confusion, c'est qu'au lieu d'avoir suivi ses exemples, j'ai contribué à le sanctifier en le faisant souffrir. » Blondeau poussait au noir son rôle dans la vie commune avec le pauvre prêtre : évidemment Bernard eut à souffrir des impatiences de son valet, puisqu'il l'avait surnommé Jean de la Croix et l'appelait le plus souvent Jean de ma croix. Mais ce domestique, qu'il avait pris parmi les mendiants, n'en était pas moins un homme fort honnête et très pieux. Après la mort du P. Bernard, il servit quelque temps le P. le Gauffre, puis se retira au collège des XXXIII.

M. Olier fut un des bénéficiaires de l'héritage de charité du pauvre prêtre, en acceptant de garder avec lui Jean de la Croix, l'intendant des aumônes providentielles du P. Bernard. Grâce à l'activité de ce fidèle serviteur, quel que fût le nombre des indigents, M. Olier put entreprendre de les assister tous, et à peine fut-il mis en possession de la cure de Saint-Sulpice, qu'il confia les détails de sa charité à cet homme attentif et ex-

périmenté. Il l'accompagna toujours dans les visites générales des pauvres. Lorsque frère Jean se voyait sans argent, il recourait avec une foi vive à l'assistance de la sainte Vierge, et les secours arrivaient aussitôt : « La bourse de la mère des pauvres, disait-il, est inépuisable pour ceux qui se reposent sur elle. » Blondeau avait attaché aux sacs destinés à renfermer les aumônes une image de la Vierge, avocate et gardienne des trésors de la charité, et l'on a plus d'une fois admiré comment ces sacs, qu'il vidait si souvent, étaient aussitôt remplis avec abondance. Frère Jean contemplait ce perpétuel miracle qu'il avait vu si souvent se renouveler au serviee du P. Bernard, et il s'acquittait, comme un ministre de la primitive Église, de l'administration des trésors du pauvre, qui dépassèrent quatre cent mille livres en une seule année. Ce zélé dispensateur ne prenait aucun orgueil de l'importance de sa charge et ne cessait de dire : « Croyez-vous que pour distribuer aujourd'hui les aumônes des autres j'ai oublié que je suis un gueux? » Bientôt, en raison de son âge, M. Olier se vit obligé de répartir la tâche et adjoignit à Jean Blondeau M. Gibily, prêtre de Saint-Sulpice, connu depuis sous le nom de confesseur des pauvres. Ces deux hommes consommèrent leur vie dans les œuvres de charité, en apportant les secours spirituels et

temporels partout où M. Olier ne pouvait se rendre lui-même. Enfin accablé par l'âge et par les fatigues, Jean Blondeau termina sa vie au séminaire de Saint-Sulpice, où l'accueillit M. de Bretonvilliers. Il y vécut deux années environ, donnant à tous l'exemple de la plus vive piété, et mourut le jour des Rameaux, 18 mars 1674, âgé de soixante-dix-huit ans. Il fut inhumé dans la chapelle de la maison.

Le P. de Loyac, aumônier du roi et abbé bénédictin de Condom, fut un des premiers à travailler en cour de Rome à l'introduction de la cause du P. Bernard. Il fut aussi le premier à mettre sa plume au service de cette cause en cherchant à publier la vie du vénérable prêtre. Le 7 juin 1641, frappé par les premiers prodiges du P. Bernard, il écrivait au lieutenant général de Chalon :

« Je ne puis, sans offenser le respect que je vous ai voué et les obligations que j'ai à votre bienheureux frère, ne pas vous témoigner les sentiments avec lesquels je remercie Dieu des merveilles qu'il a opérées par son serviteur. Je sais bien, Monsieur, que la bonté divine est admirable en ses saints et qu'elle relève leur humiliation par des effets qui étonnent les hommes et qui confondent les démons ; et je n'ai

pas douté que l'humble pauvreté de votre saint frère, et mon très honoré père, ne dût recevoir de Dieu une récompense très glorieuse. Mais je vous confesse que je ne me persuadais pas que le pouvoir qu'il devait avoir dans les cieux dût être si promptement manifesté sur la terre, et que celui qui avait fait tous ses efforts pour se cacher sous le muid, dût être si promptement relevé sur le chandelier. Maintenant que je me trouve heureusement trompé par l'avancement de mes désirs, et que les biens que Dieu fait tous les jours aux hommes pour faire honorer son serviteur semblent me donner la liberté de lui rendre le devoir que ma plume doit à sa mémoire, j'entreprends de vous en communiquer le dessein, et de vous demander si vous aurez pour agréable que je fasse l'histoire de sa vie, et vous rende conjointement avec lui les témoignages de respect que je vous ai voués. Je sais bien que cet ouvrage est digne d'exercer les meilleurs esprits et que je ne puis y réussir sans le secours du Ciel et de votre assistance. J'attends celui-là de la libéralité de notre Dieu, et celui-ci de votre bonté ! »

L'abbé de Loyac ne donna pas suite à son projet et laissa au P. Le Gauffre, successeur du pauvre prêtre et son confident, le soin d'écrire cette vie merveilleuse.

De nombreux prodiges répandaient au loin la sainteté du P. Bernard, et le P. Lempereur assure que, quatre mois après sa mort, on comptait plus de cent miracles opérés par son intercession. En présence de tant de merveilles, le roi commit l'archevêque de Paris et l'abbé de Saint-Germain, évêque de Metz, pour informer des miracles du P. Bernard. Jean-François de Gondi nomma pour commissaires le P. Charton, pénitencier de l'Église de Paris, et le P. Mairat, supérieur des Jésuites. Le duc de Verneuil, abbé de Saint-Germain, sur le territoire duquel était inhumé le P. Bernard, commit le P. Benoît Brachet, prieur de son abbaye et son vicaire général. Aux commissaires ecclésiastiques on adjoignit deux médecins : le célèbre Cureau de La Chambre (1) et M. Merlet. Mais par suite du désaccord survenu entre les deux prélats au sujet de la juridiction, il resta convenu d'insérer dans tous les actes que les décisions des assemblées ne

(1) Marin Cureau de la Chambre, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences, fut le médecin de Louis XIII. Ses connaissances variées établirent sa grande réputation. Il fut l'ami du chancelier Séguier et eut toute la confiance de Louis XIV. Il fut le guide du jeune roi dans le choix des hommes qu'il s'attacha et disait souvent : « Si je meurs avant Sa Majesté, elle court grand risque de faire à l'avenir beaucoup de mauvais choix. » Il mourut en 1669.

préjudicieraient en rien aux droits de l'un ou de l'autre.

Les commissaires ecclésiastiques et les docteurs en médecine vérifièrent ensemble toutes les guérisons, en vue de constater les résultats miraculeux ou naturels. Les personnes guéries, accompagnées de témoins, firent leurs déclarations devant deux notaires apostoliques, spécialement désignés, et l'official, André du Saussay (1), porta les enquêtes devant les commissaires pour les faire examiner. Après l'avis des médecins, le rapport était fait à l'archevêque.

On exigeait trois choses : d'abord que la maladie fût vraiment grave, ensuite qu'elle fût attestée ainsi que la guérison ; enfin que la disparition du mal ait été opérée soudainement et sans aucun remède humain. Lorsqu'une de ces trois conditions venait à manquer, les malades n'étaient pas écoutés.

Tout prouve donc l'authenticité de ces miracles. Le récit nous en a été transmis par des témoins nombreux, dont il est impossible de

(1) André du Saussay, curé de la paroisse de Saint-Leu à Paris, protonotaire apostolique, conseiller, aumônier et prédicateur du roi. Il contribua à l'érection du siège de Paris en métropole, ce qui lui valut la bienveillance du premier archevêque Jean-François de Gondi qui le nomma grand vicaire et lui donna la dignité d'official. En 1647, il fut promu par le roi à l'évêché de Toul, mais ne prit possession qu'en 1657.

suspecter l'intelligence et l'honorabilité. Ces faits ont été affirmés sous serment par des personnes connaissant parfaitement la gravité d'un parjure dans des circonstances aussi solennelles, en présence de tribunaux ecclésiastiques constitués par les membres du clergé de Paris les plus connus par leurs lumières et par leurs vertus.

De nombreux catholiques aujourd'hui, par tiédeur de foi, par respect humain, par ignorance le plus souvent, pensent que la vie mystique est digne d'être reléguée dans les asiles de fous et que les miracles ne sont que d'absurdes superstitions, ou tout au plus de curieuses légendes. Pour eux, les biographies expurgées des Jansénistes conviendraient parfaitement, si l'école hypercritique des hagiographes modernes ne suffisait pas à satisfaire leur horreur du surnaturel, en leur faisant lire des histoires de saints qui n'en sont plus. Pour les vrais catholiques de tradition, ils n'auront pas de peine à dire avec saint François de Sales : « Mon âme ne trouve rien de malaisé à croire parmi les effets du divin amour. Il faut laisser les savants, dont le cœur est glacé par l'incrédulité, murmurer contre ces croyances et répondre à ceux qui s'en moqueraient : *Patres nostri annuntiaverunt nobis*, nos pères nous l'ont appris. »

Le 5 août 1641, les commissaires s'assemblè-

rent pour la première fois à l'hôpital de la Charité. Le promoteur de l'archevêque, en raison du concours sans cesse grandissant du peuple au tombeau de Claude Bernard, requit les commissaires de procéder juridiquement à une exacte enquête et information de ce qui s'était passé à la Charité, depuis la mort du pauvre prêtre. On interrogea d'abord les supérieurs de l'hôpital : le vicaire général de l'ordre de Saint-Jean-de-Dieu déclara que, le 23 mars 1641, le corps du P. Bernard fut apporté à la Charité, mais que l'affluence du peuple rendit la sépulture impossible pendant trois jours. Le 26 mars, on put enfin procéder à l'inhumation, au prix des plus grandes peines, à cause de la foule qui ne pouvait se rassasier de contempler le visage du pauvre prêtre, demeuré aussi vermeil que s'il eût été plein de vie. Peu de jours après, au témoignage du même religieux, la guérison miraculeuse de Madame Quatr'homme, femme d'un conseiller de la cour des aides, attira un grand nombre de malades à la sépulture de Claude Bernard, et beaucoup s'en retournèrent guéris. Le vicaire général des Pères de la Charité, témoin de ces premiers prodiges, présenta une liste des personnes ainsi favorisées par la médiation du serviteur de Dieu et requit les commissaires d'en informer.

Le 10 août, eut lieu la première information, à propos de la guérison d'une fille, en service à la « Barbe d'or », rue de la Harpe. En présence des cinq témoins qui l'accompagnaient, elle fit sa déclaration : « Je tombai malade, le premier jour de décembre 1639, d'une fièvre qui continua avec de fâcheux redoublements, jusqu'au 4e du même mois, auquel jour je perdis la faculté de parler. Au commencement de janvier de l'an 1640, il me survint une paralysie qui m'ôta successivement le mouvement de toutes les parties de mon corps ; et tous ces maux, joints ensemble, m'avaient mise en un si grand danger qu'on n'attendait plus que l'heure de ma mort. Néanmoins le mardi d'après la fête de la Sainte-Trinité de cette année 1641, j'eus quelque espérance de guérison, car, comme tous ceux qui me venaient voir ne parlaient que de celles que Dieu opérait tous les jours par l'intercession de son serviteur, le vénérable P. Bernard, je crus devoir recourir à lui. Je me fis porter sur sa fosse et je promis d'aller tous les jours entendre la messe dans l'église de la Charité. J'y retournai en effet le lendemain, mais pendant que je faisais mes prières, je fus livrée à de si cruelles douleurs que j'en perdis toute connaissance. Dans cet état on me cria aux oreilles : « Jeanne Carré (c'est mon nom), voulez-vous qu'on vous porte sur la fosse

du bon père ? — J'ai obtenu, répondis-je, tout ce que je demandais. » En effet, je me levai, je commençai à marcher, je continuai à parler et je l'ai toujours fait depuis sans nulle difficulté. »

La déposition des cinq témoins confirma celle de la jeune fille : Pierre Dubois et Yves Aubertin, religieux de la Charité, certifièrent le récit par leur témoignage. Rainssant, médecin de la reine, qui avait soigné la malade, attesta que non seulement Jeanne Carré avait perdu la parole, mais encore que sa langue n'était plus dans sa situation normale et s'était retirée. Il exprima sa surprise d'avoir rencontré cette fille le 2 juin, au logis de « la Barbe d'or », de l'avoir entendu lui parler fort clairement et de l'avoir vu se mouvoir sans difficulté. Il n'hésita pas à conclure que cette maladie, incurable selon l'art, avait disparu d'une manière surnaturelle. Toutes ces dépositions furent rédigées par écrit et signées par les commissaires.

Le 23 août 1641, un autre miracle non moins considérable vint s'ajouter à la série des prodiges du P. Bernard. La sœur Angélique du Laurens, religieuse de l'Assomption, avait perdu la faculté de marcher, par suite d'une « fluxion tombée sur une des hanches », depuis le mois de décembre 1639. La jambe s'était allongée de deux pouces. Après avoir épuisé toutes les ressources

de l'art, sœur Angélique eut l'inspiration, le 2 juin 1641, de demander sa guérison à l'intercession du P. Bernard. Elle l'invoqua et éprouva, au bout de très peu de temps, l'effet surnaturel de la médiation du pauvre prêtre : elle se réveilla un matin, se leva seule et marcha facilement, à la vue des religieuses de la communauté. Interrogée par l'official, sœur Angélique fit le récit de sa guérison soudaine, et les religieuses du monastère confirmèrent le fait. Le 17 septembre 1641, le chirurgien Pimpernel, qui avait traité la malade, fut questionné et déclara que la fluxion tombée sur la hanche de sœur Angélique « avait relâché le ligament et allongé la jambe et la cuisse de deux doigts ». Il abandonna bientôt tout traitement inutile. Appelé au monastère, le 3 juin 1641, il trouva la religieuse aussi bien guérie que si elle n'avait jamais souffert : il n'hésita pas à conclure à une cause surnaturelle. Le célèbre docteur Perraut fit la même affirmation en présence des commissaires, ajoutant qu'à la dernière consultation où il avait visité la malade, il avait constaté l'impossibilité de la guérison. Trois jours plus tard, il était le témoin du miracle dont la sœur du Laurens venait d'être favorisée.

Plus d'un demi-siècle après cet événement, le 8 juillet 1707, la sœur de Maupeou, supérieure

de l'Assomption, écrivait au P. Lempereur, jésuite à Paris : « Le R. P. de Linières, Monsieur, m'a déjà fait la même demande que vous me faites l'honneur de me faire par votre billet. Je lui ai dit qu'étant fort petite pensionnaire ici, j'ai entendu parler de ce miracle opéré par l'intercession du P. Bernard. C'était la mère du Laurens, sœur de feu Mgr l'évêque de Belley, dernier mort, qui avait une jambe sèche, et qui fut guérie à la fin de la neuvaine, après la communion. Depuis, elle a été six ans notre supérieure, Ma sœur Balthazar, sa nièce, encore vivante, m'a dit les mêmes choses que j'ai l'honneur de vous mander. »

Dix témoins ont affirmé l'étonnante guérison de M. Lhéritier, avocat au parlement de Paris. Atteint d'une hernie inguinale, devenu complètement infirme, il eut l'inspiration, en juillet 1641, de recourir à la médiation du pauvre prêtre, et vint à la Charité implorer sa guérison. La messe à laquelle il assistait, était à peine terminée, que Lhéritier retournait chez lui, ôtait le bandage qu'il portait depuis plus de quinze ans et retrouvait, malgré ses soixante années, une santé plus forte et meilleure que jamais. Lhéritier jura sur l'évangile la vérité de sa guérison ; son chirurgien qui le traitait depuis 1628 assura qu'il l'avait toujours jugé inguérissable, et neuf

autres témoins considérables affirmèrent l'exactitude de la maladie et la parfaite et soudaine guérison.

Mademoiselle de Joyeuse, pensionnaire aux religieuses de Picpus, atteinte d'ulcères au genou depuis six mois, se fit transporter sur le tombeau du P. Bernard, le 16 août 1643, et retourna au couvent, les ulcères fermés et cicatrisés.

Madame Poirier, femme d'un bourgeois de Paris, depuis longtemps paralysée, au témoignage de treize personnes, entre lesquelles deux Augustins, dont le saint frère Fiacre, reprit soudainement l'usage de tous ses membres.

On ne peut omettre enfin la guérison miraculeuse de Jacques Huré, de Conflans, en 1644. Ce jeune homme était atteint depuis sept années d'une atrophie de la cheville qui avait raccourci sa jambe et produit des ulcères autour du pied. Réduit à demander l'aumône, ce malheureux ne parvenait à se mouvoir qu'à l'aide de béquilles. Le procès-verbal atteste que tous les habitants de Conflans ont été les témoins de sa misère et de son infirmité. Attiré à Paris par la réputation du thaumaturge, il vint au tombeau de Claude Bernard et, après une neuvaine, il s'en retourna guéri, à pied, sa jambe ayant repris sa longueur normale et ses ulcères ayant séché en moins de trois jours. Ses concitoyens affirmè-

rent que depuis son retour de la Charité, Jacques Huré ne cessa de se livrer à ses occupations de laboureur, sans la moindre incommodité. André Dumaine et l'abbé Bouloise, vicaires, M. La More, curé de Conflans, ainsi que d'autres personnes, après serment sur l'évangile, ont laissé le témoignage écrit de ce miracle.

Des faits analogues, non moins étudiés et non moins prouvés proclamèrent encore la toute-puissante intervention du serviteur de Jésus-Christ : Marin de La Vallée, architecte des bâtiments de Marie de Médicis, recouvra la vue par l'intercession du pauvre prêtre ; et l'illustre élève de Rubens, Juste Van Egmont, fondateur de l'académie de sculpture à Paris et peintre de Louis XIV, fut aussi l'objet d'une guérison subite.

La réputation de thaumaturge du P. Bernard franchissait rapidement les limites de Paris et de l'Ile-de-France : En 1642, on vit accourir de Boulogne un garçon de dix-huit ans, Pierre Wattel, atteint de cécité complète depuis 1636. Il vint à pied de Boulogne pour faire une neuvaine au tombeau de la Charité et retrouva la vue après six années de ténèbres. Plusieurs témoins ont attesté ce miracle.

Tous ces récits sont extraits des diverses biographies du P. Bernard et des archives de la

maison de Sassenay. Nous avons entre les mains le catalogue incomplet des personnes guéries par le pauvre prêtre, dans les premières années qui suivirent sa mort. Il comprend plus de soixante-quinze noms. Il semble que Dieu se plaisait à glorifier celui qui s'humilia, en apposant à la sainteté de son nouvel élu le sceau de nombreux miracles. Malheureusement, le mémorial des Pères de la Charité, contenant l'information de ces guérisons, a été brûlé par accident. Le rapport des commissaires sur l'examen des miracles fut envoyé à Rome, au procureur général des Frères de la Charité ; mais, comme le mémorial, il est aussi perdu.

Outre les miracles physiques, opérés par le pauvre prêtre, on constata un très grand nombre de conversions, parmi ceux qui l'avaient invoqué. Il savait par lui-même quel est le malheur de l'âme qui a abandonné Dieu : il était plus facilement touché des prières d'un pécheur et semblait mettre plus de zèle et de pitié à le secourir.

Le couvent des Minimes de Châlon, dont le P. Bernard avait fait élection pour la sépulture de son cœur, dans la tombe de son père, avait été fondé en 1595 par Françoise Languet, veuve de Robert de Pontoux, seigneur de la Tour de

Lux. Cyrus de Thiard avait consacré l'église en 1603. Jean Bernard, frère de Claude, avait épousé Jeanne de Pontoux, fille de la fondatrice, et cette alliance justifiait les droits de sa famille à avoir une sépulture dans l'église des Minimes. Au fond de la chapelle de la Vierge s'élevait le buste en marbre de l'orateur des Etats de Blois, près de la chapelle Saint-François de Paule, où se dressait le superbe mausolée d'Antoine de La Haye du Blé, marquis d'Uxelles, lieutenant général en Bourgogne, et de sa femme Catherine de Beauffremont.

Rien n'a survécu au couvent des Minimes de Chalon : avec sa brutalité ordinaire, la Révolution a fait table rase de tout ce que les siècles et la tradition avaient déposé dans cette pieuse demeure. Même avec le plan qui subsiste, il est impossible de déterminer l'endroit où s'élevait l'église. Après la tourmente qui dispersa les fils de saint François de Paule, les transformations entreprises par les acquéreurs successifs de l'immeuble ont défiguré tout ce qui restait des bâtiments conventuels et tout anéanti. Du magnifique tombeau du maréchal d'Uxelles, il ne reste que la main du maréchal.

Si le cœur du P. Bernard était enseveli en superstructure, il a dû être profané, jeté à la voirie par les sauvages de 93. S'il était dans un

caveau, peut-être a-t-il été épargné et le retrouvera-t-on un jour dans quelque endroit souterrain. Mais où est la pierre qui le couvre, où chercher le loculus mystérieux qui abrite la précieuse relique? (1)

Ce legs pieux du pauvre prêtre à la ville de ses ancêtres fut reçu à Chalon avec tous les honneurs dus aux souvenirs les plus vénérables.

« Tous les cœurs de ce cœur épris
Ont suivi pas à pas cette sainte relique »,

écrivait un poète contemporain. Mais les Chalonnais, qui n'avaient pas été les témoins des prodiges de charité du P. Bernard, oublièrent bien vite ce précieux dépôt, et il fallut que des étrangers vinssent leur rappeler quel trésor ils possédaient dans leurs murs. Voici en effet une anecdote que raconte à ce sujet le R. P. Viard, correcteur des Minimes de Chalon :

Mirabilis Deus in sanctis suis.

« Je soussigné, indigne correcteur des PP. Minimes du couvent de Chalon-sur-Saône, atteste et affirme les choses suivantes, savoir que le 7 de février de l'an 1642, jour de vendredi, fête

(1) Un obligeant érudit, M. Musy, a bien voulu témoigner qu'il avait entendu raconter par un M. Barthès, que ce dernier, au moment de la dévastation de l'église des Minimes, avait pris le cœur de Claude Bernard et l'avait transporté dans un caveau de la cathédrale Saint-Vincent.

du glorieux saint Thomas d'Aquin, à cinq heures après midi, quatre jeunes hommes bien couverts, les uns d'écarlate et les autres de gris noir, soi-disant parisiens et de la suite du roi, sont venus en ce couvent et m'ont à la rencontre abordé en ces termes : Nous venons révérer les reliques de celui que sa bonne vie avait fait canoniser encore vivant. Et les ayant conduits sur le tombeau dans lequel repose le cœur duquel ils parlaient, tous en grande révérence prièrent un quelque temps ; mais particulièrement un d'iceux qui mêla ses prières de forts soupirs et admirations, témoignés par des soulèvements de visage et d'yeux au Ciel, après lesquels s'étant levé et comme retourné d'un assoupissement, me dit : Eh ! quoi ! mon Père, c'est donc là toutes les marques et témoignages de vénération particulière que vous rendez à un si précieux trésor? Si vous étiez aujourd'hui dans Paris, vous verriez le concours et l'affluence de toute la ville au lieu de son tombeau pour y révérer sa mémoire, et les moins dévots y sont conviés par la multitude de ses véritables miracles. Il m'en raconta quelques-uns et ajouta : Pour moi je puis vous assurer qu'en ma personne j'ai reçu par son entremise une grâce miraculeuse de Dieu. Car, m'étant trouvé en un évident péril de ma vie, en ce que, passant pro-

che d'un précipice, en ce voyage même depuis Paris, et mon cheval s'étant abattu et s'étant déjà dérobé de la terre de la moitié de son corps, pendant et penchant dans le précipice, aussitôt je dis : O Ciel! Mon Dieu! assistez-moi! Et en même temps il me sembla que je vis M. Bernard, d'heureuse mémoire, lequel à ce que je crois, me retira. Selon toutes les apparences humaines, je devais, et moi et mon cheval, rouler au fond du précipice, et cependant tout à coup, sans savoir comment, je me vis redressé et mon cheval debout marcher sûrement. Et puis, se tournant vers l'un de ses compagnons, il dit : Voilà Monsieur qui, me suivant de trois pas, vit mieux le tout que moi. Et iceluy répondit que véritablement il y avait quelque chose d'extraordinaire. Ainsi, après lui avoir remontré qu'en ce pays on n'avait pas moins de dévotion au dit sieur qu'on en pourrait avoir à Paris, mais que nous attendions l'approbation de l'Église, sans laquelle on ne doit d'honneurs à personne, aucune marque de sainteté pas même verbalement, et l'avoir exhorté à donner une authentique et attestation de sa grâce reçue, et beaucoup de civilité de sa part, nous nous séparâmes.

« fr. JEAN VIARD.

« A Chalon, ce 13 février 1642. »

Ce récit naïf du correcteur des Minimes démontre que les quatre gentilshommes, qui entreprirent leur lointain et pénible pèlerinage depuis Paris, pour venir à Chalon vénérer la relique de leur saint protecteur, avaient raison de taxer les Chalonnais d'indifférence et d'ingratitude.

L'examen des commissaires, qui procédaient avec la sage lenteur qu'exige tout rapport destiné à une décision infaillible, fut bientôt interrompu par le conflit de juridiction survenu entre l'archevêque de Paris et l'abbé de Saint-Germain. Le roi avait commis l'abbé de Verneuil, fils d'Henri IV et d'Henriette d'Entragues, pour l'information des miracles, et Jean-François de Gondi n'avait osé refuser pour collaborateur le frère naturel de Louis XIII. Mais le 14 mai 1643, un grave événement changea les dispositions d'esprit de l'archevêque : Le roi expirait à Saint-Germain, entre les bras de saint Vincent de Paul, le digne consolateur qui convenait si bien à ce noble prince. La mort du roi rendit Gondi moins timide et il ne craignit plus de revendiquer hautement pour lui seul le droit des évêques dans la cause des saints. Rome de son côté déclara ne pas vouloir préjudicier aux droits épiscopaux et ne voulut recevoir que les informations confirmées par l'ordinaire.

Cette conflagration de pouvoirs fut une vive déception pour le peuple parisien qui attendait impatiemment le jugement du Saint-Siège. Emu par l'opinion, l'abbé du Moncel, promoteur de l'archevêque, adressa une pressante réquisition au prélat pour lui demander de continuer les informations, en face de la persistance des miracles, et de nommer d'autres commissaires. Gondi désigna aussitôt Cocquerel, de Machy et Bail, docteurs en théologie, Merlet et Cureau de la Chambre, docteurs en médecine. Les assemblées furent reprises, mais l'abbé de Saint-Germain protesta et se pourvut au Conseil. Les commissaires nommés par l'archevêque furent dès lors sans exercice.

Pour le plus grand préjudice de la cause, Thomas Le Gauffre succomba de mort presque soudaine, au moment où Mazarin allait créer en sa faveur un évêché au Canada (1). A l'exem-

(1) Le Gauffre s'intéressa aux missions du Canada et dépensa plus de 30 mille livres pour y ériger un évêché. Les membres de la Compagnie des Indes proposèrent à Mazarin de nommer ce généreux bienfaiteur au nouveau siège épiscopal. Le cardinal y consentit, mais lorsqu'on annonça au P. Le Gauffre qu'il était désigné pour devenir le premier pasteur de l'Église naissante du Canada, il répondit qu'il avait été appelé à des fonctions incompatibles avec celles qu'on lui offrait. Cependant, sur de nouvelles instances, il promit de consulter son directeur et entreprit, sous la direction du P. Haineufre, une retraite au cours de laquelle il fut frappé d'apoplexie.

ple de son maître spirituel, il institua les pauvres, les prisonniers et les couvents pour ses seuls héritiers. Il demanda à reposer à l'hôpital de la Charité à côté du pauvre prêtre.

Cependant, malgré l'interruption des assemblées pour informer des miracles, les enquêtes continuaient dans le royaume, et l'on recevait fréquemment, à la communauté de la Charité, des certificats de guérisons dues à la médiation du P. Bernard. Il s'en produisit partout de fort nombreuses, mais une des plus intéressantes est celle de l'évêque de Babylone.

Depuis 1618, une pieuse veuve, Madame Ricouart, née du Gué de Bagnols, avait fondé l'évêché de Babylone. Elle avait consacré soixante-six mille livres à cette fondation, à la condition que le premier évêque de l'ancienne « reine de l'Orient » serait un religieux des Carmes déchaussés et que ses successeurs seraient tous français. Vincent de Paul, qui depuis longtemps voulait faire évangéliser Babylone et les Indes Orientales, s'entendit avec Rome et choisit François-Jean Duval, en religion frère Bernard de Sainte-Thérèse. Le nouvel évêque, nommé vicaire apostolique d'Ispahan et visiteur de Ctésiphon, s'était déjà rendu célèbre par ses prédications et par sa connaissance des langues orientales. Il avait alors quarante-trois ans. Il avait fait ses

études sous la direction de son parent, le célèbre orientaliste Jean-Baptiste Duval, et, depuis son entrée dans l'ordre des Carmes déchaussés en 1615, il s'était appliqué aux langues turque, persane et arabe. Il parvint à Ispahan dans les premiers mois de 1640 et écrivit le 9 mai au P. Bernard, son ami, en lui faisant part de ses espérances sur le pays où il apportait la parole de Dieu :

« Monsieur et mon très cher frère en Jésus-Christ (Lui-même soit le salut et la vie de nos cœurs !),

« Je vous promis, en partant de Paris, que je me donnerais l'honneur de vous écrire dès que je serais arrivé en Perse. Vous verrez par ces lignes que je m'en ressouviens bien et l'état que je fais de votre sainte amitié. Me voici, par la grâce de Dieu, dans la première ville de ce pays où il m'a envoyé pour sa gloire et le salut des âmes. Et d'abord, j'y trouve une si grande moisson que si ce n'était l'espérance que j'ai en lui, les bras et les forces me tomberaient, dans la pensée que je n'y pourrais subvenir. Le premier jour que je suis rentré dans la Perse, six heures après, Dieu m'a mis un homme en main, de la conversion duquel dépend la conversion de plus de cinquante archevêques et évêques, de cinq à six mille prêtres mariés, de trois cents religieux

et de plus de dix-huit cent mille âmes séculières, toutes hérétiques et schismatiques comme lui, et qui le suivront à l'aveugle en son changement, car ils le croient quasi comme Dieu ; et lorsqu'il leur écrit, ils reçoivent ses lettres avec le même respect que l'Evangile. C'est le patriarche des Arméniens, qu'ils appellent leur pape, à qui j'ai porté une lettre du Souverain Pontife de l'Église, pour le porter à la conversion. D'abord il n'en a pas fait grand cas, non plus que des autres qu'il avait, ainsi que ses prédécesseurs, reçues de Sa Sainteté, me signifiant même que ce que le Pape lui dit dans sa lettre, de lui avoir écrit d'autres fois et envoyé divers religieux, il ne savait ce que c'était. Mais Dieu a permis qu'il ait conçu une si grande affection pour moi, que tout le monde s'en est étonné, et il désire avec passion que j'apprenne la langue arménienne pour communiquer avec lui et s'éclaircir sur ses difficultés.

« Monsieur et honoré frère, que je vous serais obligé si vous m'obteniez de mon grand Dieu le don des langues qu'il donna aux premiers ministres de son Évangile, ou au moins la facilité d'apprendre celles qui me sont nécessaires en ce pays où il y a quasi autant de différents idiomes que d'hommes. Demandez-lui ensemble un peu du zèle qu'il a mis dans votre cœur pour

le salut des âmes, qui m'est bien nécessaire dans la grande mission au milieu de laquelle je me vois, où il faudra que je sue, s'il lui plaît m'en faire la grâce, jusques au sang. Aidez-moi, et par l'offrande de vos saints sacrifices et ferventes prières, et celles des serviteurs et servantes de Dieu de votre connaissance. Entrez-y en partage et obligez-moi par ce moyen à demeurer à jamais de tout mon cœur, Monsieur, votre très humble serviteur. »

La mission du P. Duval fructifia bientôt au gré des désirs de son cœur ardent. L'évêque s'appliqua avec zèle au service des catholiques et à l'instruction des infidèles, dont un grand nombre se convertit. Des schismatiques, arméniens, nestoriens et jacobites, émus par l'ardeur de son apostolat, rentrèrent dans le sein de l'Église romaine ; mais la « grande affection » du patriarche, sur laquelle il avait si fortement compté, le trahit bientôt. Cité devant le Muphti, l'évêque de Babylone, frappé et maltraité par la milice, dut retourner en France pour solliciter de Richelieu l'établissement d'un séminaire destiné à soutenir l'œuvre dont il ne désespérait pas. Au moment de son départ, il reçut une lettre du frère Jean de la Croix lui annonçant la mort du pauvre prêtre. Il quitta la Perse, accablé de douleur, et mit son voyage sous la protec-

tion du P. Bernard, dont Jean Blondeau ne manquait pas de lui raconter les prodiges opérés par l'intercession du serviteur de Dieu. L'évêque missionnaire allait d'ailleurs éprouver par lui-même la toute-puissance de son saint ami. En traversant les déserts de l'Arabie, avec sa petite suite, le P. Duval se sentit soudainement frappé d'une attaque néphrétique, et la douleur augmenta si rapidement qu'il dut arrêter son voyage. Il se voyait obligé d'abandonner la caravane et de rester presque seul et sans secours dans cet affreux et inhospitalier pays. Sa pensée se porta aussitôt vers le P. Bernard et il invoqua son ami avec toute l'ardeur qu'inspirent la douleur, l'abandon des hommes et la confiance en Dieu. Tout à coup, dans un élan de ferveur, il vit une grande lumière, et le pauvre prêtre, éblouissant de gloire céleste lui apparut, s'inclina vers lui et le guérit si soudainement, en présence des compagnons dont il allait se séparer, qu'il put reprendre sa route avec force et gaieté, comme le plus jeune de la caravane. A peine arrivé en France, l'évêque de Babylone vint s'agenouiller au tombeau du saint prêtre. Malheureusement pour les projets apostoliques du missionnaire, bien des événements s'étaient produits dans le royaume depuis son départ d'Orient : le cardinal de Richelieu et Louis XIII venaient de mourir. Sans se

décourager par la perte de ses deux protecteurs, Duval acheta un terrain à l'angle de la rue du Bac et de la rue qui prit de lui le nom de Babylone. C'est là que quelques années plus tard s'éleva le séminaire des Missions étrangères. En 1658, le roi récompensa le P. Duval de son zèle et de ses sacrifices, en le nommant évêque de Bagdad. En 1669 Dieu couronna sa vie apostolique en l'appelant à partager la gloire du pauvre prêtre, dont il ne cessait de demander la béatification.

La reine Anne d'Autriche voulut être la première à acquitter envers Claude Bernard sa dette de reconnaissance. Mieux que personne elle avait admiré l'éminente sainteté de ce serviteur du Ciel, dont les prières lui avaient obtenu le bienfait de la maternité. Elle s'affligeait du conflit de juridiction survenu entre l'archevêque de Paris et l'abbé de Saint-Germain-des-Prés, et du retard que ce différend apportait à une béatification si justement désirée pour la gloire de l'Église et de la France. Elle écrivit à son ambassadeur à Rome pour supplier le Pape Innocent X de faire informer sur les miracles dus à la médiation du P. Bernard. Voici sa lettre :

« La vie du R. P. Claude Bernard, dit le pauvre prêtre, ayant éclaté par toute la France,

pour les fonctions extraordinaires de charité qu'il excerçait journellement en cette ville de Paris, et sa mort, arrivée depuis trois ans, ayant donné de grandes marques de sainteté, par quantité de miracles, guérisons et conversions, obtenus par son intercession, tant sur son tombeau qu'en plusieurs villes de ce royaume, avaient excité la piété du roi défunt, notre très honoré seigneur, d'heureuse mémoire, d'adresser commission à MM. les archevêque de Paris et abbé de Saint-Germain-des-Prés, pour en faire exacte information et en dresser procès-verbal, afin d'arrêter le cours de plusieurs esprits libertins qui en pourraient douter, et donner quelque assurance aux autres, qui témoignent d'y avoir une si grande dévotion, de la pouvoir continuer. Mais le conflit de juridiction qui se rencontre entre les dits sieurs archevêque et abbé, a été cause qu'ils n'ont rien avancé jusqu'à présent, quoiqu'il se fasse tous les jours des guérisons d'impotents, aveugles, sourds, muets, paralytiques, boiteux et autres malades. Ce qui nous pousse, outre l'obligation que nous avons à la mémoire dudit défunt P. Bernard, d'employer notre crédit et nos prières auprès de Sa Sainteté pour le prier de notre part d'adresser commission à deux ou trois évêques de ce royaume, afin de travailler

à cette affaire que nous avons à cœur pour les raisons susdites. Et comme, entre lesdits évêques, nous apprenons qu'il n'y en a point qui le puisse faire avec plus de zèle et d'assiduité que les sieurs archevêque de Sens (1), Camus ci-devant évêque de Belley (2), et les évêques de Babylone (3) et du Puy (4), vous pourrez faire instance que ladite commission pour informer leur soit adressée, afin que travaillant à cette affaire, cela serve de motif à tous ceux qui l'ont vu et pratiqué, et à ceux même qui ne l'ayant pas vu ne le connaissent que par tant de merveilles, de suivre ses actions et d'imiter sa sainte vie, qui a beaucoup aidé, depuis sa mort, à réveiller les sentiments de piété et de dévotion par tout ce royaume. »

Rome répondit que le bref ne pouvait s'ac-

(1) Octave de Saint-Lary-Bellegarde, ami de sainte Chantal.

(2) Démis de ses fonctions, Camus se retira à l'abbaye d'Aunay, près de Caen, et dirigea quelque temps le diocèse de Rouen, avec le titre de vicaire général. Revenu à Paris, il vécut pauvrement à l'hôpital des incurables, pour la plus grande édification de tous, si bien que Richelieu lui dit un jour : « Il faudra vraiment que nous vous canonisions, M. de Belley. — Je voudrais que vous le puissiez faire, Eminence, nous aurions l'un et l'autre ce que nous souhaitons : Vous seriez Pape et je serais saint. » Il mourut en 1653.

(3) Jean-François Duval.

(4) François-Bernard-Henri de Maupas.

corder que sur une liste authentique des miracles du P. Bernard, liste approuvée par l'archevêque. Mais Gondi ne voulut pas consentir à confirmer les procès-verbaux signés par le commissaire de l'abbé de Saint-Germain. On fit valoir alors en Cour de Rome un usage pratiqué en France par lequel on pouvait obtenir le bref sans l'envoi de la liste, et l'on fit observer que l'on avait procédé ainsi à l'égard de Madame Accarie, fondatrice des Carmélites de France. Mais, forte des décrets d'Urbain VIII, la Congrégation des rites répondit qu'elle seule devait solliciter le bref du Pape, et que ce bref ne pouvait s'expédier que sur la présentation d'une liste de miracles, approuvée de l'archevêque et adressée à la Sacrée Congrégation, avec des lettres du roi.

La difficulté semblait insoluble. On eut alors l'idée de nommer, dans l'ordre des religieux de la Charité, un commissaire chargé de recueillir tous les miracles du P. Bernard, et l'on décida de confier au procureur général des Frères de Saint-Jean-de-Dieu à Rome la demande du bref désiré par la cour de France. D'un commun accord, les Frères de Saint-Jean-de-Dieu et les dames de la Charité donnèrent commission à Messire Jean de Loyac, protonotaire du Saint-Siège, docteur en l'université de

Bordeaux, aumônier du roi et abbé de Condom, de faire l'information et l'instruction juridique et canonique sur la vie et les miracles du P. Bernard. Le 8 août 1653, le frère Dominique Asselin, supérieur des Pères de l'hôpital de la Charité de Paris, joignit à l'envoi de la commission une requête au R. P. Joseph Partial, procureur général de Saint-Jean-de-Dieu à Rome, pour solliciter le bref pontifical, et appuyer la demande de l'abbé de Loyac. Mais les instances du procureur général furent insuffisantes, et le P. Partial se hâta d'écrire aux religieux de Paris en les priant d'obtenir des lettres du roi et des grands du royaume, afin d'observer, disait-il, l'ordre d'Urbain VIII qui prescrit que l'instance doit être faite, non seulement une fois, mais plusieurs par les princes et par les communautés.

Les religieux de la Charité suivirent le conseil du procureur général et sollicitèrent les suppliques. Le roi, la reine, le duc d'Orléans, le Maréchal de l'Hôpital, gouverneur de Paris, le prévôt des marchands et les échevins, sous les signatures de Pierre-Gervais Renard, A. de La Porte et de Sève, adressèrent, au nom du peuple de Paris, de pressantes lettres au Pape. Les Pères de la Charité joignirent à ces actes les plus vives instances, signées du chapitre géné-

ral qui se tenait à Paris, en cette année 1655.

Le roi écrivit au Cardinal Alexandre Bichi, protecteur de France à Rome :

« Mon cousin. Vous prenez un soin si particulier de toutes les choses que je vous recommande, que vous aurez, je m'assure, une double satisfaction de contribuer, en ce qui pourra dépendre de vous, pour l'expédition du bref que je désire de N. S. P. le Pape, pour procéder à l'information secrète de la vie, mœurs, mort et grâces concédées par Notre-Seigneur à la prière d'un pauvre prêtre nommé Claude Bernard, puisque non seulement vous ferez en cela chose qui me sera fort agréable, mais vous attirerez les vœux de la principale ville de mon royaume, qui a une vénération si parfaite pour la mémoire de ce grand serviteur de Dieu, qu'elle conservera toute la reconnaissance possible, si vous joignez vos bons offices aux instances qui en seront faites par les religieux de la Charité du bienheureux Jean de Dieu. Et me remettant à ce que vous en apprendrez par le sieur de Loyac, abbé de Condom, mon conseiller et prédicateur ordinaire, je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde.

« Ecrit à Paris, le 6e jour de Mars 1657.

« LOUIS. DE LOMÉNIE. »

Le duc d'Orléans écrivit aussi au Pape Alexandre VII une lettre qui exprimait la plus tendre admiration pour le pauvre prêtre, qu'il avait appris à aimer par l'intermédiaire de son confesseur le P. de Condren : « Je me donne l'honneur d'écrire à Votre Sainteté cette lettre, pour joindre ma très humble supplique à la prière que vous fait le roi, mon seigneur et mon neveu, pour l'obtention d'un bref de Votre Sainteté à quelque prélat de France, qui lui donne le pouvoir d'informer secrètement de la vie et bonnes mœurs de feu Claude Bernard, et des guérisons miraculeuses arrivées à ceux qui ont recours à Dieu par son intercession. J'ai toujours eu pendant sa vie tant d'estime, et je puis dire tant de révérence pour lui, à cause de son éminente piété, que je crois devoir témoigner à Votre Sainteté que je l'ai eu, depuis sa mort, en une vénération particulière, et que l'éclat de ses bonnes œuvres a tellement paru, particulièrement à Paris, qu'il a été la lumière de son temps pour éclairer et conduire un chacun au chemin du ciel par sa vie exemplaire. Aussi, est-ce du meilleur de mon cœur que je demande à Votre Sainteté cette grâce, étant bien persuadé qu'on ne saurait lui faire aucune instance qui lui soit plus agréable que lorsqu'il

s'agit de la gloire de Dieu et de ce qui peut servir à l'édification et consolation de tant de peuples, comme le fera indubitablement une œuvre aussi sainte que celle-là qui illustrera toujours de plus en plus le pontificat de Votre Sainteté.

« Je suis, avec toutes sortes de respects, Très Saint Père, votre très humble et très dévot fils.

« GASTON.

« A Paris ce 6e septembre 1657. »

Les lettres du maréchal de l'Hôpital, gouverneur de Paris, du prévôt des marchands, et des échevins, accompagnèrent la requête adressée à Alexandre VII. Le roi chargea en outre l'abbé de Loyac, à son départ pour Rome, de nouvelles et plus pressantes instances pour le cardinal Rinaldo d'Este, évêque de Reggio-Emilia, protecteur des affaires de France, et pour le cardinal Antoine Barberini, archevêque de Reims, grand aumônier de France et neveu d'Urbain VIII. En même temps Louis XIV écrivit au bailli d'Estampes-Valençay (1) son ambassadeur à Rome, pour

(1) Henri d'Estampes-Valençay, chevalier de Malte, né en 1603, commanda l'escadre qui forma le blocus de la Rochelle, sous les ordres de Richelieu. Nommé ambassadeur extraordinaire à Rome en 1652, il fut élu grand prieur de Champagne en 1670, puis grand prieur de France. Il mourut à Malte en 1678.

lui donner ordre de joindre ses efforts à ceux de l'abbé de Loyac, afin d'obtenir le bref de vénérabilité, désiré si vivement.

La reine écrivit aussi à Valençay : « Cette poursuite m'est à cœur, d'autant plus que je suis témoin de la sainteté de cet homme extraordinaire. »

Tant de puissantes initiatives, tant d'instances répondant aux vœux populaires, auraient dû, semble-t-il, couronner de succès cette sainte cause, mais le Saint-Siège, intimidé sans doute par la compétition de Gondi et de Verneuil, ne fit que de vagues promesses, et insinua que la part de la France dans les faveurs de l'Église était déjà bien large, puisqu'on lui accordait la béatification de Madame Accarie et les canonisations de François de Sales et de Jean de Dieu.

L'éclat de l'hérésie janséniste, qui fut si vif en France, vint jeter un nouveau désarroi dans la cause du pauvre prêtre à Rome : Jansénius était mort en 1638, et son altier disciple Saint-Cyran lui avait survécu cinq années. Pendant leur vie, ces deux hommes s'étaient partagé la tâche : à l'évêque d'Ypres l'enseignement scientifique, à Saint-Cyran la diffusion de la doctrine. Jansénius publia ses erreurs sur la grâce et sur le libre arbitre : dans l'ensemble de son système, la suprématie s'exerçait par l'autorité infaillible

des Conciles généraux, et le Pape n'apparaissait au dessus que « comme une couronne un peu honoraire ». L'*Augustinus,* compilation tourmentée de l'œuvre de l'évêque africain, fit grand bruit, soit par la rudesse même de la pensée, qui procédait « moins, au dire de Balzac, de la douceur de saint Augustin que de la bile de saint Jérôme, soit parce qu'il ne sentait pas les compositions du siècle et qu'il représentait une Église que personne n'avait vue ».

Saint-Cyran n'épargnait pas les sarcasmes à ceux qu'il appelait les fauteurs du schisme. Saint Vincent de Paul, Condren, Bourdoise, le P. Bernard, Olier, Abelly, évêque de Rodez, dom Grégoire Tarisse, supérieur général de la congrégation de Saint-Maur, et Jouand, abbé de Prières, auquel il fallait « vingt-cinq ans pour apprendre ce qu'est la pénitence », eurent le monopole des injures jansénistes.

La première condamnation d'Urbain VIII, en 1641, ne découragea pas les sectateurs de Jansénius : Nicolas Cornet, syndic de la faculté de théologie de Paris, répondit à l'acte pontifical en réduisant la doctrine de l'*Augustinus* à cinq propositions. Le Pape Innocent X les condamna en 1653. Cette nouvelle censure n'imposa aux Jansénistes qu'une soumission hypocrite; les évêques de France alarmés se réunirent en 1656

pour demander à Alexandre VII une condamnation définitive et proposèrent un formulaire de foi. Mais dans le trouble occasionné par les *Provinciales* de Pascal, qui absorbaient l'attention de la France, les évêques attendirent jusqu'en 1661 pour imposer ce formulaire, dont le roi et le Pape prescrivirent la signature en 1665 seulement. L'épiscopat n'eut que quatre opposants, et bientôt même le silence respectueux des récalcitrants ramena dans l'Église, quatre ans plus tard, « la paix de Clément IX », malgré l'appui du Parlement de Paris transformé, depuis les premières querelles, en une sorte de concile permanent.

Malheureusement, c'était au plus fort de la lutte, vers 1655, que le clergé de France adressait à Rome ses supplications en faveur du pauvre prêtre. Elles se perdirent au milieu des clameurs de l'hérésie.

Un événement douloureux porta encore la plus grave atteinte au succès des instances de la postulation : les relations diplomatiques entre Louis XIV et le Saint-Siège venaient d'être rompues à la suite des insultes dont l'ambassadeur de France, Charles de Créqui, prince de Poix, fut la victime à Rome. De fréquentes querelles survenaient depuis longtemps entre les troupes pontificales et les soldats résidents à Rome,

lorsque, le 20 août 1662, le palais Farnèse, demeure de l'ambassadeur, fut investi par la soldatesque romaine. Les coups de mousquets brisèrent les vitres, et Créqui, ayant paru sur le balcon pour apaiser le tumulte, n'échappa que par miracle au tir des soldats de la garde corse. En même temps, le capitaine des gardes du duc fut grièvement blessé sur la place Navone, le carrosse de la duchesse fut attaqué au milieu des rues et un jeune page fut tué. L'ambassadrice chercha refuge chez le cardinal d'Este, protecteur de France, qui donnait asile à un grand nombre de Français. Le cardinal composa aussitôt une escorte avec ses gardes et les domestiques de sa maison ; il prit lui-même la tête du cortège, dans une chaise découverte, et ramena courageusement, au milieu de l'émeute, la duchesse de Créqui au palais Farnèse.

Le 29 août, Louis XIV reçut la nouvelle de cet attentat et, malgré la rigueur du conseil royal qui voulait faire emprisonner le Nonce à Vincennes, le roi se contenta de l'exiler à Meaux, ne voulant pas, par une répression plus éclatante, exciter la haine des nations hérétiques contre le Saint-Siège. Mais le 1er septembre, Créqui, obligé de sortir de Rome, dut se réfugier en Toscane, et le roi fut alors contraint d'ordonner au Nonce de quitter le royaume sans délai,

sous une escorte de gardes du corps qui l'accompagna jusqu'à la frontière de Savoie.

Au milieu de ces événements qui jetaient la discorde entre la France et le Vatican, survint la mort de l'abbé de Loyac. Les négociations, qui avaient été suspendues pendant l'affaire Créqui, furent dès lors interrompues, car l'abbé de Loyac n'eut pas le temps de remettre au Pape les suppliques dont il était chargé. Les informations juridiques restèrent à Rome et au greffe de l'archevêché de Paris. Mais tout a disparu aujourd'hui. Les circonstances défavorables, la mort du premier postulateur, la dispersion des pièces du procès, firent perdre de vue la cause du P. Bernard, et bientôt l'oubli, l'ingratitude et le temps enveloppèrent de leur triple linceul la mémoire bénie du pauvre prêtre et « la gloire de ses saintes actions ».

Cet homme admirable, dont nous venons d'esquisser la vie, n'a laissé de lui aucune survivance matérielle, comme si son amour de l'effacement eût voulu entourer son souvenir d'ombre et d'humilité. Le cœur du pauvre prêtre, enseveli à Chalon, a disparu dans les ruines révolutionnaires, et son corps, déposé au cimetière de la Charité, puis englobé dans l'église, est sans doute perdu pour nous.

La chapelle de la Charité a été démolie vers 1800. Le local désaffecté sert aujourd'hui à l'académie de médecine (1) : les bureaux de l'académie et la salle du conseil occupent l'emplacement de la chapelle de gauche, et la bibliothèque est dans la chapelle de droite où se trouvait la tombe du pauvre prêtre. Quelques plaques tombales ont été conservées à l'hôpital de la Charité, tandis que beaucoup d'autres débris funéraires ont été envoyés à la pharmacie centrale des hôpitaux et dans divers établissements de Paris. L'administration générale de l'assistance publique parisienne ne possède aujourd'hui aucun vestige du monument du P. Bernard qui s'élevait, avant la Révolution, dans la chapelle de la Vierge à la Charité. Il ne reste dans les archives de la maison de Sassenay qu'un vague croquis de la sépulture monumentale du pauvre prêtre. Il y était représenté « de grandeur naturelle, en terre cuite, dit Germain Brice (2), à genoux sur son tombeau, au milieu de la chapelle de la Vierge. Cette figure est d'Antoine Benoît, peintre de l'académie, qui, pour la rendre plus approchante de la vérité, l'a enduite de couleurs au naturel ». Le monument

(1) Laboulbène, *L'hôpital de la Charité.*

(2) Dom Germain Brice, bénédictin, auteur d'une *Description de Paris* (1652-1727).

était orné du symbole qu'il avait adopté : un cœur enflammé portant ces mots : Amour en Dieu. Le marbre où se lisait l'épitaphe fut transporté en 1794, avec tous les tableaux de la chapelle, au musée des monuments français organisé par Lenoir aux Petits-Augustins. Parmi les pierres tombales provenant de la Charité et transportées aujourd'hui à la pharmacie centrale des hôpitaux, se trouve seulement celle de Thomas le Gauffre, le digne disciple et successeur du pauvre prêtre, décédé en 1646.

Mais malgré la complicité du temps et de la destruction, la bonne odeur de sainteté laissée par le passage du pauvre prêtre ne s'est pas entièrement évaporée, l'ordre de la Charité a conservé l'exquise douceur de ce parfum mystique, comme le vase imprégné d'une délicieuse essence en garde longtemps la trace :

« *Quo semel est imbuta recens servabit odorem*
Testa diu. »

On raconte, dans la pieuse communauté de Saint-Jean-de-Dieu à Paris, qu'un frère convers, Privat Bastide, très dévot au P. Bernard, conduisait un jour en promenade, vers 1873, les jeunes pensionnaires de l'asile de la rue Lecourbe. A son retour, il était déjà tard, les enfants étaient fatigués, et le frère Privat, peu familiarisé avec

les quartiers de Paris, égaré au Champ-de-Mars, s'alarmait de rentrer à la nuit dans sa communauté. Tout à coup, un prêtre l'aborde, le chapeau sous le bras, et lui demande de l'accompagner pour le remettre dans la voie la plus courte. Le frère Privat, un peu surpris, chemina quelques instants avec cet ecclésiastique inconnu, dont les enfants avaient remarqué la physionomie austère et fine, les manières douces et affables et surtout le costume un peu différent de celui des prêtres actuels. Au bout de quelques minutes d'entretien, le frère Privat, remis dans la bonne voie, se disposait à remercier son charitable compagnon, lorsqu'il s'aperçut de sa disparition. Le religieux avait reconnu de suite le P. Bernard dont l'image ne le quittait jamais. Rentré au couvent, l'humble frère Privat garda le silence sur sa rencontre mystique, mais les enfants furent moins discrets : ils racontèrent qu'ils avaient tous vu cheminer auprès de leur père un prêtre à l'expression suave et pure, dont les traits avaient frappé leur mémoire. Ils avaient tous reconnu le P. Bernard, dont le frère Privat leur montrait si souvent l'image, et auquel il était si digne d'être comparé.

Mais ce souvenir pieusement conservé à la rue Lecourbe et la fidèle dévotion au pauvre prêtre,

si vivante encore dans tout l'ordre de Saint-Jean-de-Dieu, ne sont pas des hommages suffisants à la gloire de Claude Bernard. Il faut réveiller et étendre le culte de ce grand serviteur de Dieu, dont l'exemple rallumera parmi nous la charité chrétienne dont il fut un des plus ardents foyers. Après plus de deux siècles de silence, il appartient à la Bourgogne, à ce diocèse de Dijon, si fier d'invoquer saint Bernard et sainte Chantal, de revendiquer l'honneur d'avoir donné naissance au pauvre prêtre et de glorifier ce noble fils trop oublié. Pour répondre aux efforts d'une tardive reconnaissance, le saint auteur de tant de grâces et de conversions ouvrira sa main puissante qui guérira nos plaies d'athéisme et ravivera en nous cet amour de l'Église qui ne s'est pas éteint. Il répandra ses bénédictions sur le clergé de son diocèse natal, car on n'a jamais eu tant besoin qu'à présent de prêtres formés à l'image de Bernard. Eux seuls seraient à même d'apaiser la colère du juge, eux seuls seraient capables de continuer l'œuvre réparatrice des holocaustes.

Nous sommes trop faibles sans doute pour pénétrer la pensée des élus qui, au sommet du monde, s'enivrent à longs traits d'immortalité et de béatitude dans l'infinie vision de Celui qui est ; mais nous savons qu'ils s'intéressent à nous et qu'ils nous aiment, et qu'ils versent leurs

influences célestes dans les lieux où leur mémoire est honorée et bénie. Aussi placerons-nous avec confiance sous la protection du pauvre prêtre les intérêts chrétiens de notre chère France. L'heure actuelle est bien digne de son immense pitié, car l'Église traverse une phase pleine de tristesse. Un vent d'impiété souffle en tempête sur les régions catholiques, comme aux plus mauvais jours de l'histoire, et les pays qui sont plus particulièrement les fiefs du Saint-Siège sont les plus dévastés par l'éruption infernale. L'affaissement des devoirs, la déchéance des énergies, l'anarchie des volontés, le faux libéralisme, les menées maçonniques, enfin la guerre ouverte ou clandestine de ceux qui gouvernent, étreignent cruellement les nations catholiques. La privilégiée du Christ, notre pauvre France, est meurtrie, étranglée par les mécréants cosmopolites, asservie par les loges, dévoyée par le modernisme, jetée à la curée et déchirée par les crocs des Juifs et des protestants ! L'enseignement moderne méconnaît et méprise les grandeurs de notre passé national et chrétien : l'impiété actuelle considère avec horreur le catholicisme si intimement lié à la France ancienne et, ne voulant honorer l'un sans l'autre, elle prend l'étrange parti de les renier tous les deux. C'est un dogme pour elle que la patrie

date de 89 ! Elle ose affirmer qu'en assassinant Louis XVI elle a anéanti dix-sept siècles de luttes et de gloires nationales, mais la vieille France, même décapitée, reste toujours aussi grande et encore plus haute que les pygmées qui l'insultent !

Hélas ! on désespérerait de l'avenir de la France chrétienne et de l'Église, si l'on n'avait l'assurance que le secret de leur jeunesse est dans leurs persécutions, et si l'on ne savait, par leur histoire même, que le sang des martyrs et les larmes des proscrits sont pour elles une source inépuisable de résurrections.

Jésus a aimé notre nation. Nous avons la certitude qu'il l'aime d'un amour de prédilection, mais oserions-nous affirmer que les Français actuels répondent à cette privauté divine ? Notre nationalité est la plus ancienne de l'Europe, et nos commencements, nés dans les forêts gauloises, portent les premiers signes de la protection divine sur nous. Ils se confondent avec la diffusion même du christianisme : quelques années après la mort du Christ, un navire sans voiles, poussé d'écueils en écueils par la tempête, quittait les rivages de l'Asie, traversait la Méditerranée, et venait atterrir aux marécages de la Camargue. Lazare, Madeleine et Marthe, les trois plus grandes figures de l'histoire du monde !

Quels témoignages de tendresse pour la France naissante que l'apostolat de ces disciples, unis à Dieu par les liens les plus délicats, les liens de l'amitié, et le sacerdoce de cette famille amie, qui prolongea chez nous la famille réelle du Rédempteur ! Lazare le lépreux, qui vit deux fois la mort, la trouva pour la dernière fois dans le sang du martyre ; Madeleine s'éleva au ciel comme un encens ; Marthe fut ensevelie par Jésus ressuscité. Tous les trois imprimèrent leur sainteté à notre pays : Lazare nous légua l'exemple du martyre, Madeleine l'esprit de contemplation, Marthe nous laissa la charité. Toute l'histoire de la France est dans ce triple legs : combattre, prier, aimer !

Il nous a semblé que cette lointaine évocation du premier gage de l'amour divin pour notre pays et les pages que nous venons d'écrire sur Claude Bernard se répondaient et s'éclairaient. C'est qu'il y a là deux faits historiques : l'un illumine nos origines chrétiennes, l'autre marque une apogée et une résurrection religieuses, et tous deux, en embrassant quinze siècles de vie nationale, montrent Jésus, père de la France, incliné avec amour sur sa fille aînée et lui suscitant des saints, dont l'œuvre résume le triple legs de la famille de Béthanie, pour faire équili-

bre à nos crimes, à nos oublis, à nos erreurs, à nos impiétés.

Dans le désarroi du temps présent, n'est-il pas juste de recourir avec plus d'élan à ces protecteurs que Dieu fit germer jadis sur sa terre de prédilection, à ces élus qui, dans la divine béatitude, sont ses plus éloquents avocats ? Claude Bernard n'est-il pas auprès du Très-Haut le défenseur tout désigné de notre patrie? Dans notre nation chrétienne, parmi tant de privilégiés du Ciel, il n'y eut jamais de caractère plus français, d'esprit plus national que le pauvre prêtre. Nul plus que lui ne fut sensible à l'honneur de son pays, car il posséda, au degré le plus élevé, la passion de son roi et l'amour de sa grandeur. Dans l'élan de ses prières, comme dans l'effort de ses sacrifices, son cœur fervent ne sépara jamais la gloire de l'Église du culte de la France; il ne cessa de considérer son pays, suivant l'expression d'Etienne Bernard aux États de Blois, comme « la maison de Dieu et la famille de son Église ». Il aima sa terre d'exil comme il aima ses pauvres, pour ses malheurs, pour ses détresses, pour ses espérances et pour ses grandeurs chrétiennes. Comme sa compatriote Marguerite du Saint-Sacrement, carmélite de Beaune, qui s'offrit en victime pour délivrer la France de l'invasion étrangère, Claude Ber-

nard, passionnément épris de sa patrie, s'efforça par ses prières d'en atténuer les souffrances, et, comme elle, il eût donné sa vie en holocauste pour cette terre si aimée de Jésus !

Nous aimons à croire que dans le sein de Dieu, où il recueille maintenant le prix éternel d'une si fervente et invincible charité, il est encore fidèle à la pieuse et constante sollicitude qui remplissait son cœur pour la paix et la gloire du royaume des lys. Il nous est doux d'espérer, dans notre tristesse et dans notre indigence d'ici-bas, qu'en l'implorant, avec la même foi que les pauvres qu'il laissa sur la terre, nous ne serons pas délaissés par son inépuisable pitié.

Sans préjuger en rien le jugement qui interviendra pour le pauvre prêtre, nous avons l'espoir que l'origine céleste de sa vocation, le caractère surnaturel de son apostolat, la grandeur de ses sacrifices, l'éclat de ses miracles seront reconnus par Rome. Le grand et saint Pontife Pie X, qui favorise si glorieusement ici-bas l'extension du règne de Dieu, daignera écouter la voix de la Bourgogne suppliante, en plaçant sur les autels cet apôtre de la Charité qui, dans son âme ardente, ne garda pour lui-même, dans le partage des biens de ce monde, que la pauvreté évangélique : *Dominus pars hæ-*

reditatis meæ. Si ces quelques pages que, dans sa bonté paternelle, Sa Sainteté Pie X a daigné bénir, peuvent un jour contribuer à la béatification du pauvre prêtre, je serai heureux de ce faible effort pour la « Mère Église », et fier d'avoir chanté pour Elle, dans cette œuvre si imparfaite, un nouvel hymne d'adoration et d'amour.

Rome, en la fête de la Purification,
2 février 1914.

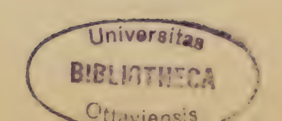
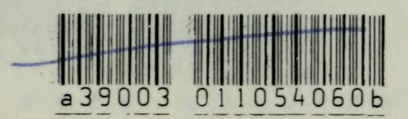


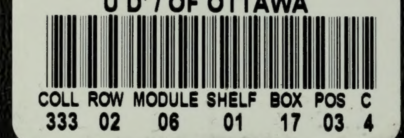
TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE VII

Imprimerie E. Aubin. — Ligugé (Vienne).






U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 06 01 17 03 4